

**Extrait du rapport annuel incluant les états financiers audités  
pour l'offre en Suisse au 31 décembre 2024**

**CLARTAN**

SICAV à compartiments multiples de droit luxembourgeois

R.C.S. Luxembourg B189673

---

Ce rapport est un extrait du rapport annuel et ne reprend que les compartiments approuvés par la FINMA commercialisés en Suisse. Le rapport complet est disponible gratuitement au siège de la SICAV.

Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur base du prospectus et des documents d'informations clés ("DIC").

Le prospectus n'est valide que s'il est accompagné du dernier rapport annuel ou du dernier rapport semestriel, si celui-ci est plus récent que le rapport annuel. Les performances historiques des différents compartiments sont jointes aux documents d'informations clés ("DIC").

Les bulletins de souscription, de conversion et de rachat des actions peuvent être obtenus sur simple demande :

- au siège social de la SICAV, 14, Boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG,
  - auprès de l'Administration Centrale, UI efa S.A., 2, Rue d'Alsace, L-1122 LUXEMBOURG.
-

<b>Organisation</b> .....	<b>2</b>
<b>Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse</b> .....	<b>4</b>
<b>Rapport d'activité</b> .....	<b>5</b>
<b>Rapport d'audit</b> .....	<b>11</b>
<b>Etat globalisé du patrimoine</b> .....	<b>14</b>
<b>Etat globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net</b> .....	<b>15</b>
<b>CLARTAN - VALEURS</b> .....	<b>16</b>
Etat du patrimoine .....	16
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	17
Statistiques .....	18
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	19
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	21
<b>CLARTAN - EUROPE</b> .....	<b>22</b>
Etat du patrimoine .....	22
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	23
Statistiques .....	24
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	25
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	27
<b>CLARTAN - FLEXIBLE</b> .....	<b>28</b>
Etat du patrimoine .....	28
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	29
Statistiques .....	30
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	31
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	33
<b>CLARTAN - PATRIMOINE</b> .....	<b>34</b>
Etat du patrimoine .....	34
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	35
Statistiques .....	36
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	37
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	39
<b>CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL &amp; MID CAP</b> .....	<b>40</b>
Etat du patrimoine .....	40
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	41
Statistiques .....	42
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	43
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	44
<b>Notes aux états financiers</b> .....	<b>45</b>
<b>Informations supplémentaires (non-auditées)</b> .....	<b>52</b>

# CLARTAN

## Organisation

---

**Siège social**

14, Boulevard Royal  
L-2449 LUXEMBOURG

**Conseil d'Administration de la SICAV**

**Président**

Marc de ROÜALLE  
4, Place George Devey  
F-92380 GARCHES

**Administrateurs**

Elizabeth de SAINT LEGER  
Gérante financière  
CLARTAN ASSOCIES  
Société par Actions Simplifiée  
11, Avenue Myron Herrick  
F-75008 PARIS

Amélie GUITTET GARREAU  
Administrateur indépendant  
International Corporate & Facility Office S.A.  
3, Rue Belle-Vue  
L-1227 LUXEMBOURG

Guillaume ROUVIER  
Lieu-dit La Barre  
F-28270 LES CHÂTELETS

**Société de Gestion de la SICAV**

CLARTAN ASSOCIES  
Société par Actions Simplifiée  
11, Avenue Myron Herrick  
F-75008 PARIS

**Mandataires sociaux  
de la Société de Gestion**

Guillaume BRISSET  
Directeur Général  
11, Avenue Myron Herrick  
F-75008 PARIS

Jean-Baptiste CHAUMET  
Président  
11, Avenue Myron Herrick  
F-75008 PARIS

Olivier DELOOZ  
Directeur Général Délégué  
11, Avenue Myron Herrick  
F-75008 PARIS

**Dépositaire, Agent Payeur  
Principal et Domiciliataire**

BANQUE DE LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
14, Boulevard Royal  
L-2449 LUXEMBOURG

# CLARTAN

## Organisation (suite)

---

**Administration Centrale**

UI efa S.A.  
2, Rue d'Alsace  
L-1122 LUXEMBOURG

**Auditeur**

PRICEWATERHOUSECOOPERS, Société coopérative  
2, Rue Gerhard Mercator  
L-2182 LUXEMBOURG

**Distributeur Global**

CLARTAN ASSOCIES  
Société par Actions Simplifiée  
11, Avenue Myron Herrick  
F-75008 PARIS

**Facilités en Allemagne**

MARCARD, STEIN & Co AG  
Ballindamm 36,  
D-20095 HAMBURG

**Facilités en Autriche**

ERSTE BANK DER OESTERREICHISCHEN  
SPARKASSEN AG  
Am Belvedere 1  
A-1100 VIENNE

**Facilités en Belgique**

CACEIS Belgium SA  
Avenue du Port 86 C b320  
B-1000 BRUXELLES

**Facilités en France**

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)  
Société Anonyme  
6, Avenue de Provence  
F-75009 PARIS

**Agent payeur en Suisse**

BANQUE CANTONALE DE GENEVE  
17, Quai de l'Île  
CH-1204 GENÈVE

**Représentant en Suisse**

REYL & CIE SA  
4, Rue du Rhône  
CH-1204 GENÈVE

## **CLARTAN**

### **Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse**

---

Le prospectus, les feuilles d'information de base, les statuts, les rapports semestriels et annuels ainsi qu'une liste des achats et ventes peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse:

REYL & Cie SA  
Rue du Rhône 4, CH-1204 Genève

Le service de paiement en Suisse est :

Banque Cantonale de Genève  
Quai de l'Île 17, CH-1204 Genève

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.

### Editorial

2024 a été porteuse pour les principaux marchés d'actions, malgré les incertitudes qui l'ont rythmée. Le reflux de l'inflation en Occident, la baisse des taux directeurs par les banques centrales, la bonne santé de l'économie américaine et la diffusion de l'IA expliquent cette bonne dynamique. Mais en y regardant de plus près, le marasme économique chinois et l'apparente léthargie européenne ont fortement pénalisé certains titres exposés à ces zones. Plusieurs secteurs ont également souffert cette année : l'automobile occidentale (à quelques exceptions près), le luxe, les spiritueux et les cosmétiques, l'industrie des semi-conducteurs grand public ou destinés à l'automobile, la chimie, l'industrie pétrolière, en un mot, des secteurs cycliques ou dont la pérennité est remise en question. D'autres ont connu des taux de croissance remarquables accompagnés de performance boursière arrogante : on reconnaîtra là principalement la tech américaine.

Les incertitudes demeurent et sont multiples en ce début d'exercice. Quelle sera la tonalité du second mandat de Donald Trump ? N'y a-t-il pas un risque de surchauffe de l'économie américaine et de bulle des actifs américains ? La Chine rebondira-t-elle économiquement et passera-t-elle à l'offensive à Taiwan ; sa population réagira-t-elle face à un pouvoir de plus en plus totalitaire ? Les tensions au Moyen-Orient atteindront-elles leur paroxysme dans des sanctions militaires en Iran et une forte hausse du pétrole ? La guerre en Ukraine cessera-t-elle ? Le désordre politique en France peut-il déstabiliser la zone euro et l'Union Européenne décidera-t-elle enfin de sortir de sa torpeur face aux États-Unis et à la Chine, bien décidés à pousser leurs avantages respectifs ?

En termes de gestion, 2025 sera peut-être un tournant dans la mesure où le marché directeur (les États-Unis) est objectivement cher et qu'il n'est pas clair que les bonnes surprises viennent de cette région. Les taux longs peuvent s'y tendre, le dollar a déjà beaucoup monté et le consensus sur la zone est d'ores et déjà très positif. Il faut également garder à l'esprit que dans un monde davantage conflictuel, la priorité de beaucoup d'États pourrait être plus stratégique que simplement économique et financière. Il faudra donc être à l'affût des opportunités d'investissement (pays émergents, valeurs cycliques et petites et moyennes valeurs européennes ?).

Mais comme en 2024 où bien des incertitudes prévalaient déjà, 2025 pourrait se révéler porteuse boursièrement grâce à une IA pénétrant toujours plus nos économies et apportant des gains de productivité, grâce à une possible reprise du cycle industriel tant attendue depuis bientôt trois ans, alors que les prix de l'énergie se normalisent, grâce à des consommateurs européens pouvant reprendre confiance si l'Europe se réveille.

Au-delà de tous ces aléas de court terme, notre travail fondamental d'investisseurs à long terme sera récompensé si nous continuons à être doublement disciplinés, c'est-à-dire concentrés sur des actifs de très bonne qualité quelle que soit leur zone géographique, et ne les détenir que si leur prix n'est pas excessif par rapport à leur valeur fondamentale.

### Clartan - Valeurs

Clartan Valeurs a terminé l'année 2024 en hausse de +7,3 % (part C). Les principaux marchés actions ont eux aussi monté : le Stoxx Europe 600 de +8,79 % (total return) et le MSCI World Euro de +26,6 % (total return). Depuis sa création en 1991, le fonds affiche une performance cumulée de 1 048,8 % (soit 7,5 % annualisés).

2024 aura à nouveau été une année marquée par de multiples incertitudes : politiques d'abord, avec une élection présidentielle américaine à rebondissements, ce d'autant plus qu'elle intervenait en fin d'année, et en Europe avec les nouvelles instabilités française et allemande. A cela s'ajoutaient celles économiques, sur la conjoncture, sur l'inflation et donc de possibles baisses de taux moins rapides que prévues, et ainsi les conséquences sur l'emploi et la consommation, la poursuite ou non des parcours boursiers de la tech américaine après une année 2023 déjà vertigineuse. Mais au fur et à mesure que l'année s'écoulait, les incertitudes étaient mises de côté par des résultats d'entreprises cotées qui réconfortaient trimestre après trimestre.

Plus marquant au-delà de ce constat global fut encore la différence entre une économie américaine à nouveau en croissance de 2,5 % alors que sa petite sœur européenne peinait à atteindre 1 %. L'affaiblissement des marchés européens de l'emploi qui s'est ensuivi pourrait pousser les dirigeants européens à réagir, beaucoup plus sensibles à l'emploi qu'aux résultats des entreprises et aux comportements de la bourse. L'Europe prend lentement conscience de sa fragile situation par rapport aux géants américains et chinois aux politiques toujours plus agressives.

Dans ce contexte, les marchés, aussi bien obligataires que actions, ont poursuivi leur redressement entamé en 2023, au fur et à mesure de la non-confirmation des risques anticipés en début d'année. Le principal moteur de la bourse demeura néanmoins la technologie américaine avec des hausses de mastodontes à nouveau très spectaculaires (par exemple Nvidia avec +171 %). Ces hausses se sont faites « au détriment » des petites et moyennes capitalisations, tant aux États-Unis qu'en Europe, mais aussi des valeurs européennes en général, situées à l'écart des révolutions technologiques en cours.

Le fonds, resté pleinement investi en actions tout au long de l'année, a opéré des arbitrages au fur et à mesure que la reprise du cycle industriel tardait. A côté de prises de profit sur Seagate et Micron, des valeurs européennes industrielles et/ou de petites tailles telles Elis, GTT, Kion et Stora Enso, et des sociétés de produits de consommation, Diageo ou Nestlé, ont été cédées. Notre exposition automobile avec Stellantis et Mercedes a aussi été liquidée et nous avons arbitré Société Générale, BNP et Allianz au profit de Banco Santander. De nouvelles positions de tech américaines (Adobe, CrowdStrike, Microsoft, ServiceNow) mais aussi Thalès et Sika en Europe ont été initiées.

La performance du fonds a notamment été portée par nos banques italiennes Intesa et Unicredit (+220 pb et +199 pb de contribution respectivement), Seagate (84 pb) et Micron (83 pb), ServiceNow (75 pb) et Wabtec (72 pb). A l'inverse, Adobe (-56 pb), Dassault Systèmes (-53pb), Stora Enso (-33 pb) ou encore Galp Energia (-31pb) ont pesé.

Le fonds, toujours quasi totalement investi en actions, devrait continuer de bénéficier d'une conjoncture qui, sans être spectaculaire, devrait poursuivre sa reprise, même modeste, dans un monde très dirigé par les États-Unis. Les entreprises détenues dans Clartan Valeurs affichent une rentabilité des fonds propres proche de 21 % et une valorisation de 13 fois leurs bénéfices de 2025. Elles offrent ainsi, au vu de leur grande qualité, une perspective de revalorisation attractive pour l'investisseur de long terme.

### Clartan - Europe

En 2024, Clartan Europe affiche un recul de 4,6 % (part C), contre une progression de 8,6 % de son indice de référence (Morningstar Developed Markets Europe net return en euro). La performance cumulée atteint +209 % depuis le lancement en mai 2003.

La performance a été pénalisée par l'exposition du portefeuille à des entreprises sensibles à la reprise du cycle en Europe, qui se fait attendre, tout comme le redémarrage chinois : ainsi le secteur automobile (Forvia, Stellantis), les semi-conducteurs (STMicro, Soitec), des acteurs très liés à la consommation chinoise (Rémy Cointreau, Swatch), les matériaux de base (Arkéma, Norsk Hydro) et PageGroup comptent parmi les contributeurs qui ont le plus pesé. A contrario, les meilleurs contributeurs de notre sélection de titres ont été Alstom, Renault, une exception dans son secteur, Saint-Gobain, Technip Energies, Banca Transilvania, Richemont et Publicis.

L'incertitude politique et la détérioration des finances publiques françaises nous ont conduits à réduire ou céder des financières (BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole, Amundi, Ayvens) et des entreprises réalisant une part significative de leur activité en France (Elis, Veolia, Bouygues). Nous avons aussi cédé Danone, Sanofi et Forvia et allégé TotalEnergies.

Nous avons initié ou renforcé des positions sur des leaders redevenus abordables, tels ASML, Biomérieux, Airbus, Dassault Systèmes, Accenture et Thalès. Euronext, Santander et Spie ont également fait leur entrée en portefeuille.

Le fonds a été très investi la plupart du temps avec moins de 3 % de l'actif net en liquidités, hormis deux pointes à 8-10 %, dans le sillage de la dissolution de l'Assemblée et lors de la censure du gouvernement Barnier.

En Europe, les taux souverains se sont tendus sous l'effet des désordres politiques mais la Banque Centrale Européenne a entamé un cycle d'assouplissement monétaire et compte le poursuivre dès lors que l'inflation se dirige vers sa cible de 2 %. Ceci devrait bénéficier aux entreprises et aux ménages, si l'optimisme l'emporte sur l'attentisme et la précaution.

A fin décembre 2024, Clartan Europe est investi à 98 % en actions européennes. Les premières positions sont Technip Energies, Accenture, Richemont, ASML, Publicis, Biomérieux et Airbus. Les sociétés détenues affichent en moyenne une rentabilité de leurs fonds propres de 17 % et une valorisation boursière à onze fois les résultats attendus en 2025.

Le potentiel de revalorisation du fonds est significatif.

### Clartan - Flexible

En 2024, Clartan Flexible (part C) a progressé de +7,9 %. Il cherche à optimiser le couple rendement-risque par rapport à celui des principales bourses mondiales sur 5 ans ou plus ; il adapte dans ce but l'allocation et la sélection de titres.

Dans des marchés boursiers globalement porteurs, bien que marqués par des épisodes de volatilité et sans exubérance généralisée, l'exposition aux actions, statutairement comprise entre 20 et 70 %, est restée aux environs de 60 %, avec un fléchissement lors de la dissolution en France.

La poche a été gérée activement afin que le portefeuille présente des caractéristiques qui nous semblent à privilégier dans ce contexte :

- des perspectives bénéficiaires supérieures à la moyenne
- une dynamique de révision positive des estimations de bénéfices et une impulsion boursière favorables
- une volatilité contenue

Ainsi, les positions de tête (Wabtec, Euronext, Ralph Lauren, Technip Energies et Deutsche Telekom) de même que les achats les plus importants (Publicis, AstraZeneca, Iberdrola, Assa Abloy, GEA, Service Corp International) réunissent la plupart de ces qualités. A contrario, nous avons cédé Bouygues, Veolia, Verallia, Stora Enso, Rubis et Nestlé, qui ne les ont plus, ainsi que des financières exposées au risque politique français (Crédit Agricole, Amundi).

La part des obligations, libellées en euros, a évolué entre 36 % et 39 % de l'actif net, avec une large prédominance de la qualité de crédit *Investment Grade* et une durée proche de 2. Ce positionnement a bénéficié de la détente observée sur la partie courte de la courbe, influencée par la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne. Les mouvements ont consisté à arbitrer de façon opportuniste des maturités courtes vers des maturités plus longues, de trois à sept ans, afin d'accompagner la pentification qui se dessine.

La poche actions a assuré environ 80 % de la performance du fonds, le solde provenant des produits de taux.

- Les meilleurs contributeurs à la performance ont été Ralph Lauren (dont le cours a progressé de +61 % sur l'année), Wabtec (+59 %), IBM (+40 %), Prysmian (+52 %), Deutsche Telekom (+38 %), Euronext (+39 %) et Technip Energies (+23 %)
- Edenred (-45 %) et Pernod Ricard (-25 %) ont le plus pesé, l'ensemble des contributions négatives ampute la performance brute des actions de moins d'un quart

La dénomination «Flexible», adoptée en juillet, reflète la stratégie du fonds, qui exploitera la souplesse d'allocation permise et affûtera sa sélection afin de s'adapter au contexte continûment.

### Clartan - Patrimoine

Sur l'année 2024, Clartan Patrimoine (part C) a progressé de +3,7 %, ce qui porte la performance moyenne annuelle historique à +4,2 % depuis l'origine en juin 1991.

Le fonds est à dominante obligataire, avec au minimum 50 % de l'actif net investi en obligations de qualité *Investment Grade* libellées en euros. Ce socle procure stabilité et rendement. Il est complété par un portefeuille d'actions, plafonné à 35 % de l'actif net. Depuis notre réduction drastique de ce dernier jusqu'à 5 % fin 2023, concomitante à l'attrait retrouvé des produits de taux, nous avons graduellement renforcé cette classe d'actifs à la faveur de la volatilité estivale (9,5 % de l'actif net fin 2024). Parmi les bénéficiaires de ce mouvement figurent des titres cotés aux États-Unis comme Becton Dickinson, IBM, Service Corp et Union Pacific, mais aussi Allianz, Euronext, Iberdrola, Pernod Ricard et Publicis. Nous conservons un portefeuille concentré sur des secteurs défensifs, qui présente un rendement du dividende de 3,5 %.

En 2024 la désinflation et le ralentissement économique en Europe ont incité la Banque Centrale Européenne à entamer un cycle d'assouplissement monétaire, ce qui a contribué à la détente des taux d'obligations d'entreprises.

Sur le segment *investment grade*, le repli a été plus prononcé pour la partie courte de la courbe : à 2 ans la rémunération moyenne a baissé de 75 pb. Notre stratégie a consisté à céder les obligations souveraines résiduelles et saisir sélectivement des opportunités de rendement sur des émetteurs de qualité de notre univers d'investissement. Nous avons continué à prioriser la qualité de crédit, très majoritairement *Investment Grade*, et augmenté la diversification avec de nouveaux émetteurs : Fnac Darty, Kion, Nexans, Pandora et Rexel. La duration du portefeuille étant descendue à 1,7 (vs 2,1 fin 2023) et le rendement attendu à 3,3 % (vs 3,7 % fin 2023), nous privilégierons le rallongement des maturités, pour accompagner la pentification naissante.

Du fait de l'allocation, la contribution des obligations à la performance du fonds est très supérieure à celle des actions en 2024, les performances absolues des deux poches étant respectivement au-delà de 4 % et 10 %.

Les obligations (86 % de l'actif net à fin décembre) dotent Clartan Patrimoine d'un socle qui devrait contribuer à la régularité de la performance et limiter la volatilité. Ce positionnement est de nature à permettre une adaptation agile aux défis de 2025.

### Clartan - Ethos ESG Europe Small & Mid Cap

Après une bonne année 2023 clôturant sur une hausse de 12,5 %, l'exercice 2024 s'est révélé à nouveau volatil et compliqué pour Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap, avec une baisse de 2,6 % pour la part C, portant son rendement absolu depuis son lancement fin 2020 à +12,2 %.

Côté boursier, après un bon début d'année 2024, tant pour les petites et moyennes capitalisations que pour le fonds, les nouvelles instabilités politiques en France et en Allemagne, la peur de la concurrence industrielle chinoise et les mauvais résultats de certaines sociétés spécifiques ont eu un fort impact négatif à partir de juin, le fonds reperdant tout ce qu'il avait gagné depuis le début de l'année. Nous pouvons mentionner notamment les cas de Aquafil (-54 % en absolu sur l'année, -106 pb de contribution), Mersen (-42,5 %, -105 pb de contribution), Befesa (-41 %, -101 pb de contribution), Kion (-18 %, -50 pb de contribution) ainsi que les déboires très spécifiques d'Alfen (contribuant de -243 pb à la performance du fonds). Bien que le fonds affichât une performance plus en ligne avec les petites capitalisations européennes après le mois de juin, l'ensemble de ces dernières souffraient d'un désamour pour l'Europe et pour ses petites capitalisations en particulier.

Néanmoins, la forte exposition à l'industrie (environ 50 % du portefeuille) se révéla porteuse avec des positions telles qu'Alstom (+88 % en absolu sur l'année, +91 pb de contribution à la performance du fonds), Prysmian (+50 %, +152 pb de contribution) ou GEA (+27 %, +109 pb de contribution). Parmi les autres bonnes performances notons DormaKaba (+42 %, +57 pb de contribution), Pearson (+33 % en absolu, +109 pb de contribution) ou MIPS (+29 % en absolu, +46 pb de contribution).

Au-delà de la performance financière, l'année a été marquée par l'obtention de la note maximale (3 étoiles) dans le cadre du label IST allemand FNG en novembre, ainsi que par la confirmation du label français ISR en décembre 2024, ces deux labels validant une fois de plus la combinaison des savoir-faire de la fondation suisse Ethos pour la recherche extra-financière et l'actionnariat actif, ainsi que de Clartan Associés pour la recherche financière.

Le lancement en novembre d'une nouvelle classe de partage au sein du fonds soutenant l'Association de la Vallée de la Millière, fondée par Yann Arthus-Bertrand, a été un moment fort de l'année pour notre fonds.

Après cette année boursière 2024 décevante, les petites et moyennes capitalisations européennes devraient bénéficier en 2025 de la poursuite de la baisse des taux d'intérêt, de la relative faiblesse de l'euro favorable aux sociétés exportatrices et de valorisations désormais très attractives.

Le fonds reste concentré autour de tendances longues de croissance telles que la mobilité douce (MIPS et Renault), l'économie circulaire (Aquafil, Befesa et Tomra), l'industrie du câblage indispensable à la modernisation de nos réseaux (Prysmian et Nexans), l'utilisation innovante des ressources naturelles (Corticeira Amorim et Stora Enso), la construction durable (Arcadis, Kingspan, Spie et Wienerberger) et les infrastructures et bâtiments intelligents (Kion, Munters et Spie).

À fin décembre 2024, le portefeuille compte 41 titres et est investi à 97 % en actions avec une capitalisation moyenne de 8 milliards d'euros. Il est valorisé à 12,6 fois les résultats attendus sur les 12 prochains mois et offre un rendement de 2,4 %. Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap est investi dans des petites et moyennes capitalisations qui restent très en retard par rapport au reste de la cote et devrait donc apporter une surperformance relative avec une reprise de cycle.

Luxembourg, le 6 février 2025

Le Conseil d'Administration

Note : Les informations de ce rapport sont données à titre indicatif sur base d'informations historiques et ne sont pas indicatives des résultats futurs.



## Rapport d'audit

Aux Actionnaires de  
**CLARTAN**

---

### Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de CLARTAN (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

#### *Ce que nous avons audité*

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état globalisé du patrimoine pour le Fonds et l'état du patrimoine pour chacun de ses compartiments au 31 décembre 2024 ;
- l'état du portefeuille-titres et des autres actifs nets au 31 décembre 2024 ;
- l'état globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net pour le Fonds et l'état des opérations et des autres variations de l'actif net pour chacun de ses compartiments pour l'exercice clos à cette date ; et
- les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

---

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

---

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### **Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou certains de ses compartiments ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

---

### **Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers**

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de ses compartiments à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou ses compartiments à cesser leur exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
Représentée par

Luxembourg, le 25 mars 2025

Antoine Geoffroy

## CLARTAN

### Etat globalisé du patrimoine (en EUR) \* au 31 décembre 2024

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	850.282.324,52
Avoirs bancaires	21.853.473,51
Frais d'établissement, nets	4.971,86
A recevoir sur émissions d'actions	3.980.720,16
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	2.090.623,14
Total de l'actif	878.212.113,19

#### Exigible

Dettes bancaires	2,42
A payer sur rachats d'actions	572.294,33
Frais à payer	1.366.319,72
Total de l'exigible	1.938.616,47
Actif net à la fin de l'exercice	876.273.496,72

(\*) L'état globalisé fait état des données cumulées relatives à l'ensemble des compartiments de la SICAV et non pas seulement aux compartiments autorisés à l'offre en Suisse.

# CLARTAN

## Etat globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR) \* du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

### Revenus

Dividendes, nets	21.865.429,91
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	3.801.565,67
Intérêts bancaires	711.496,32
Autres commissions reçues	2.966,02
Autres revenus	312.943,97
Total des revenus	26.694.401,89

### Charges

Commission de gestion	13.623.328,71
Commission de dépositaire	371.477,18
Frais bancaires et autres commissions	105.226,61
Frais sur transactions	912.789,12
Frais d'administration centrale	459.296,11
Frais professionnels	66.840,37
Autres frais d'administration	200.473,69
Taxe d'abonnement	393.091,43
Autres impôts	7.866,45
Intérêts bancaires payés	2,14
Autres charges	436.449,03
Total des charges	16.576.840,84

Revenus nets des investissements	10.117.561,05
----------------------------------	---------------

### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	43.371.489,61
- sur futures	-19.990,00
- sur changes à terme	-32,95
- sur devises	-111.358,88
Résultat réalisé	53.357.668,83

### Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	-8.333.966,71
---------------------------	---------------

Résultat des opérations	45.023.702,12
-------------------------	---------------

Dividendes payés	-253.628,78
------------------	-------------

Réinvestissements	2.050,97
-------------------	----------

Emissions	121.046.326,88
-----------	----------------

Rachats	-179.942.339,44
---------	-----------------

Total des variations de l'actif net	-14.123.888,25
-------------------------------------	----------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	890.397.384,97
---	----------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	876.273.496,72
---	----------------

(\*) L'état globalisé fait état des données cumulées relatives à l'ensemble des compartiments de la SICAV et non pas seulement aux compartiments autorisés à l'offre en Suisse.

## CLARTAN - VALEURS

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2024

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	540.075.591,27
Avoirs bancaires	16.475.494,60
A recevoir sur émissions d'actions	1.994.696,65
Total de l'actif	<u>558.545.782,52</u>

#### Exigible

Dettes bancaires	2,14
A payer sur rachats d'actions	488.842,81
Frais à payer	950.665,65
Total de l'exigible	<u>1.439.510,60</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u><u>557.106.271,92</u></u>

#### Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
C	2.713.900,0647	EUR	175,19	475.456.078,40
D	41.938,0429	EUR	121,93	5.113.563,34
I	45.492,8405	EUR	1.682,39	76.536.630,18
				<u>557.106.271,92</u>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - VALEURS

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

#### Revenus

Dividendes, nets	17.365.910,26
Intérêts bancaires	326.441,46
Autres revenus	209.877,35
Total des revenus	17.902.229,07

#### Charges

Commission de gestion	9.653.176,55
Commission de dépositaire	224.069,48
Frais bancaires et autres commissions	58.812,35
Frais sur transactions	588.497,93
Frais d'administration centrale	143.293,54
Frais professionnels	45.875,46
Autres frais d'administration	82.073,35
Taxe d'abonnement	253.562,12
Autres impôts	5.148,84
Intérêts bancaires payés	2,14
Autres charges	276.234,96
Total des charges	11.330.746,72

Revenus nets des investissements	6.571.482,35
----------------------------------	--------------

#### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	35.543.062,04
- sur futures	-19.990,00
- sur devises	-91.626,46
Résultat réalisé	42.002.927,93

#### Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	-2.690.678,40
---------------------------	---------------

Résultat des opérations	39.312.249,53
-------------------------	---------------

Dividendes payés	-192.126,82
------------------	-------------

Réinvestissements	-
-------------------	---

Emissions	66.514.219,45
-----------	---------------

Rachats	-86.740.142,93
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	18.894.199,23
-------------------------------------	---------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	538.212.072,69
---	----------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	557.106.271,92
---	----------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - VALEURS

### Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2024

Total de l'actif net	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
	EUR	429.891.701,80	538.212.072,69	557.106.271,92

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
C	EUR	132,93	163,24	175,19
D	EUR	99,24	117,96	121,93
I	EUR	1.260,37	1.557,67	1.682,39

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
C	EUR	-6,17	22,80	7,32
D	EUR	-6,17	22,81	7,31
I	EUR	-5,57	23,59	8,01

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C	2.790.142,6514	307.016,5117	-383.259,0984	2.713.900,0647
D	38.828,5317	12.912,6061	-9.803,0949	41.938,0429
I	50.176,4184	6.836,6260	-11.520,2039	45.492,8405

TER par classe d'action au 31.12.2024 (non-audité)	(en %)
C	1,99
D	1,99
I	1,35

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
D	EUR	4,72	25.04.2024

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

## CLARTAN - VALEURS

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) au 31 décembre 2024

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>					
<b>Actions</b>					
CHF	37.938	Co Financière Richemont SA	5.075.035,42	5.573.407,12	1,00
CHF	1.453	Givaudan SA Reg	6.726.619,08	6.139.039,02	1,10
CHF	155.653	Novartis AG Reg	10.015.205,21	14.708.323,90	2,64
CHF	8.003	Roche Holding Ltd Pref	2.262.761,14	2.178.340,63	0,39
CHF	34.266	Sika Ltd	9.464.557,56	7.877.654,34	1,41
			33.544.178,41	36.476.765,01	6,54
EUR	61.967	Adidas AG Reg	9.505.382,15	14.673.785,60	2,63
EUR	143.744	Airbus SE	15.055.064,79	22.248.696,32	3,99
EUR	44.554	Allianz SE Reg	9.246.877,75	13.183.528,60	2,37
EUR	29.851	ASML Holding NV	17.426.955,78	20.259.873,70	3,64
EUR	4.487.431	Banco Santander Reg SA	20.845.827,98	20.034.135,70	3,60
EUR	193.469	BNP Paribas SA A	9.561.015,96	11.457.234,18	2,06
EUR	209.219	Dassault Systemes SA	8.564.544,23	7.008.836,50	1,26
EUR	528.451	ENI SpA	7.632.036,26	6.917.423,59	1,24
EUR	57.017	EssilorLuxottica SA	11.342.147,79	13.433.205,20	2,41
EUR	549.403	Galp Energia SGPS SA B	10.686.160,07	8.762.977,85	1,57
EUR	359.620	Iberdrola SA	4.850.282,17	4.782.946,00	0,86
EUR	105.528	Industria de Diseno Textil SA	3.382.315,44	5.238.409,92	0,94
EUR	7.347.022	Intesa Sanpaolo SpA	18.262.326,44	28.381.545,99	5,09
EUR	200.829	Kingspan Group	12.544.261,75	14.148.403,05	2,54
EUR	133.779	Legrand Holding SA	11.684.724,36	12.580.577,16	2,26
EUR	4.695	LVMH Moët Hennessy L Vuit SE	3.437.526,30	2.983.672,50	0,54
EUR	273.465	Publicis Groupe SA	10.373.787,37	28.166.895,00	5,06
EUR	17.803	Schneider Electric SE	2.440.463,28	4.288.742,70	0,77
EUR	659.003	Shell Plc	14.483.300,10	19.845.875,35	3,56
EUR	80.642	Siemens Healthineers AG Reg	4.454.895,91	4.128.870,40	0,74
EUR	65.662	Thales SA	10.426.665,87	9.104.036,30	1,63
EUR	299.925	Totalenergies SE	13.933.927,17	16.006.997,25	2,87
EUR	637.079	Unicredit SpA Reg	7.713.243,10	24.543.468,48	4,41
EUR	503.319	Universal Music Group NV	10.971.044,10	12.442.045,68	2,23
EUR	163.851	Veolia Environnement SA	3.280.767,39	4.442.000,61	0,80
			252.105.543,51	329.064.183,63	59,07
GBP	52.052	AstraZeneca Plc	6.834.729,87	6.591.531,93	1,18
GBP	83.905	Relx Plc	3.703.406,46	3.683.494,58	0,66
GBP	187.415	Rio Tinto Plc	11.166.202,16	10.707.979,18	1,92
			21.704.338,49	20.983.005,69	3,76
NOK	1.938.963	Norsk Hydro ASA	12.473.217,89	10.308.458,83	1,85
SEK	550.134	Assa Abloy AB B	12.931.415,42	15.711.293,36	2,82
SEK	866.892	Atlas Copco AB A	11.707.593,57	12.791.676,38	2,30
SEK	471.407	Boliden AB	12.816.894,31	12.791.428,13	2,30
			37.455.903,30	41.294.397,87	7,42
USD	38.337	Accenture Plc	11.347.820,55	13.019.184,51	2,34
USD	21.851	Adobe Inc Reg	12.429.849,94	9.379.962,04	1,68
USD	9.874	Apple Inc Reg	2.095.970,75	2.386.955,38	0,43
USD	28.283	CrowdStrike Holdings Inc Reg	7.495.698,97	9.341.935,79	1,68
USD	23.776	Intuitive Surgical Inc	9.110.588,62	11.980.037,61	2,15
USD	19.557	Linde Plc	6.907.404,69	7.902.659,17	1,42
USD	31.882	Microsoft Corp	12.147.456,66	12.972.548,51	2,33

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - VALEURS

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite) au 31 décembre 2024

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
USD	165.679	On Holding AG Partizsch	5.752.394,26	8.759.763,33	1,57
USD	13.225	ServiceNow Inc Reg	9.544.050,92	13.534.208,90	2,43
USD	55.749	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	4.105.855,81	10.203.159,48	1,83
			<u>80.937.091,17</u>	<u>99.480.414,72</u>	<u>17,86</u>
<b>Total actions</b>			<u>438.220.272,77</u>	<u>537.607.225,75</u>	<u>96,50</u>
<b>Fonds d'investissement ouverts</b>					
<b>Fonds d'investissement (OPCVM)</b>					
EUR	2.152	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	2.156.883,48	2.468.365,52	0,44
<b>Total fonds d'investissement (OPCVM)</b>			<u>2.156.883,48</u>	<u>2.468.365,52</u>	<u>0,44</u>
Total portefeuille-titres			440.377.156,25	540.075.591,27	96,94
Avoirs bancaires				16.475.494,60	2,96
Dettes bancaires				-2,14	0,00
Autres actifs/(passifs) nets				555.188,19	0,10
<b>Total</b>				<u><u>557.106.271,92</u></u>	<u><u>100,00</u></u>

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - VALEURS

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Industrie	18,14 %
Finances	17,53 %
Biens de consommation durable	16,81 %
Technologies	16,02 %
Matières premières	10,00 %
Energie	9,24 %
Services de santé	7,10 %
Services aux collectivités	1,66 %
Fonds d'investissement	0,44 %
Total	<u>96,94 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	19,66 %
Etats-Unis d'Amérique	12,53 %
Italie	10,74 %
Pays-Bas	9,86 %
Royaume-Uni	8,74 %
Suisse	8,11 %
Suède	7,42 %
Allemagne	5,74 %
Espagne	5,40 %
Irlande	4,88 %
Norvège	1,85 %
Portugal	1,57 %
Luxembourg	0,44 %
Total	<u>96,94 %</u>

## CLARTAN - EUROPE

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2024

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	66.053.111,68
Avoirs bancaires	1.392.220,86
Total de l'actif	67.445.332,54

#### Exigible

Dettes bancaires	0,28
A payer sur rachats d'actions	1.842,42
Frais à payer	121.501,55
Total de l'exigible	123.344,25
Actif net à la fin de l'exercice	67.321.988,29

#### Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
C	202.338,5553	EUR	309,33	62.589.495,65
D	2.244,4690	EUR	87,39	196.150,54
I	3.739,3929	EUR	1.213,12	4.536.342,10
				67.321.988,29

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - EUROPE

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

#### Revenus

Dividendes, nets	2.603.453,59
Intérêts bancaires	87.120,78
Autres revenus	40.107,37
Total des revenus	2.730.681,74

#### Charges

Commission de gestion	1.256.977,91
Commission de dépositaire	32.831,15
Frais bancaires et autres commissions	11.383,62
Frais sur transactions	125.000,86
Frais d'administration centrale	61.744,34
Frais professionnels	4.426,12
Autres frais d'administration	30.067,07
Taxe d'abonnement	33.113,76
Autres impôts	694,80
Autres charges	49.708,69
Total des charges	1.605.948,32

Revenus nets des investissements	1.124.733,42
----------------------------------	--------------

#### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	1.401.047,31
- sur devises	-21.466,28
Résultat réalisé	2.504.314,45

#### Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	-5.677.511,71
Résultat des opérations	-3.173.197,26

Dividendes payés	-7.574,48
------------------	-----------

Réinvestissements	-
-------------------	---

Emissions	3.753.299,28
-----------	--------------

Rachats	-11.534.811,72
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	-10.962.284,18
-------------------------------------	----------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	78.284.272,47
---	---------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	67.321.988,29
---	---------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - EUROPE

### Statistiques (en EUR) au 31 décembre 2024

Total de l'actif net	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
	EUR	66.678.126,41	78.284.272,47	67.321.988,29

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
C	EUR	281,08	324,13	309,33
D	EUR	85,00	94,85	87,39
I	EUR	1.088,54	1.263,20	1.213,12

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
C	EUR	-10,14	15,32	-4,57
D	EUR	-10,14	15,31	-4,56
I	EUR	-9,58	16,05	-3,96

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C	220.527,4736	10.541,5364	-28.730,4547	202.338,5553
D	2.281,4690	17,0000	-54,0000	2.244,4690
I	5.215,7953	311,3106	-1.787,7130	3.739,3929

TER par classe d'action au 31.12.2024 (non-audité)	(en %)
C	2,08
D	2,07
I	1,44

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
D	EUR	3,32	25.04.2024

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

## CLARTAN - EUROPE

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) au 31 décembre 2024

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>					
<b>Actions</b>					
CHF	15.641	Co Financière Richemont SA	1.819.633,40	2.297.792,74	3,41
CHF	7.950	Swatch Group AG	2.182.234,39	1.397.439,91	2,08
			4.001.867,79	3.695.232,65	5,49
EUR	14.170	Airbus SE	1.954.883,09	2.193.232,60	3,26
EUR	64.212	Alstom	1.447.784,48	1.384.410,72	2,06
EUR	13.066	Arkema	1.109.569,45	961.004,30	1,43
EUR	3.372	ASML Holding NV	2.351.714,62	2.288.576,40	3,40
EUR	300.122	Banco Santander Reg SA	1.392.910,17	1.339.894,67	1,99
EUR	21.219	BioMerieux SA	2.134.370,85	2.196.166,50	3,26
EUR	13.185	BNP Paribas SA A	727.537,40	780.815,70	1,16
EUR	43.765	Bouygues SA	1.386.715,13	1.249.053,10	1,86
EUR	19.548	Cie de Saint-Gobain SA	1.285.240,56	1.675.263,60	2,49
EUR	53.661	Crédit Agricole SA	664.440,51	713.154,69	1,06
EUR	10.320	Dassault Aviation SA	1.228.227,20	2.035.104,00	3,02
EUR	37.326	Dassault Systemes SA	1.223.055,14	1.250.421,00	1,86
EUR	41.017	Elis SA	575.925,68	775.221,30	1,15
EUR	98.706	ENI SpA	1.400.423,21	1.292.061,54	1,92
EUR	16.146	Euronext NV	1.478.837,37	1.748.611,80	2,60
EUR	12.531	Gaztransport et technigaz SA	883.855,27	1.611.486,60	2,39
EUR	62.645	Imerys SA	2.165.420,06	1.766.589,00	2,62
EUR	16.950	Industria de Diseno Textil SA	763.755,63	841.398,00	1,25
EUR	18.650	Kingspan Group	1.165.148,73	1.313.892,50	1,95
EUR	37.712	Kion Group AG	1.445.897,53	1.201.504,32	1,79
EUR	1.025	L'Oréal SA	339.464,42	350.396,25	0,52
EUR	19.066	Legrand Holding SA	1.676.741,58	1.792.966,64	2,66
EUR	6.813	Pernod-Ricard SA	1.100.195,94	742.617,00	1,10
EUR	21.774	Publicis Groupe SA	1.681.347,92	2.242.722,00	3,33
EUR	11.038	Remy Cointreau SA	1.157.534,70	644.619,20	0,96
EUR	41.378	Renault SA	1.523.820,95	1.946.834,90	2,89
EUR	49.066	Rexel SA	1.091.821,95	1.207.023,60	1,79
EUR	43.682	Shell Plc	953.407,72	1.315.483,43	1,95
EUR	230.266	SMCP SA	1.373.264,86	845.076,22	1,26
EUR	51.501	Société Générale SA	1.348.203,54	1.398.767,16	2,08
EUR	15.982	Soitec	2.060.280,15	1.392.831,30	2,07
EUR	3.957	Sopra Steria Group SA	804.463,05	676.647,00	1,01
EUR	28.714	Spie SAS	857.433,11	862.568,56	1,28
EUR	8.824	STEF SA	591.876,60	1.157.708,80	1,72
EUR	73.155	Stellantis NV	1.024.462,52	924.971,82	1,37
EUR	37.444	STMicroelectronics NV	1.632.660,14	899.030,44	1,34
EUR	95.173	Technip Energies NV	1.225.064,63	2.445.946,10	3,63
EUR	6.121	Thales SA	908.251,33	848.676,65	1,26
EUR	5.140	Totalenergies SE	259.449,30	274.321,80	0,41
EUR	34.357	Veolia Environnement SA	823.393,36	931.418,27	1,38
EUR	42.027	Verallia SA Reg S	1.569.459,63	1.020.415,56	1,52
			50.788.309,48	52.538.905,04	78,05
GBP	392.000	Page Gr Plc	2.061.984,31	1.629.387,75	2,42
NOK	205.895	Norsk Hydro ASA	1.185.731,21	1.094.636,74	1,63
RON	131.895	Banca Transilvania SA	222.488,36	715.757,98	1,06
SEK	30.318	Assa Abloy AB B	807.270,46	865.852,67	1,29
SEK	35.141	Epiroc AB A	645.257,17	591.315,20	0,88
SEK	73.032	Munters Group AB B Reg	835.598,32	1.187.100,65	1,76
			2.288.125,95	2.644.268,52	3,93

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - EUROPE

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite) au 31 décembre 2024

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
USD	6.945	Accenture Plc	2.107.249,66	2.358.511,00	3,50
<b>Total actions</b>			<u>62.655.756,76</u>	<u>64.676.699,68</u>	<u>96,08</u>
<b>Fonds d'investissement ouverts</b>					
<b>Fonds d'investissement (OPCVM)</b>					
EUR	1.200	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	<u>1.200.000,00</u>	<u>1.376.412,00</u>	<u>2,04</u>
<b>Total fonds d'investissement (OPCVM)</b>			<u>1.200.000,00</u>	<u>1.376.412,00</u>	<u>2,04</u>
Total portefeuille-titres			63.855.756,76	66.053.111,68	98,12
Avoirs bancaires				1.392.220,86	2,07
Dettes bancaires				-0,28	0,00
Autres actifs/(passifs) nets				-123.343,97	-0,19
Total				<u>67.321.988,29</u>	<u>100,00</u>

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - EUROPE

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Industrie	31,49 %
Biens de consommation durable	15,59 %
Technologies	13,18 %
Finances	11,10 %
Energie	10,30 %
Matières premières	7,20 %
Services de santé	3,26 %
Biens de consommation non-cyclique	2,58 %
Fonds d'investissement	2,04 %
Services aux collectivités	1,38 %
Total	<u>98,12 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	55,23 %
Pays-Bas	11,97 %
Suisse	5,49 %
Irlande	5,45 %
Royaume-Uni	4,37 %
Suède	3,93 %
Espagne	3,24 %
Luxembourg	2,04 %
Italie	1,92 %
Allemagne	1,79 %
Norvège	1,63 %
Roumanie	1,06 %
Total	<u>98,12 %</u>

## CLARTAN - FLEXIBLE

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2024

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	44.500.643,14
Avoirs bancaires	1.613.449,29
A recevoir sur émissions d'actions	701.779,57
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	244.743,31
Total de l'actif	47.060.615,31

#### Exigible

Frais à payer	72.737,95
Total de l'exigible	72.737,95
Actif net à la fin de l'exercice	46.987.877,36

#### Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
C	298.596,9253	EUR	138,92	41.481.899,31
D	562,0008	EUR	99,47	55.903,96
I	72,8428	EUR	74.819,66	5.450.074,09
				46.987.877,36

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - FLEXIBLE

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

#### Revenus

Dividendes, nets	764.325,22
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	409.474,90
Intérêts bancaires	62.218,71
Autres revenus	11.396,39
Total des revenus	1.247.415,22

#### Charges

Commission de gestion	675.514,16
Commission de dépositaire	20.186,83
Frais bancaires et autres commissions	5.650,74
Frais sur transactions	56.348,69
Frais d'administration centrale	56.606,48
Frais professionnels	3.078,41
Autres frais d'administration	25.924,31
Taxe d'abonnement	19.646,36
Autres impôts	133,87
Autres charges	23.778,37
Total des charges	886.868,22

Revenus nets des investissements 360.547,00

#### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	2.305.537,80
- sur changes à terme	-1,64
- sur devises	1.125,82
Résultat réalisé	2.667.208,98

#### Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres 830.299,63

Résultat des opérations 3.497.508,61

Dividendes payés -1.039,64

Réinvestissements -

Emissions 13.608.455,80

Rachats -15.886.768,47

Total des variations de l'actif net 1.218.156,30

Total de l'actif net au début de l'exercice 45.769.721,06

Total de l'actif net à la fin de l'exercice 46.987.877,36

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - FLEXIBLE

### Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2024

Total de l'actif net	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
	EUR	39.831.078,15	45.769.721,06	46.987.877,36

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
C	EUR	117,52	128,70	138,92
D	EUR	87,45	93,94	99,47
I	EUR	62.630,10	68.949,88	74.819,66

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
C	EUR	-6,23	9,51	7,94
D	EUR	-6,23	9,51	7,94
I	EUR	-5,74	10,09	8,51

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C	310.805,3182	87.592,3723	-99.800,7652	298.596,9253
D	551,0008	13,0000	-2,0000	562,0008
I	82,9216	37,9862	-48,0650	72,8428

TER par classe d'action au 31.12.2024 (non-audité)	(en %)
C	1,91
D	1,91
I	1,39

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
D	EUR	1,88	25.04.2024

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

## CLARTAN - FLEXIBLE

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) au 31 décembre 2024

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>					
<b>Actions</b>					
CHF	5.821	Co Financière Richemont SA	678.594,46	855.153,22	1,82
CHF	8.879	Novartis AG Reg	585.515,79	839.015,04	1,79
			1.264.110,25	1.694.168,26	3,61
EUR	1.712	Allianz SE Reg	455.078,03	506.580,80	1,08
EUR	9.554	Arcadis NV	380.753,56	561.775,20	1,19
EUR	8.008	BioMerieux SA	772.595,51	828.828,00	1,76
EUR	19.834	Bureau Veritas SA	589.460,12	581.929,56	1,24
EUR	5.290	Dassault Systemes SA	185.658,37	177.215,00	0,38
EUR	31.220	Deutsche Telekom AG Reg	635.885,51	901.945,80	1,92
EUR	30.681	Elis SA	421.305,30	579.870,90	1,23
EUR	37.961	ENI SpA	526.078,90	496.909,49	1,06
EUR	8.635	Euronext NV	636.304,35	935.170,50	1,99
EUR	5.833	Gaztransport et technigaz SA	472.862,03	750.123,80	1,60
EUR	14.603	GEA Group AG	693.772,97	698.315,46	1,49
EUR	56.156	Iberdrola SA	742.590,22	746.874,80	1,59
EUR	11.498	Industria de Diseno Textil SA	531.934,24	570.760,72	1,21
EUR	6.317	Kingspan Group	384.943,96	445.032,65	0,95
EUR	6.481	Legrand Holding SA	650.365,15	609.473,24	1,30
EUR	8.011	Michelin SA	285.503,70	254.749,80	0,54
EUR	4.678	Pernod-Ricard SA	635.223,90	509.902,00	1,08
EUR	11.791	Prysmian SpA	392.326,68	727.033,06	1,55
EUR	8.587	Publicis Groupe SA	801.791,35	884.461,00	1,88
EUR	7.759	Sanofi SA	768.058,71	727.328,66	1,55
EUR	11.269	Shell Plc	314.946,04	339.365,94	0,72
EUR	23.243	Spie SAS	576.617,79	698.219,72	1,49
EUR	4.429	STEF SA	359.825,03	581.084,80	1,24
EUR	36.104	Technip Energies NV	574.069,56	927.872,80	1,97
EUR	4.258	Thales SA	468.654,08	590.371,70	1,26
EUR	8.457	Totalenergies SE	459.234,05	451.350,09	0,96
			13.715.839,11	16.082.545,49	34,23
GBP	5.447	AstraZeneca Plc	708.994,44	689.773,20	1,47
GBP	17.258	Relx Plc	588.067,81	757.639,59	1,61
			1.297.062,25	1.447.412,79	3,08
NOK	11.399	Bakkafrost P/F Reg	613.020,65	614.359,18	1,31
SEK	24.346	Assa Abloy AB B	645.695,15	695.298,14	1,48
SEK	29.108	Essity AB B Reg	681.151,48	752.185,74	1,60
			1.326.846,63	1.447.483,88	3,08
USD	2.388	Becton Dickinson & Co	523.938,27	522.990,21	1,11
USD	4.024	IBM Corp	506.232,94	853.939,49	1,82
USD	1.206	Microsoft Corp	465.114,67	490.712,42	1,04
USD	4.166	Ralph Lauren Corp A	433.548,76	928.914,64	1,98
USD	9.911	Service Corp Intl	651.367,35	763.679,91	1,62
USD	2.968	Union Pacific Corp	680.594,07	653.366,85	1,39
USD	5.163	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	376.031,09	944.930,18	2,01
			3.636.827,15	5.158.533,70	10,97
<b>Total actions</b>			<b>21.853.706,04</b>	<b>26.444.503,30</b>	<b>56,28</b>
<b>Obligations</b>					
EUR	1.000.000	Arcadis NV 4.875% 23/28.02.28	991.152,00	1.046.020,00	2,23
EUR	800.000	Arval Serv Lease SA 4.125% EMTN 23/13.04.26	800.320,00	809.896,00	1,72
EUR	800.000	Banca Transilvania SA VAR EMTN 23/07.12.28	841.720,00	868.332,00	1,85
EUR	400.000	Banca Transilvania SA VAR EMTN Ser 1 23/27.04.27	421.920,00	423.730,00	0,90

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - FLEXIBLE

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite) au 31 décembre 2024

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	600.000	BPCE S.A. 0% 14/25.06.26	819.000,00	895.857,00	1,91
EUR	900.000	Bq Fédérative du Crédit Mutuel 2.375% EMTN SUB 16/24.03.26	872.460,00	892.381,50	1,90
EUR	800.000	Bureau Veritas SA 1.875% 18/06.01.25	789.760,00	799.872,00	1,70
EUR	900.000	Crédit Agricole SA VAR 20/22.04.26	866.160,00	894.519,00	1,90
EUR	800.000	Elis SA 1% EMTN 19/03.04.25	753.200,00	795.556,00	1,69
EUR	432.000	Forvia SE 7.25% 22/15.06.26	444.312,00	446.729,04	0,95
EUR	800.000	Imerys SA 1.5% EMTN Ser 5 17/15.01.27	739.600,00	778.036,00	1,66
EUR	400.000	Imerys SA 4.75% EMTN 23/29.11.29	417.584,00	421.134,00	0,90
EUR	500.000	Intesa San Paolo 0.625% EMTN 21/24.02.26	451.250,00	487.425,00	1,04
EUR	610.000	Intesa Sanpaolo SpA 2.125% EMTN Sen Ser 942 20/26.05.25	586.720,00	607.871,10	1,29
EUR	500.000	Nexans SA 5.5% 23/05.04.28	508.700,00	530.117,50	1,13
EUR	330.000	Pandora A/S 3.875% EMTN 24/31.05.30	326.881,50	337.223,70	0,72
EUR	450.000	Rexel SA 2.125% 21/15.06.28	418.455,00	432.236,25	0,92
EUR	700.000	Société Générale SA VAR EMTN 20/21.04.26	668.640,00	695.789,50	1,48
EUR	900.000	Stora Enso Oyj 4% EMTN 23/01.06.26	899.532,00	912.568,50	1,94
EUR	1.000.000	Technip Energies NV 1.125% 21/28.05.28	858.220,00	934.510,00	1,99
EUR	750.000	Unicredit SpA VAR EMTN Ser 679 20/20.01.26	699.000,00	749.306,25	1,59
EUR	1.000.000	Verallia SA 3.875% 24/04.11.32	995.920,00	996.155,00	2,12
EUR	1.000.000	Wabtec Transportation Neth BV 1.25% 21/03.12.27	898.390,00	952.715,00	2,03
<b>Total obligations</b>			<b>16.068.896,50</b>	<b>16.707.980,34</b>	<b>35,56</b>
<b><u>Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé</u></b>					
<b>Obligations</b>					
EUR	300.000	Rexel SA 5.25% 23/15.09.30	310.770,00	315.850,50	0,67
<b>Total obligations</b>			<b>310.770,00</b>	<b>315.850,50</b>	<b>0,67</b>
<b><u>Fonds d'investissement ouverts</u></b>					
<b>Fonds d'investissement (OPCVM)</b>					
EUR	900	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	900.000,00	1.032.309,00	2,20
<b>Total fonds d'investissement (OPCVM)</b>			<b>900.000,00</b>	<b>1.032.309,00</b>	<b>2,20</b>
Total portefeuille-titres			39.133.372,54	44.500.643,14	94,71
Avoirs bancaires				1.613.449,29	3,43
Autres actifs/(passifs) nets				873.784,93	1,86
<b>Total</b>				<b>46.987.877,36</b>	<b>100,00</b>

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - FLEXIBLE

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Industrie	25,27 %
Finances	21,57 %
Biens de consommation durable	9,10 %
Energie	8,30 %
Services de santé	7,68 %
Matières premières	6,62 %
Biens de consommation non-cyclique	5,61 %
Technologies	4,85 %
Fonds d'investissement	2,20 %
Services de télécommunication	1,92 %
Services aux collectivités	1,59 %
Total	<u>94,71 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	42,12 %
Etats-Unis d'Amérique	10,97 %
Pays-Bas	7,44 %
Italie	6,53 %
Allemagne	4,49 %
Royaume-Uni	3,80 %
Suisse	3,61 %
Suède	3,08 %
Espagne	2,80 %
Roumanie	2,75 %
Luxembourg	2,20 %
Finlande	1,94 %
Feroe (Iles)	1,31 %
Irlande	0,95 %
Danemark	0,72 %
Total	<u>94,71 %</u>

## CLARTAN - PATRIMOINE

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2024

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	153.956.788,43
Avoirs bancaires	922.013,26
A recevoir sur émissions d'actions	1.281.942,84
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	1.845.879,83
Total de l'actif	158.006.624,36

#### Exigible

A payer sur rachats d'actions	81.385,96
Frais à payer	153.175,23
Total de l'exigible	234.561,19
Actif net à la fin de l'exercice	157.772.063,17

#### Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
C	2.332.820,0690	EUR	60,73	141.661.727,88
D	26.718,8170	EUR	99,45	2.657.307,90
I	11.795,7568	EUR	1.140,50	13.453.027,39
				157.772.063,17

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - PATRIMOINE

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

#### Revenus

Dividendes, nets	305.050,95
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	3.392.090,77
Intérêts bancaires	186.047,86
Autres revenus	36.520,08
Total des revenus	3.919.709,66

#### Charges

Commission de gestion	1.391.671,39
Commission de dépositaire	72.997,26
Frais bancaires et autres commissions	15.991,76
Frais sur transactions	82.309,22
Frais d'administration centrale	101.508,96
Frais professionnels	10.029,46
Autres frais d'administration	40.634,83
Taxe d'abonnement	73.604,57
Autres impôts	1.599,02
Autres charges	52.175,02
Total des charges	1.842.521,49

Revenus nets des investissements	2.077.188,17
----------------------------------	--------------

#### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	2.191.041,06
- sur devises	5.651,47
Résultat réalisé	4.273.880,70

#### Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	1.688.226,21
Résultat des opérations	5.962.106,91

Dividendes payés	-25.120,08
------------------	------------

Réinvestissements	2.050,97
-------------------	----------

Emissions	23.623.955,78
-----------	---------------

Rachats	-46.564.050,73
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	-17.001.057,15
-------------------------------------	----------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	174.773.120,32
---	----------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	157.772.063,17
---	----------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - PATRIMOINE

### Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2024

Total de l'actif net	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
	EUR	197.448.302,89	174.773.120,32	157.772.063,17

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
C	EUR	55,01	58,57	60,73
D	EUR	91,90	96,89	99,45
I	EUR	1.026,44	1.096,43	1.140,50

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
C	EUR	-5,12	6,47	3,69
D	EUR	-5,11	6,47	3,67
I	EUR	-4,81	6,82	4,02

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	réinvesties	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C	2.726.220,6663	334.418,0098	-	-727.818,6071	2.332.820,0690
D	27.731,0950	4.495,0226	21,2206	-5.528,5212	26.718,8170
I	11.316,3611	2.847,9255	-	-2.368,5298	11.795,7568

TER par classe d'action au 31.12.2024 (non-audit)	(en %)
C	1,10
D	1,10
I	0,77

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
D	EUR	0,97	25.04.2024

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

## CLARTAN - PATRIMOINE

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) au 31 décembre 2024

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>					
<b>Actions</b>					
CHF	5.083	Co Financière Richemont SA	587.423,89	746.734,89	0,47
CHF	6.914	Novartis AG Reg	492.480,06	653.333,71	0,41
			1.079.903,95	1.400.068,60	0,88
EUR	2.393	Allianz SE Reg	649.408,03	708.088,70	0,45
EUR	7.944	BioMerieux SA	762.290,73	822.204,00	0,52
EUR	21.000	Bureau Veritas SA	625.248,59	616.140,00	0,39
EUR	4.561	Dassault Systemes SA	160.073,31	152.793,50	0,10
EUR	10.582	Deutsche Telekom AG Reg	244.964,47	305.713,98	0,19
EUR	31.474	ENI SpA	422.618,17	411.994,66	0,26
EUR	6.831	Euronext NV	644.977,56	739.797,30	0,47
EUR	5.450	Gaztransport et technigaz SA	448.303,96	700.870,00	0,44
EUR	13.135	GEA Group AG	644.129,22	628.115,70	0,40
EUR	54.807	Iberdrola SA	724.449,84	728.933,10	0,46
EUR	7.980	Industria de Diseno Textil SA	363.633,32	396.127,20	0,25
EUR	5.205	Pernod-Ricard SA	731.796,48	567.345,00	0,36
EUR	7.402	Publicis Groupe SA	721.580,12	762.406,00	0,48
EUR	8.369	Sanofi SA	817.547,49	784.510,06	0,50
EUR	9.885	Shell Plc	276.450,41	297.686,78	0,19
EUR	2.493	STEF SA	198.043,79	327.081,60	0,21
EUR	2.214	Thales SA	322.451,74	306.971,10	0,19
EUR	7.592	Totalenergies SE	423.145,88	405.185,04	0,26
			9.181.113,11	9.661.963,72	6,12
GBP	14.843	Relx Plc	497.744,49	651.619,21	0,41
SEK	21.333	Assa Abloy AB B	564.478,49	609.249,79	0,39
SEK	26.394	Essity AB B Reg	630.602,61	682.052,71	0,43
			1.195.081,10	1.291.302,50	0,82
USD	2.595	Becton Dickinson & Co	569.559,61	568.324,79	0,36
USD	2.673	IBM Corp	462.485,55	567.241,62	0,36
USD	6.870	Service Corp Intl	450.930,14	529.359,40	0,34
USD	1.366	Union Pacific Corp	322.276,45	300.707,25	0,19
			1.805.251,75	1.965.633,06	1,25
<b>Total actions</b>			13.759.094,40	14.970.587,09	9,48
<b>Obligations</b>					
EUR	6.000.000	Arcadis NV 4.875% 23/28.02.28	5.945.520,00	6.276.120,00	3,98
EUR	5.000.000	Arval Serv Lease SA 4.125% EMTN 23/13.04.26	5.002.000,00	5.061.850,00	3,21
EUR	1.800.000	Arval Serv Lease SA 4.25% EMTN Ser 8 23/11.11.25	1.808.028,00	1.819.692,00	1,15
EUR	1.600.000	Banca Transilvania SA VAR EMTN 23/07.12.28	1.655.360,00	1.736.664,00	1,10
EUR	3.200.000	Banca Transilvania SA VAR EMTN Ser 1 23/27.04.27	3.366.172,00	3.389.840,00	2,15
EUR	3.300.000	Becton Dickinson & Co 0.034% 21/13.08.25	3.057.450,00	3.245.599,50	2,06
EUR	2.800.000	BNP Paribas SA 2.375% EMTN Sub 15/17.02.25	2.718.717,86	2.795.604,00	1,77
EUR	3.000.000	BPCE S.A. 0% 14/25.06.26	4.095.000,00	4.479.285,00	2,84
EUR	1.800.000	Bq Fédérative du Crédit Mutuel 3% EMTN Sub 15/11.09.25	1.754.352,00	1.800.486,00	1,14
EUR	4.500.000	Carrefour Banque 0.107% EMTN Ser 4 21/14.06.25	4.175.500,00	4.445.865,00	2,82
EUR	3.600.000	Crédit Agricole SA VAR 20/22.04.26	3.436.596,00	3.578.076,00	2,27
EUR	2.500.000	Crédit Agricole SA VAR EMTN Ser 586 20/05.06.30	2.474.459,00	2.478.325,00	1,57
EUR	5.200.000	Elis SA 1% EMTN 19/03.04.25	4.895.800,00	5.171.114,00	3,28
EUR	3.000.000	Elis SA 2.875% EMTN Sen 18/15.02.26	2.849.832,00	2.998.950,00	1,90
EUR	1.500.000	Fnac Darty SA 6% 24/01.04.29	1.580.250,00	1.576.177,50	1,00
EUR	4.200.000	Forvia SE 3.125% Sen Reg S 19/15.06.26	3.947.580,00	4.149.999,00	2,63
EUR	802.000	Forvia SE 7.25% 22/15.06.26	824.857,00	829.344,19	0,53
EUR	5.700.000	Imerys SA 1.5% EMTN Ser 5 17/15.01.27	5.243.932,00	5.543.506,50	3,51
EUR	3.000.000	Imerys SA 4.75% EMTN 23/29.11.29	3.101.215,00	3.158.505,00	2,00

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - PATRIMOINE

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite) au 31 décembre 2024

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	2.300.000	Intesa San Paolo 0.625% EMTN 21/24.02.26	2.075.750,00	2.242.155,00	1,42
EUR	6.090.000	Intesa Sanpaolo SpA 2.125% EMTN Sen Ser 942 20/26.05.25	5.857.680,00	6.068.745,90	3,85
EUR	2.300.000	Kion Group AG 4% EMTN 24/20.11.29	2.324.119,00	2.344.815,50	1,49
EUR	3.000.000	Nexans SA 5.5% 23/05.04.28	3.175.650,00	3.180.705,00	2,02
EUR	2.500.000	Pandora A/S 3.875% EMTN 24/31.05.30	2.500.386,20	2.554.725,00	1,62
EUR	1.000.000	Raiffeisen Bank Intl AG VAR EMTN 23/15.09.28	1.057.500,00	1.070.325,00	0,68
EUR	2.600.000	RCI Banque SA 3.875% EMTN 24/30.09.30	2.591.160,00	2.613.208,00	1,66
EUR	3.200.000	RCI Banque SA VAR Sen Sub 19/18.02.30	3.193.920,00	3.189.920,00	2,02
EUR	3.800.000	Renault SA 2.5% EMTN 21/02.06.27	3.475.100,00	3.746.610,00	2,37
EUR	3.600.000	Rexel SA 2.125% 21/15.06.28	3.353.490,00	3.457.890,00	2,19
EUR	3.400.000	SEB SA 1.375% Sen 20/16.06.25	3.227.882,00	3.371.831,00	2,14
EUR	3.900.000	Spie SAS 2.63% Sen 19/18.06.26	3.735.110,00	3.886.389,00	2,46
EUR	3.000.000	Stellantis NV 0.625% EMTN 21/30.03.27	2.650.500,00	2.849.220,00	1,81
EUR	4.000.000	Stora Enso Oyj 4% EMTN 23/01.06.26	3.997.995,00	4.055.860,00	2,57
EUR	1.500.000	Stora Enso Oyj 4.25% EMTN 23/01.09.29	1.529.811,87	1.552.762,50	0,98
EUR	3.000.000	Technip Energies NV 1.125% 21/28.05.28	2.599.650,00	2.803.530,00	1,78
EUR	3.700.000	Unicredit SpA VAR EMTN 20/22.07.27	3.489.840,00	3.660.613,50	2,32
EUR	3.100.000	Unicredit SpA VAR EMTN 22/15.11.27	3.250.660,00	3.261.634,00	2,07
EUR	1.700.000	Veola Environnement SA 1.75% EMTN Reg S Sen 15/10.09.25	1.629.478,00	1.688.516,50	1,07
EUR	4.000.000	Wabtec Transportation Neth BV 1.25% 21/03.12.27	3.532.000,00	3.810.860,00	2,41
EUR	3.900.000	Wienerberger AG 2.75% Sen 20/04.06.25	3.803.365,00	3.898.459,50	2,47
<b>Total obligations</b>			<b>124.983.667,93</b>	<b>129.843.778,09</b>	<b>82,31</b>
<b><u>Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé</u></b>					
<b>Obligations</b>					
EUR	4.000.000	Rexel SA 5.25% 23/15.09.30	4.153.400,00	4.211.340,00	2,67
<b>Total obligations</b>			<b>4.153.400,00</b>	<b>4.211.340,00</b>	<b>2,67</b>
<b><u>Fonds d'investissement ouverts</u></b>					
<b>Fonds d'investissement (OPCVM)</b>					
EUR	2.152	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	2.156.883,48	2.468.365,52	1,56
EUR	33	Clartan Flexible I Cap	2.016.787,81	2.462.717,73	1,56
<b>Total fonds d'investissement (OPCVM)</b>			<b>4.173.671,29</b>	<b>4.931.083,25</b>	<b>3,12</b>
Total portefeuille-titres			147.069.833,62	153.956.788,43	97,58
Avoirs bancaires				922.013,26	0,58
Autres actifs/(passifs) nets				2.893.261,48	1,84
<b>Total</b>				<b>157.772.063,17</b>	<b>100,00</b>

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - PATRIMOINE

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Finances	40,14 %
Industrie	18,99 %
Biens de consommation durable	13,30 %
Matières premières	11,53 %
Services de santé	3,85 %
Fonds d'investissement	3,12 %
Energie	2,93 %
Services aux collectivités	1,53 %
Biens de consommation non-cyclique	1,13 %
Technologies	0,87 %
Services de télécommunication	0,19 %
Total	<u>97,58 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	55,45 %
Italie	9,92 %
Pays-Bas	8,67 %
Finlande	3,55 %
Etats-Unis d'Amérique	3,31 %
Roumanie	3,25 %
Autriche	3,15 %
Luxembourg	3,12 %
Allemagne	2,53 %
Danemark	1,62 %
Suisse	0,88 %
Suède	0,82 %
Espagne	0,71 %
Royaume-Uni	0,60 %
Total	<u>97,58 %</u>

## CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2024

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	36.328.933,96
Avoirs bancaires	1.200.880,59
Frais d'établissement, nets	4.971,86
A recevoir sur émissions d'actions	2.301,10
Total de l'actif	<u>37.537.087,51</u>

#### Exigible

A payer sur rachats d'actions	223,14
Frais à payer	58.789,87
Total de l'exigible	<u>59.013,01</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u><u>37.478.074,50</u></u>

#### Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
C	122.049,5954	EUR	112,18	13.691.105,89
Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière	6.271,1013	EUR	98,24	616.088,23
D	6.752,0010	EUR	95,10	642.120,59
I	19.534,4995	EUR	1.153,28	22.528.759,79
				<u>37.478.074,50</u>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

<b>Revenus</b>	
Dividendes, nets	826.689,89
Intérêts bancaires	42.498,57
Autres revenus	15.042,78
Total des revenus	884.231,24
<b>Charges</b>	
Commission de gestion	568.668,96
Commission de dépositaire	17.292,39
Frais bancaires et autres commissions	12.585,14
Frais sur transactions	59.232,11
Frais d'administration centrale	69.299,81
Frais professionnels	2.732,86
Autres frais d'administration	15.504,98
Taxe d'abonnement	10.057,73
Autres impôts	289,92
Autres charges	33.187,13
Total des charges	788.851,03
Revenus nets des investissements	95.380,21
<b>Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)</b>	
- sur portefeuille-titres	1.214.670,50
- sur changes à terme	-31,31
- sur devises	-4.743,46
Résultat réalisé	1.305.275,94
<b>Variation nette de la plus-/ (moins-) value non réalisée</b>	
- sur portefeuille-titres	-2.546.292,09
Résultat des opérations	-1.241.016,15
Dividendes payés	-27.767,76
Réinvestissements	-
Emissions	12.395.044,41
Rachats	-17.927.126,86
Total des variations de l'actif net	-6.800.866,36
Total de l'actif net au début de l'exercice	44.278.940,86
Total de l'actif net à la fin de l'exercice	37.478.074,50

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

### Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2024

Total de l'actif net	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
	EUR	38.078.831,45	44.278.940,86	37.478.074,50

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
C	EUR	102,44	115,22	112,18
Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière	EUR	-	-	98,24
D	EUR	93,00	101,16	95,10
E	EUR	844,41	960,74	961,80
I	EUR	1.039,70	1.177,04	1.153,28

(\*) Valeur nette d'inventaire utilisée pour le rachat final.

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
C	EUR	-19,79	12,48	-2,64
D	EUR	-19,78	12,48	-2,64
I	EUR	-19,27	13,21	-2,02

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C	119.283,1763	22.799,3298	-20.032,9107	122.049,5954
Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière	-	6.276,1013	-5,0000	6.271,1013
D	7.718,0000	1.303,0000	-2.268,9990	6.752,0010
E	10.000,0000	-	-10.000,0000	-
I	17.116,0983	7.325,9445	-4.907,5433	19.534,4995

TER par classe d'action au 31.12.2024 (non-audit)	(en %)
C	2,23
Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière *	2,26
D	2,23
I	1,59

\* TER annualisé

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
D	EUR	3,54	25.04.2024

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

# CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

## Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2024

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>					
<b>Actions</b>					
CHF	1.464	Dormakaba Holding AG	790.997,35	1.004.405,34	2,68
CHF	1.719	Geberit AG Reg	887.650,60	942.383,62	2,52
CHF	3.010	Sonova Holding AG	847.777,24	950.123,84	2,54
CHF	8.263	Straumann Holding AG	987.949,06	1.005.717,56	2,68
CHF	992	Swiss Life Holding Reg	529.486,85	739.338,88	1,97
CHF	2.229	Tecan Group AG	766.090,25	481.095,82	1,28
			4.809.951,35	5.123.065,06	13,67
EUR	35.720	Alstom	929.218,48	770.123,20	2,06
EUR	240.778	Aquafil SpA	1.239.367,79	344.312,54	0,92
EUR	21.925	Arcadis NV	768.144,55	1.289.190,00	3,44
EUR	31.272	Befesa SA Reg	1.383.508,69	649.206,72	1,73
EUR	12.766	BioMerieux SA	1.285.382,23	1.321.281,00	3,53
EUR	12.168	Brenntag AG	811.380,51	704.283,84	1,88
EUR	65.411	Corticeira Amorim SGPS SA Reg	659.313,97	526.558,55	1,41
EUR	34.085	Elis SA	525.833,35	644.206,50	1,72
EUR	11.283	Euronext NV	1.101.578,17	1.221.948,90	3,26
EUR	44.445	Fugro NV	899.435,05	743.120,40	1,98
EUR	31.854	GEA Group AG	1.212.493,60	1.523.258,28	4,06
EUR	389.427	Hera SpA	1.327.202,17	1.336.513,46	3,57
EUR	18.780	Kingspan Group	1.425.593,13	1.323.051,00	3,53
EUR	31.555	Kion Group AG	1.014.626,67	1.005.342,30	2,68
EUR	35.658	Mersen	1.227.049,75	734.554,80	1,96
EUR	8.322	Nexans SA	736.619,86	867.152,40	2,31
EUR	23.344	Prysmian SpA	830.640,47	1.439.391,04	3,84
EUR	49.040	Raiffeisen Bank Intl AG	670.118,43	968.540,00	2,58
EUR	25.546	Recordati Ind Chim e Farm SpA	1.170.056,33	1.292.627,60	3,45
EUR	22.568	Renault SA	751.816,50	1.061.824,40	2,83
EUR	24.516	Rexel SA	491.364,20	603.093,60	1,61
EUR	4.942	Soitec	534.451,06	430.695,30	1,15
EUR	4.948	Sopra Steria Group SA	1.060.508,23	846.108,00	2,26
EUR	22.427	Spie SAS	577.901,54	673.707,08	1,80
EUR	40.761	Stora Enso Oyj R	604.149,67	396.115,40	1,06
EUR	18.288	Veolia Environnement SA	458.971,09	495.787,68	1,32
EUR	19.768	Verallia SA Reg S	582.179,61	479.967,04	1,28
EUR	35.728	Wienerberger AG	1.115.343,99	956.795,84	2,55
			25.394.249,09	24.648.756,87	65,77
GBP	74.978	Pearson Plc	725.285,09	1.162.805,57	3,10
GBP	106.312	Watches of Switzerland Gr PLC Reg	499.385,97	719.560,98	1,92
			1.224.671,06	1.882.366,55	5,02
NOK	26.310	Borregaard ASA	437.589,40	407.954,78	1,09
NOK	91.113	Tomra Systems ASA	1.249.490,63	1.135.483,06	3,03
			1.687.080,03	1.543.437,84	4,12
SEK	17.361	MIPS AB Reg	670.835,38	713.679,88	1,90
SEK	82.131	Munters Group AB B Reg	700.735,79	1.335.000,59	3,56
SEK	36.266	Thule Group AB	1.062.823,83	1.082.627,17	2,89
			2.434.395,00	3.131.307,64	8,35
<b>Total portefeuille-titres</b>			<b>35.550.346,53</b>	<b>36.328.933,96</b>	<b>96,93</b>
<b>Avoirs bancaires</b>				<b>1.200.880,59</b>	<b>3,20</b>
<b>Autres actifs/(passifs) nets</b>				<b>-51.740,05</b>	<b>-0,13</b>
<b>Total</b>				<b>37.478.074,50</b>	<b>100,00</b>

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Industrie	36,17 %
Biens de consommation durable	13,56 %
Services de santé	12,20 %
Finances	9,53 %
Matières premières	7,39 %
Technologies	7,37 %
Services aux collectivités	4,89 %
Energie	3,86 %
Biens de consommation non-cyclique	1,96 %
Total	<u>96,93 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	23,83 %
Suisse	13,67 %
Italie	11,78 %
Pays-Bas	8,68 %
Allemagne	8,62 %
Suède	8,35 %
Autriche	5,13 %
Royaume-Uni	5,02 %
Norvège	4,12 %
Irlande	3,53 %
Luxembourg	1,73 %
Portugal	1,41 %
Finlande	1,06 %
Total	<u><u>96,93 %</u></u>

# CLARTAN

## Notes aux états financiers

au 31 décembre 2024

### Note 1 - Informations générales

CLARTAN (la "SICAV") est une société d'investissement à capital variable à compartiments multiples de droit luxembourgeois, soumise à la Partie I de la Loi de 2010 tel que modifié. La SICAV a été créée pour une durée illimitée en date du 20 août 2014 et les statuts ont été publiés en date du 26 août 2014.

La Valeur Nette d'Inventaire, le prix d'émission ainsi que le prix de remboursement et de conversion de chaque classe d'actions sont disponibles chaque jour ouvrable bancaire complet à Luxembourg au siège social de la SICAV.

Les documents suivants sont tenus à disposition du public au siège social de la SICAV et au siège social de la Société de Gestion :

- le Prospectus de la SICAV, comprenant les statuts et les fiches signalétiques,
- les documents d'Informations Clés de la SICAV (également publiées sur le site [www.clartan.com](http://www.clartan.com)),
- les rapports financiers de la SICAV.

Une copie des conventions conclues avec la Société de Gestion, les Gestionnaires et Conseillers en Investissements de la SICAV peut être consultée sans frais au siège social de la SICAV.

### Note 2 - Principales méthodes comptables

#### a) Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux Organismes de Placement Collectif et aux principales méthodes comptables généralement admises au Luxembourg.

Les états financiers de la SICAV ont été préparés sur selon le principe de la continuité d'exploitation.

#### b) Evaluation des actifs

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et des billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance et non encore touchés est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être encaissée ; dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un tel montant que la Société estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

La valeur de toutes valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés qui sont cotés sur une bourse ou négociés sur tout autre marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière, est reconnu et ouvert au public est déterminée suivant leur dernier cours disponible.

Dans les cas où des investissements de la SICAV sont cotés en bourse ou négociés sur un autre marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière, est reconnu et ouvert au public et négociés par des teneurs de marché en dehors du marché boursier sur lequel les investissements sont cotés ou du marché sur lequel ils sont négociés, le conseil d'administration pourra déterminer le marché principal pour les investissements en question qui seront dès lors évalués au dernier cours disponible sur ce marché.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas cotés sur une bourse officielle ou négociés sur tout autre marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière et est reconnu et ouvert au public, seront évalués en conformité avec la pratique de marché, telle qu'elle pourra être décrite plus en détail dans le Prospectus.

## CLARTAN

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2024

La valeur des titres représentatifs de tout Organisme de Placement Collectif ouvert sera déterminée suivant la dernière valeur nette d'inventaire officielle par part ou suivant la dernière valeur nette d'inventaire estimative si cette dernière est plus récente que la valeur nette d'inventaire officielle, à condition que la Société ait l'assurance que la méthode d'évaluation utilisée pour cette estimation est cohérente avec celle utilisée pour le calcul de la valeur nette d'inventaire officielle.

Dans la mesure où :

- les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés en portefeuille au Jour d'Evaluation ne sont cotées ou négociées ni à une bourse, ni sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou,
- pour des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés cotés et négociés en bourse ou à un tel autre marché mais pour lesquels le prix déterminé n'est pas, de l'avis du Conseil d'Administration, représentatif de la valeur réelle de ces valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés ou,
- pour des instruments financiers dérivés traités de gré à gré et/ou de titres représentatifs d'Organismes de Placement Collectif, le prix déterminé n'est pas de l'avis du Conseil d'Administration, représentatif de la valeur réelle de ces instruments financiers dérivés ou titres représentatifs d'Organismes de Placement Collectif,

le Conseil d'Administration estime la valeur probable de réalisation avec prudence et bonne foi.

#### c) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment libellés en devises autres que la devise du compartiment est converti dans cette devise au cours de change en vigueur au jour de l'achat.

#### d) Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur portefeuille-titres

Les bénéfices et pertes réalisés sur portefeuille-titres sont calculés sur base du coût moyen d'acquisition et sont présentés nets sous l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

#### e) Revenus sur portefeuille titres

Les dividendes sont enregistrés à la date de détachement de coupon ("ex-date"), nets de retenue à la source éventuelle.

Les revenus d'intérêts courus et échus sont enregistrés, nets de retenue à la source éventuelle.

#### f) Evaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours du marché de change à terme pour la période restante à partir de la date d'évaluation jusqu'à l'échéance des contrats. Les plus-values ou moins-values réalisées sur les contrats de change à terme correspondent à la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur de clôture. Les plus- ou moins-values nettes non réalisées sont présentées dans l'état du patrimoine. Les plus- ou moins-values nettes réalisées et la variation nette des plus- ou moins-values non réalisées sont présentées dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

#### g) Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis linéairement sur une période de cinq ans.

Si le lancement d'un compartiment intervient après la date de lancement de la SICAV, les frais d'établissement en relation avec le lancement du nouveau compartiment seront imputés à ce seul

## CLARTAN

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2024

compartiment et pourront être amortis sur une période maximale de cinq ans à partir de la date de lancement de ce compartiment.

Les frais d'établissement sont repris dans la rubrique "Autres charges" dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

#### h) Conversion des devises étrangères

Les avoirs bancaires, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les revenus et charges exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date d'opération. Les bénéfices ou pertes nets sur devises sont présentés dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

#### i) Etats financiers globalisés

Les états financiers globalisés de la SICAV sont établis en euros (EUR) et sont égaux aux rubriques correspondantes dans les états financiers de chaque compartiment.

#### j) Frais sur transactions

Les coûts de transactions, qui sont présentés sous la rubrique "Frais sur transactions" dans les charges de l'état des opérations et des autres variations de l'actif net sont principalement composés des frais de courtage supportés par la SICAV et des frais de liquidation de transactions payés à la banque dépositaire ainsi que des frais en relation avec les transactions sur instruments financiers et dérivés.

Les frais de transactions sur les obligations sont inclus dans le coût d'acquisition des investissements.

### Note 3 - Commission de gestion

La SICAV a nommé CLARTAN ASSOCIES, une société constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée de droit français, en tant que Société de Gestion pour lui rendre des services de gestion, d'administration et de commercialisation.

La commission de gestion payable à la Société de Gestion est calculée sur base de l'actif net moyen de la classe d'action du compartiment en question avec les taux suivants:

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Taux effectifs (par an)
CLARTAN - VALEURS	C	EUR	1,80 %
	D	EUR	1,80 %
	I	EUR	1,20 %
CLARTAN - EUROPE	C	EUR	1,80 %
	D	EUR	1,80 %
	I	EUR	1,20 %
CLARTAN - FLEXIBLE	C	EUR	1,60 %
	D	EUR	1,60 %
	I	EUR	1,10 %
CLARTAN - PATRIMOINE	C	EUR	0,90 %
	D	EUR	0,90 %
	I	EUR	0,60 %

## CLARTAN

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2024

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Taux effectifs (par an)
CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP	C	EUR	1,80 %
	D	EUR	1,80 %
	I	EUR	1,20 %
	E	EUR	0,70 %
	Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière *	EUR	1,80 %

\* Par ailleurs, pour la classe d'actions Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière ("Association"), la Société de Gestion s'engage à reverser 35 % de la Commission de Gestion annuellement perçue (hors taxe) au profit de l'Association, dont un montant annuel minimum garanti de 3.000 EUR par an, en vue de soutenir l'Association dans son projet de protection de la biodiversité et des écosystèmes de la Vallée de la Millière, classée Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

#### Note 4 - Rétrocession des commissions de gestion

Les rétrocessions des commissions de gestion reçues par la SICAV et liées à ses investissements dans des OPCVM ou autres OPC sont enregistrées dans la rubrique "Autres commissions reçues" dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

#### Note 5 - Commission de dépositaire et frais d'administration centrale

BANQUE DE LUXEMBOURG, dans sa fonction de dépositaire, perçoit une commission de dépositaire divisée en 3 parties :

- Frais de conservation
- Frais de dépositaire
- Frais de surveillance des flux de liquidités.

La rémunération de la banque dépositaire est présentée dans la rubrique "Commission de dépositaire" dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

La rubrique "Frais d'administration centrale" figurant dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net est principalement composée des commissions d'agent administratif perçues par UI efa S.A..

#### Note 6 - Commission sur émissions, rachats et conversions d'actions

Une commission d'émission peut être portée au profit des entités et des facilités actifs dans la commercialisation et le placement des actions lors de la souscription d'actions du compartiment de la SICAV.

Cette commission d'émission s'élève à maximum 3,00 % du montant souscrit sauf pour le compartiment CLARTAN - PATRIMOINE pour lequel cette commission s'élève à maximum 1,00 % du montant souscrit.

Aucune commission d'émission ne sera prélevée pour les actions de Classe I, E, J, K, L, X et Z

Aucune commission de remboursement ou de conversion n'est exigée des investisseurs lors du rachat ou de la conversion d'actions du compartiment de la SICAV.

# CLARTAN

## Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2024

### Note 7 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements actuellement en vigueur, la SICAV est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05 % de l'actif net, calculée et payable par trimestre, sur base de l'actif net à la fin de chaque trimestre.

Les classes d'actions I, E, J, K, L, X et Z, destinées exclusivement aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2) de la loi modifiée du 17 Décembre 2010 sont soumises à une taxe d'abonnement réduite de 0,01 %.

Selon l'article 175 (a) de la loi modifiée du 17 décembre 2010, les actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement sont exonérés de cette taxe.

### Note 8 - Taxe annuelle belge

La réglementation belge impose aux Organismes de Placement Collectif autorisés à la commercialisation au public en Belgique le paiement d'une taxe annuelle. Cette taxe s'élève à 0,0925 % sur le total, au 31 décembre de l'année précédente, des montants nets souscrits en Belgique, à partir de leur inscription auprès de l'Autorité des Services et Marchés Financiers ("FSMA").

La SICAV paie la taxe au plus tard le 31 mars de chaque année.

Cette taxe est présentée sous la rubrique "Autres impôts" dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

### Note 9 - Changements dans la composition du portefeuille-titres

Les changements dans la composition des portefeuille-titres au cours de la période se référant au rapport peuvent être obtenus sans frais au siège de la SICAV.

### Note 10 - Investissements croisés

Conformément à l'article 181 de la Loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif, les compartiments CLARTAN - EUROPE, CLARTAN - VALEURS, CLARTAN - FLEXIBLE et CLARTAN - PATRIMOINE ont investi dans les compartiments suivants au 31 décembre 2024 :

Compartiments	Quantité	Désignation	Devise du compartiment	Valeur d'évaluation	% de l'actif net
CLARTAN - EUROPE	1.200	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	EUR	1.376.412,00	2,04%
CLARTAN - VALEURS	2.152	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	EUR	2.468.365,52	0,44%
CLARTAN - FLEXIBLE	900	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	EUR	1.032.309,00	2,20%
CLARTAN - PATRIMOINE	2.152	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	EUR	2.468.365,52	1,56%
CLARTAN - PATRIMOINE	33	Clartan Flexible I Cap	EUR	2.462.717,73	1,56%
				9.808.169,77	7,08%

## CLARTAN

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, l'investissement total de l'ensemble des compartiments de la SICAV et non pas seulement aux compartiments autorisés à l'offre en Suisse ou à partir de la Suisse s'élevait à EUR 11.751.769,10 et, par conséquent, le total net globalisé des actifs à la fin de l'année sans investissements croisés s'élèverait à EUR 864.521.727,62.

L'état globalisé du patrimoine n'a pas été ajusté pour neutraliser l'impact de ce qui précède.

Les commissions sur souscriptions et rachats détaillées dans la note 6 et la commission de gestion détaillée dans la note 3 ne sont pas appliquées sur la valeur nette d'inventaire de l'investissement des compartiments ci-dessous:

CLARTAN - EUROPE dans le compartiment CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP.  
CLARTAN - VALEURS dans le compartiment CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP.  
CLARTAN - FLEXIBLE dans le compartiment CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP.  
CLARTAN - PATRIMOINE dans les compartiments CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP et CLARTAN - FLEXIBLE.

#### Note 11 - Informations en matière de durabilité

Les informations périodiques pour les produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans la section des annexes SFDR (non-auditées), conformément au règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

#### Note 12 - Evènements

Avec effet au 1er Janvier 2024, REYL & CIE SA remplace CARNEGIE FUND SERVICES SA comme représentant en Suisse.

Un nouveau prospectus daté du 22 juillet 2024 a été accepté par la CSSF.

Avec effet à cette date, la classe d'actions Clartan Ethos – Association Vallée de la Millière et la classe d'actions X (non-active) ont été créées dans le compartiment CLARTAN – ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP.

De plus, le compartiment CLARTAN - EVOLUTION a été renommé CLARTAN - FLEXIBLE. Ce changement de dénomination n'a aucun impact sur sa politique d'investissement qui reste inchangée, ni sur la manière dont le compartiment est géré, ni sur son profil de risque, et n'entraîne aucun frais additionnel facturé aux actionnaires du compartiment.

Enfin, la section « 7. Risques associés à un investissement dans la SICAV » du prospectus a été mise à jour, afin de se conformer aux exigences énoncées dans la section 122 de la circulaire CSSF 24/856 récemment publiée.

#### Note 13 - Evènements subséquents

Un nouveau prospectus daté 18 mars 2025 a été visé par la CSSF. Le prospectus est disponible au siège de la SICAV au Luxembourg. Les clarifications apportées sont les suivantes :

1. Clarifications apportées à la fiche signalétique et l'annexe d'informations contractuelles du compartiment CLARTAN – ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP afin notamment de
  - (i) refléter la mise à jour des exclusions sectorielles et comportementales appliquées par le compartiment en conformité avec les exigences des orientations de l'ESMA relatives à l'utilisation des termes ESG ou liés à la durabilité dans le nom des fonds et du Label ISR auquel le compartiment adhère,
  - (ii) simplifier le descriptif de la méthodologie de rating ESG d'Ethos utilisée dans le processus de sélection des émetteurs, avec l'ajout d'un lien internet renvoyant vers le site d'Ethos sur lequel les détails de cette méthodologie sont disponibles.
2. Modification apportée aux annexes d'informations précontractuelles des compartiments CLARTAN - VALEURS, CLARTAN - EUROPE, CLARTAN - FLEXIBLE et CLARTAN - PATRIMOINE afin d'ajouter les entreprises réalisant plus de 5% de leurs chiffres d'affaires dans le secteur du charbon thermique dans la liste des exclusions sectorielles appliquées par les compartiments.
3. Mise en conformité de la section 6 du prospectus avec la loi du 17 décembre 2010, clarification de la section 9 comme requis par la Circulaire 22/811 et autres mises à jour mineures.

Les changements apportés n'auront pas d'impact sur la manière dont les compartiments sont gérés, ni sur la composition de leurs portefeuilles, ni sur leurs profils de risque ou les frais appliqués.

## CLARTAN

### Informations supplémentaires (non-auditées)

au 31 décembre 2024

#### 1 - Gestion du risque global

Conformément aux exigences de la circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'Administration doit déterminer le risque global de la SICAV en appliquant soit l'approche par les engagements soit l'approche par la VaR. En matière de gestion des risques, le Conseil d'Administration de la SICAV a choisi d'adopter l'approche par les engagements comme méthode de détermination du risque global.

#### 2 - Rémunération

CLARTAN ASSOCIÉS a été nommé Société de Gestion de la SICAV CLARTAN.

Les actifs de la SICAV CLARTAN constituant une partie très significative des actifs sous gestion de CLARTAN ASSOCIÉS, on peut considérer que l'ensemble du personnel de CLARTAN ASSOCIÉS est impliqué dans l'activité de la SICAV CLARTAN.

La rémunération fixe des salariés de CLARTAN ASSOCIÉS est composée du seul salaire brut sans aucun avantage en nature. Le montant de cette rémunération est fixé une fois par an par la direction générale de l'entreprise.

La rémunération variable de CLARTAN ASSOCIÉS est composée du seul bonus dont le montant est fixé discrétionnairement par la Direction générale. Le calcul de ce bonus est établi en fonction du résultat (EBIT) de la société et en aucun cas sur la performance de la SICAV.

Pour l'année 2024, la masse salariale comprend l'ensemble des salariés de CLARTAN ASSOCIÉS à PARIS et ceux de la succursale en Allemagne, soit 15 gérants financiers et/ou commerciaux et 13 personnes au middle et back office plus des stagiaires par intermittence.

Salaires brut fixes « gérants et commerciaux » : 1.961.649 EUR

Salaires variables « gérants et commerciaux » : 575.522 EUR

Salaires brut fixes « middle et back office + stagiaires » : 640.756 EUR

Salaires variables « middle et back office + stagiaires » : 86.888 EUR

Les détails de la nouvelle politique de rémunération de la Société de Gestion sont disponibles sur le site internet de CLARTAN ASSOCIÉS.

#### 3 - Informations concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash (règlement UE 2015/2365, ci-après "SFTR")

Durant la période de référence des états financiers, la SICAV n'a pas été engagée dans des opérations sujettes aux exigences de publications SFTR. En conséquence, aucune information concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash ne doit être présentée.

#### 4 - Total Expense Ratio ("TER")

Le TER présenté dans les "Statistiques" de ce rapport est calculé en respect de la Directive sur le calcul et la publication du TER pour les placements collectifs de capitaux, émise le 16 mai 2008 et telle que modifiée en date du 5 août 2021 par l'*Asset Management Association Switzerland*.

## **CLARTAN**

### **Informations supplémentaires (non-auditées) (suite)**

au 31 décembre 2024

---

Le TER est calculé sur les 12 derniers mois précédant la date des états financiers.

Les frais sur transactions ne sont pas repris dans le calcul du TER.

#### **5 - Informations en matière de durabilité**

Conformément aux exigences du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (" SFDR ") tel que modifié et complété par des normes techniques réglementaires (RTS), il est noté que:

- pour les compartiments CLARTAN - VALEURS, CLARTAN - EUROPE, CLARTAN - FLEXIBLE, CLARTAN - PATRIMOINE et CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP, catégorisés en vertu de l'article 8, les annexes RTS (non auditées) requises au rapport périodique sont présentées dans les pages suivantes.

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Dénomination du produit:  
Clartan Valeurs

Identifiant d'entité juridique:  
2221000KWHNDLANR7Q61

Environmental and/or social characteristics

Did this financial product have a sustainable investment objective?

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Yes	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> No
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with an environmental objective:</b> ___% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> </ul>	<input type="checkbox"/> It <b>promoted Environmental/Social (E/S) characteristics</b> and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of ___% of sustainable investments <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with a social objective</li> </ul>
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with a social objective:</b> ___%	<input checked="" type="checkbox"/> It promoted E/S characteristics, but <b>did not make any sustainable investments</b>

**Sustainable investment** means an investment in an economic activity that contributes to an environmental or social objective, provided that the investment does not significantly harm any environmental or social objective and that the investee companies follow good governance practices.

The **EU Taxonomy** is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of **environmentally sustainable economic activities**. That Regulation does not include a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental objective might be aligned with the Taxonomy or not.



To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par Clartan Valeurs (le « **Compartment** ») reposent sur trois piliers en matière d'investissement : **l'exclusion** de certains secteurs d'activités et de comportements via l'analyse de controverses dont peuvent faire l'objet certaines sociétés détenues en portefeuille, une approche « **best in class** » visant à investir dans des entreprises et des états qui

**Sustainability indicators** measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

se démarquent par leur bon niveau de prise en compte des critères extra-financiers par rapport à leurs pairs et enfin une démarche d'**actionnariat actif**.

**1) L'exclusion** s'applique uniquement aux investissements du Compartiment dans des actions de sociétés cotées et dans des obligations d'entreprises.

*Exclusions sectorielles :*

**Toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants est écartée du champ d'investissement :**

- Tabac
- Jeux de hasard et d'argent
- Pornographie
- Armes non conventionnelles
- Cannabis non thérapeutique
- Charbon thermique

*Exclusions comportementales :*

En s'appuyant à la fois sur la recherche d'Ethos et sur le travail d'analyse interne, les controverses auxquelles les sociétés peuvent être sujettes sont classifiées en 5 niveaux qualitatifs de gravité. Toute société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé sera scrutée systématiquement par le comité ESG de Clartan Associés et le cas échéant exclue (tout maintien devant être dûment justifié). **Le portefeuille fin 2024 ne comporte aucune société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé, hormis une exception dûment justifiée et documentée.**

## **2) L'inclusion (ou approche Best-in Class)**

Clartan Associés a choisi de concentrer les investissements du Compartiment sur les entreprises et les états les plus performants de leur secteur d'un point de vue ESG. En s'appuyant sur la méthodologie d'Ethos, les entreprises font l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+, B- et C). Les états font également l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+ et B-). **Clartan Associés s'engage à ce que 50 % de l'actif net du Compartiment soit investi en actions de sociétés cotées et en obligations notées dans les meilleures catégories de notation (ratings meilleurs ou égaux à B+).**

## **3) L'actionnariat actif**

Dans le cadre du vote aux assemblées générales, Clartan Associés a pour objectif de **voter au minimum sur 50% des encours en actions** détenues par le Compartiment.

Aussi, Clartan Associés s'engage à **établir un dialogue** sur les thématiques ESG avec les sociétés au cours des rencontres individuelles avec le management.

Le Compartiment n'a pas d'indice de référence désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

- **How did the sustainability indicators perform?**
- **...and compared to previous periods?**

Clartan Valeurs	% Actif Net fin 2024	% Actif Net fin 2023	% Actif Net fin 2022	Objectif
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	78,0%	79,9%	83,0%	>50%
ACTIONS NOTEES B- OU NON NOTEES	18,5%	19,0%	14,4%	<50%
OPCVM et LIQUIDITES	3,5%	1,1%	2,6%	

**Principal adverse impacts** are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

- **What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?**

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

- **How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?**

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*[Include a statement for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

*The EU Taxonomy sets out a “do not significant harm” principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.*

The “do no significant harm” principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities.

*Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.*



### **How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?**

Le Compartiment prend en considération les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact) sur les facteurs de durabilité, à travers l’analyse de durabilité effectuée par Ethos.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

<b>Principales incidences négatives</b>	<b>Considérations par le Compartiment</b>
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG) et les indicateurs relatifs à l’environnement que le compartiment entend suivre (cf. liste ci-dessous).
2. Empreinte carbone	
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le Compartiment tient à jour en fin d’année la liste des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles.
5. Part de consommation et de production d’énergie non renouvelable	Cette PAI est prise en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG)
6. Intensité de consommation d’énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI n’est pas prise en compte à ce stade.
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales et le Compartiment entend faire un suivi des émetteurs s’étant dotés d’une politique de biodiversité.
8. Rejets dans l’eau	Cette PAI est prise en compte lors de l’analyse ESG (rating ESG) ainsi qu’au travers des exclusions comportementales.

9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans le secteur des armes non conventionnelles est écartée du champ d'investissement).

Les PAI sont renseignés dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 2 PAI applicables aux émetteurs souverains :

<b>Principales incidences négatives</b>	<b>Considérations par le Compartiment</b>
15. Intensité de GES	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)

Des informations additionnelles sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans ce rapport annuel, à travers le suivi d'indicateurs pour les émetteurs détenus au sein du portefeuille du Compartiment.

Indicateur	PAI / voluntary	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT</b>								
<b>CLIMATE AND OTHER ENVIRONMENT-RELATED INDICATORS</b>								
<b>Emissions de Gaz à Effet de Serre / Greenhouse gas emissions</b>								
<b>Emissions de GES / GHG emissions</b>								
Scope 1	PAI 1	17,5	100%	23,8	100%	22,9	98%	milliers de tonnes metriques
Scope 2	PAI 1	3,4	100%	5,0	100%	6,2	97%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2	PAI 1	20,9	100%	28,8	100%	29,2	97%	milliers de tonnes metriques
Scope 3	PAI 1	351,6	100%	330,4	100%	307,6	97%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2+3	PAI 1	372,4	100%	359,2	100%	336,7	96%	milliers de tonnes metriques
<b>Empreinte carbone / Carbon footprint</b>								
Scope 1+2	PAI 2	0,0	100%	0,1	100%	0,1	97%	tonnes metriques / M€ investi
Scope 1+2+3	PAI 2	0,7	100%	0,7	100%	0,9	96%	tonnes metriques / M€ investi
<b>Intensité de GES / GHG intensity</b>								
Intensité GES Scope 1 par ventes	PAI 3	54,7	100%	74,5	100%	73,0	98%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 2 par ventes	PAI 3	27,2	100%	28,9	100%	20,5	97%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par ventes	PAI 3	81,9	100%	103,3	100%	93,8	97%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 3 par ventes	PAI 3	1504,1	100%	1689,1	100%			tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2+3 par ventes	PAI 3	1586,1	100%	1792,4	100%	1625,3	100%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par employé	voluntary	57,6	62%	60,4	55%	82,3	97%	tonnes metriques / employé
<b>Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>								
Part d'investissement dans ces sociétés	PAI 4	9,3	100%	11,3	100%	0,1	100%	% de l'actif net
<b>Consommation d'énergie</b>								
Consommation d'énergie totale	voluntary	62,4	61%	70,5	57%	124,0	100%	GWh
Energie renouvelable utilisée	voluntary	5,1	59%	12,7	54%	39,9	90%	GWh
Part de consommation d'énergie non renouvelable	PAI 5	60%	54%	61%	54%	72%	90%	
Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	PAI 6	0,3	61%					GWh / M€ ventes
<b>Biodiversité</b>								
Part des entreprises ayant mis en place des mesures de protection de la biodiversité	voluntary	93%	73%	87%	47%	82%	100%	
<b>Eau</b>								
Retrait d'eau	voluntary	1198,6	52%	3182,4	42%	3906,5	74%	milliers de metres cubes
Rejets dans l'eau	PAI 8	0,0	9%	0,0	2%	0,1	57%	milliers de metres cubes
Intensité d'eau par ventes	voluntary	9,0	52%	21,1	42%	16,6	66%	en mètres cubés / M€ ventes
<b>Dechets</b>								
Total déchets	voluntary	19,4	65%	30,6	53%	3,4	92%	milliers de tonnes metriques
Déchets générés par ventes	voluntary	82,9	65%	57,2	53%	25,1	92%	milliers de tonnes metriques / M€ ventes
Total déchets dangereux	voluntary	0,5	49%	2,6	36%			milliers de tonnes metriques
"Empreinte" de déchets dangereux	PAI 9	0,9	49%	4,8	36%	2,1	69%	tonnes / M€ investi

Positions portefeuille 31 12 2024 source Clartan

Dernières données ESG disponibles au 3/3/2025 source Bloomberg

Un PAI "obligatoire" n'est pas mentionné dans le tableau ci-dessus car le taux de couverture de l'indicateur est trop médiocre et la donnée par conséquent de mauvaise qualité.

Il s'agit du PAI 7 (Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité), le taux de couverture étant inférieur à 10%.

Indicateur	PAI / voluntary	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE BRIBERIE</b>								
<b>INDICATORS FOR SOCIAL AND EMPLOYEE, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, ANTI-CORRUPTION AND ANTI-BRIBERY MATTERS</b>								
<b>Les questions sociales et de personnel / Social and employee matters</b>								
<b>Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>								
<b>Violations of UN Global Compact principles and OECD guidelines</b>								
Score de conformité au Pacte mondial des Nations Unies de 0 à 100 / UNGC compliance score from 0 to 100	PAI 10	80	91%	72	78%			estimé par Bloomberg basé sur les politiques et les mécanismes de surveillance de la société aux fins de se conformer aux 10 principes de l'UNGC
Conformité au principe 7 de l'UNGC ("approche de précaution face aux défis environnementaux") / UNGC principle 7 compliance ("precautionary approach to environmental challenges")	voluntary	100%	91%	98%	78%			Indicateur de conformité au principe 7 de l'UNGC calculé par Bloomberg sur la base des publications de l'entreprise
<b>Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs</b>								
<b>Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines</b>								
Absence de mesures de conformité à l'UNGC et aux directives OCDE / lack of UNGC and OECD compliance processes	PAI 11	0%	100%	2%	100%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence tel que calculé par ESG Book, pondéré par l'actif net
Absence de politique en matière de Droits de l'Homme / Lack of a human rights policy	PAI additional	0%	85%	0%	68%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence, pondéré par l'actif net
<b>Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé / Unadjusted gender pay gap</b>								
Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes / Average unadjusted gender pay gap	PAI 12	17%	41%	17%	20%			
<b>Mixité au sein des organes de gouvernance / Board gender diversity</b>								
Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance / Average ratio of female to male board members	PAI 13	40%	98%	41%	100%	41%	100%	pourcentage du nombre total de membres des organes de direction
% de femmes cadres dirigeantes / % of women in management	voluntary	30%	67%	31%	43%	24%	97%	pourcentage du nombre total de cadres dirigeants
<b>Autres indicateurs de qualité de gouvernance / other indicators of governance quality</b>								
Taille du conseil d'administration / Size of board	voluntary	13	100%	12	100%	13	100%	
% de directeurs non exécutifs au conseil / % of non-executive directors on board	voluntary	90%	100%	91%	100%	91%	100%	
% de directeurs indépendants / % of independent directors	voluntary	69%	82%	70%	78%	69%	100%	
Age moyen des administrateurs / board average age	voluntary	61	97%	61	93%	60	94%	
Fourchette d'âge des administrateurs du conseil / board average age range	voluntary	23	97%	24	93%	26	94%	
Nombre de réunions du conseil par an / number of board meetings per year	voluntary	11	80%	10	79%	10	99%	
Taux de participation moyen / board meeting attendance percentage	voluntary	96%	76%	96%	79%	96%	98%	
% d'indépendants dans le comité d'audit / % of independent directors on audit committee	voluntary	85%	82%	84%	78%	83%	100%	
% d'indépendants dans le comité de nomination	voluntary	86%	71%	88%	72%	86%	98%	
<b>Exposition à des armes controversées *</b>								
Sociétés actives dans la fabrication ou à la vente d'armes controversées / companies involved in manufacture or selling of controversial weapons*	PAI 14	0%	0%	0%	0%	0%	0%	% de l'actif net

\* Les armes non conventionnelles sont un secteur d'exclusion (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans ce secteur est écartée du champ d'investissement)



## What were the top investments of this financial product?

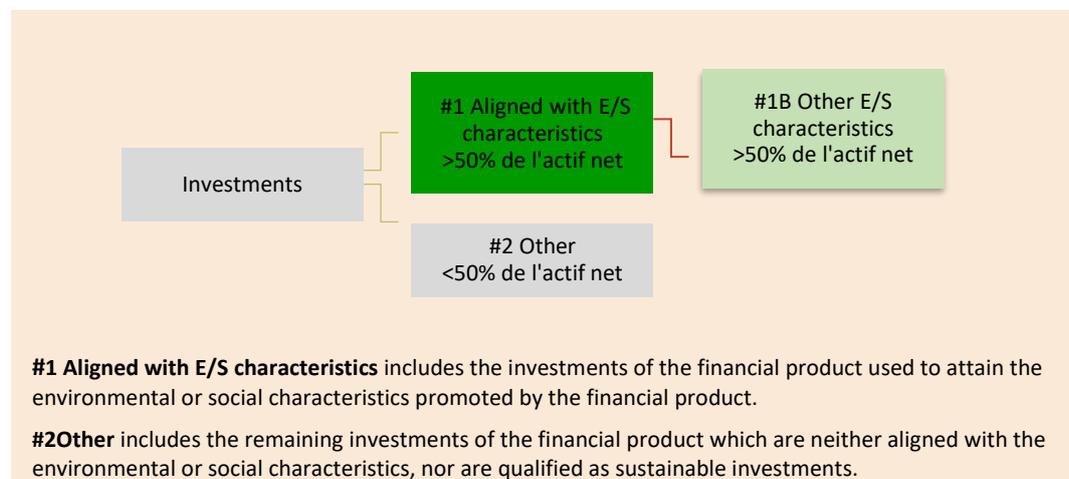
Action Top 15	Secteur	% Actif Net fin 2024	Pays
Intesa Sanpaolo	Sociétés Financières	5,1%	Italie
Publicis Groupe	Conso. discrétionnaire	5,1%	France
Unicredit	Sociétés Financières	4,4%	Italie
Airbus	Industries	4,0%	France
ASML Holding	Technologie	3,6%	Pays-Bas
Banco Santander	Sociétés Financières	3,6%	Espagne Royaume-Uni
Shell	Energie	3,6%	Uni
Totalenergies	Energie	2,9%	France
Assa Abloy	Industries	2,8%	Suède
Novartis	Santé	2,6%	Suisse
Adidas	Conso. discrétionnaire	2,6%	Allemagne
Kingspan Group	Industries	2,5%	Irlande
ServiceNow	Technologie	2,4%	Etats-Unis
EssilorLuxottica	Santé	2,4%	France
Allianz	Sociétés Financières	2,4%	Allemagne

The list includes the investments constituting **the greatest proportion of investments** of the financial product during the reference period.

## What was the proportion of sustainability-related investments?

### ● What was the asset allocation?

**Asset allocation** describes the share of investments in specific assets.





Clartan Valeurs	% Actif Net fin 2024	Allocation
ACTIONS NOTEES A+ / A- / B+	78,0%	#1B Autres caractéristiques E/S
ACTIONS NOTEES B-, C OU NON NOTEES OPCVM et LIQUIDITES	18,5% 3,5%	#2 Autres

● **In which economic sectors were the investments made?**

Composition du fonds	% Actif Net fin 2024
<b>ACTIONS</b>	<b>96,5%</b>
Industries	19,6%
Sociétés Financières	17,5%
Technologie	15,8%
Consommation discrétionnaire	14,6%
Santé	9,5%
Energie	9,3%
Matériaux de base	8,6%
Services aux collectivités	1,7%
<b>OPCVM</b>	<b>0,4%</b>
<b>LIQUIDITES</b>	<b>3,1%</b>

[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]

To comply with the EU Taxonomy, the criteria for **fossil gas** include limitations on emissions and switching to fully renewable power or low-carbon fuels by the end of 2035. For **nuclear energy**, the criteria include comprehensive safety and waste management rules.

**Enabling activities** directly enable other activities to make a substantial contribution to an environmental objective.

**Transitional activities** are activities for which low-carbon alternatives are not yet available and among others have greenhouse gas emission levels corresponding to the best performance.



**To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?**

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.

● **Did the financial product invest in fossil gas and/or nuclear energy related activities complying with the EU Taxonomy<sup>1</sup>?**

Yes:

In fossil gas  In nuclear energy

No

<sup>1</sup> Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

- **turnover** reflecting the share of revenue from green activities of investee companies.

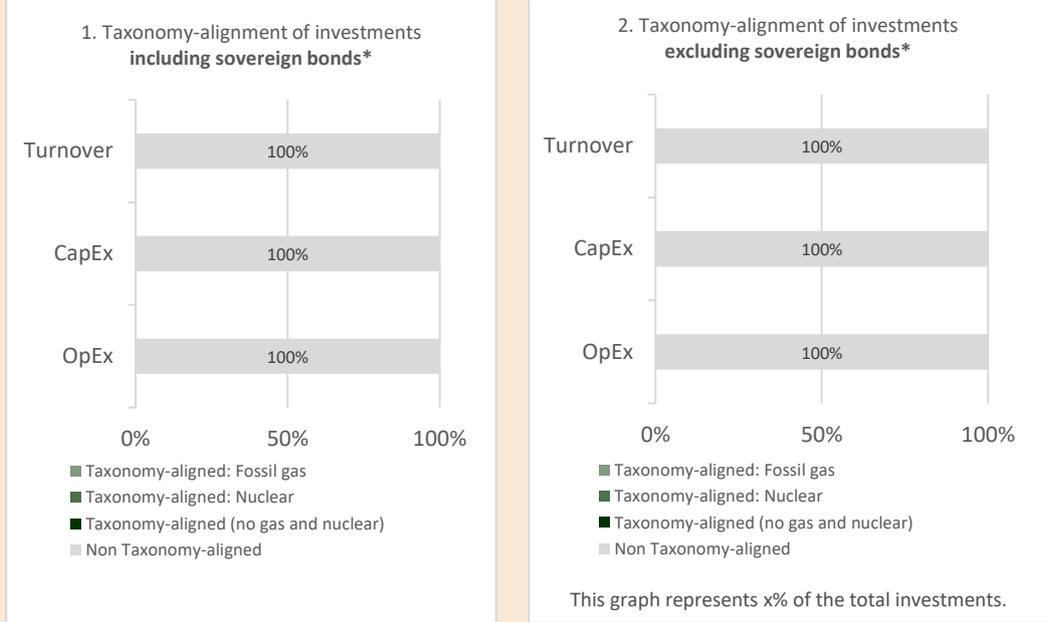
- **capital expenditure (CapEx)** showing the green investments made by investee companies, e.g. for a transition to a green economy.

- **operational expenditure (OpEx)** reflecting green operational activities of investee companies.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities]

are sustainable investments with an environmental objective that **do not take into account the criteria** for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

The graphs below show in green the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy. As there is no appropriate methodology to determine the taxonomy-alignment of sovereign bonds\*, the first graph shows the Taxonomy alignment in relation to all the investments of the financial product including sovereign bonds, while the second graph shows the Taxonomy alignment only in relation to the investments of the financial product other than sovereign bonds.



\* For the purpose of these graphs, 'sovereign bonds' consist of all sovereign exposures.

● **What was the share of investments made in transitional and enabling activities?**

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

● **How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?**

Non applicable.



**What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?**

Non applicable.



**What was the share of socially sustainable investments?**

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables sur le plan social.



## What investments were included under “other”, what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Dans la catégorie «#2 Autres» figurent à fin 2024 :

- à hauteur de 18,5% de l’actif net : des actions dont le rating Ethos est B- (15,6%) ou C (2,9%) et respectant au minimum les exclusions sectorielles et comportementales décrites ci-dessus,
- à hauteur de 0,4% un investissement dans l’OPCVM Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap (dont le rapport périodique décrivant les exigences environnementales et sociales est disponible) et à hauteur de 3,1% des liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



## What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

Le Compartiment a mis en place une politique contraignante d’exclusions sectorielles et comportementales, qui s’applique à 100% des investissements en actions et obligations d’entreprises, ainsi qu’une exigence d’au minimum 50% de l’actif net en actions et obligations les mieux notées par Ethos. La part de l’actif net investi en actions et obligations dans les meilleurs ratings du secteur (A+, A-, B+) est publiée mensuellement sur le site internet et sur le reporting mensuel de Clartan Associés.

Par ailleurs, un rapport de vote est publié périodiquement (<https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/>).



## How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Non applicable.

- **How does the reference benchmark differ from a broad market index?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform compared with the reference benchmark?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform compared with the broad market index?**  
Non applicable.

*[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]*

**Reference benchmarks** are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Dénomination du produit:  
Clartan Europe

Identifiant d'entité juridique:  
222100CNJ25TYPFV6572

Environmental and/or social characteristics

Did this financial product have a sustainable investment objective?

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Yes	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> No
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with an environmental objective:</b> ___% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> </ul>	<input type="checkbox"/> It <b>promoted Environmental/Social (E/S) characteristics</b> and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of ___% of sustainable investments <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with a social objective</li> </ul>
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with a social objective:</b> ___%	<input checked="" type="checkbox"/> It promoted E/S characteristics, but <b>did not make any sustainable investments</b>

**Sustainable investment** means an investment in an economic activity that contributes to an environmental or social objective, provided that the investment does not significantly harm any environmental or social objective and that the investee companies follow good governance practices.

The **EU Taxonomy** is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of **environmentally sustainable economic activities**. That Regulation does not include a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental objective might be aligned with the Taxonomy or not.



To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par Clartan Europe (le « **Compartment** ») reposent sur trois piliers en matière d'investissement : **l'exclusion** de certains secteurs d'activités et de comportements via l'analyse de controverses dont peuvent faire l'objet certaines sociétés détenues en portefeuille, une approche « **best in class** » visant à investir dans des entreprises et des états qui

**Sustainability indicators** measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

se démarquent par leur bon niveau de prise en compte des critères extra-financiers par rapport à leurs pairs et enfin une démarche d'**actionnariat actif**.

**1) L'exclusion** s'applique uniquement aux investissements du Compartiment dans des actions de sociétés cotées et dans des obligations d'entreprises.

*Exclusions sectorielles :*

**Toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants est écartée du champ d'investissement :**

- Tabac
- Jeux de hasard et d'argent
- Pornographie
- Armes non conventionnelles
- Cannabis non thérapeutique
- Charbon thermique

*Exclusions comportementales :*

En s'appuyant à la fois sur la recherche d'Ethos et sur le travail d'analyse interne, les controverses auxquelles les sociétés peuvent être sujettes sont classifiées en 5 niveaux qualitatifs de gravité. Toute société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé sera scrutée systématiquement par le comité ESG de Clartan Associés et le cas échéant exclue (tout maintien devant être dûment justifié). **Le portefeuille fin 2024 ne comporte aucune société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé, hormis une exception dûment justifiée et documentée.**

**2) L'inclusion (ou approche Best-in Class)**

Clartan Associés a choisi de concentrer les investissements du Compartiment sur les entreprises et les états les plus performants de leur secteur d'un point de vue ESG. En s'appuyant sur la méthodologie d'Ethos, les entreprises font l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+, B- et C). Les états font également l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+ et B-). **Clartan Associés s'engage à ce que 50 % de l'actif net du Compartiment soit investi en actions de sociétés cotées et en obligations notées dans les meilleures catégories de notation (ratings meilleurs ou égaux à B+).**

**3) L'actionnariat actif**

Dans le cadre du vote aux assemblées générales, Clartan Associés a pour objectif de **voter au minimum sur 50% des encours en actions** détenues par le Compartiment.

Aussi, Clartan Associés s'engage à **établir un dialogue** sur les thématiques ESG avec les sociétés au cours des rencontres individuelles avec le management.

Le Compartiment n'a pas d'indice de référence désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

- *How did the sustainability indicators perform?*
- *...and compared to previous periods?*

Clartan Europe	% Actif Net fin 2024	% Actif Net fin 2023	% Actif Net fin 2022	Objectif
ACTIONS NOTEES A+ / A- / B+	77,1%	77,2%	75,4%	>50%
ACTIONS NOTEES B- OU NON NOTEES	19,0%	19,8%	20,0%	<50%
OPCVM et LIQUIDITES	3,9%	3,0%	4,6%	

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

- *What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

- *How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*[Include a statement for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

*The EU Taxonomy sets out a “do not significant harm” principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.*

The “do no significant harm” principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities.

*Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.*



### **How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?**

Le Compartiment prend en considération les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact) sur les facteurs de durabilité, à travers l’analyse de durabilité effectuée par Ethos.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

<b>Principales incidences négatives</b>	<b>Considérations par le Compartiment</b>
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG) et les indicateurs relatifs à l’environnement que le compartiment entend suivre (cf. liste ci-dessous).
2. Empreinte carbone	
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le Compartiment tient à jour en fin d’année la liste des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles.
5. Part de consommation et de production d’énergie non renouvelable	Cette PAI est prise en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG)
6. Intensité de consommation d’énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI n’est pas prise en compte à ce stade.
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales et le Compartiment entend faire un suivi des émetteurs s’étant dotés d’une politique de biodiversité.
8. Rejets dans l’eau	Cette PAI est prise en compte lors de l’analyse ESG (rating ESG) ainsi qu’au travers des exclusions comportementales.

9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans le secteur des armes non conventionnelles est écartée du champ d'investissement).

Les PAI sont renseignés dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 2 PAI applicables aux émetteurs souverains :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
15. Intensité de GES	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)

Des informations additionnelles sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans ce rapport annuel, à travers le suivi d'indicateurs pour les émetteurs détenus au sein du portefeuille du Compartiment.

Indicateur	PAI / voluntary	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT</b>								
<b>CLIMATE AND OTHER ENVIRONMENT-RELATED INDICATORS</b>								
<b>Emissions de Gaz à Effet de Serre / Greenhouse gas emissions</b>								
<b>Emissions de GES / GHG emissions</b>								
Scope 1	PAI 1	3,4	100%	5,2	100%	4,8	96%	milliers de tonnes metriques
Scope 2	PAI 1	0,7	100%	1,2	100%	1,9	96%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2	PAI 1	4,1	100%	6,4	100%	6,7	96%	milliers de tonnes metriques
Scope 3	PAI 1	55,1	100%	50,4	97%	66,6	86%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2+3	PAI 1	59,2	100%	56,8	97%	73,3	86%	milliers de tonnes metriques
<b>Empreinte carbone / Carbon footprint</b>								
Scope 1+2	PAI 2	0,1	100%	0,1	100%	0,1	96%	tonnes metriques / M€ investi
Scope 1+2+3	PAI 2	0,9	99%	0,7	97%	1,2	86%	tonnes metriques / M€ investi
<b>Intensité de GES / GHG intensity</b>								
Intensité GES Scope 1 par ventes	PAI 3	64,4	100%	83,4	100%	83,8	96%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 2 par ventes	PAI 3	19,6	100%	21,1	100%	36,9	96%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par ventes	PAI 3	84,0	100%	104,5	100%	120,1	96%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 3 par ventes	PAI 3	1421,8	100%	1145,5	97%			tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2+3 par ventes	PAI 3	1505,8	100%	1250,0	97%	1306,5	200%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par employé	voluntary	46,8	72%	46,8	60%	54,6	196%	tonnes metriques / employé
<b>Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>								
Part d'investissement dans ces sociétés	PAI 4	10,3	100%	10,4	100%	10,9	100%	% de l'actif net
<b>Consommation d'énergie</b>								
Consommation d'énergie totale	voluntary	10,1	73%	18,0	61%	25,8	94%	GWh
Energie renouvelable utilisée	voluntary	1,1	58%	2,5	53%	5,7	75%	GWh
Part de consommation d'énergie non renouvelable	PAI 5	63%	55%	67%	53%	71%	75%	
Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	PAI 6	0,3	70%					GWh / M€ ventes
<b>Biodiversité</b>								
Part des entreprises ayant mis en place des mesures de protection de la biodiversité	voluntary	97%	80%	92%	60%	88%	100%	
<b>Eau</b>								
Retrait d'eau	voluntary	239,1	61%	569,8	36%	734,0	71%	milliers de metres cubés
Rejets dans l'eau	PAI 8	0,0	4%	0,0	2%	0,1	50%	milliers de metres cubés
Intensité d'eau par ventes	voluntary	8,4	59%	28,3	36%	17,0	67%	en mètres cubés / M€ ventes
<b>Dechets</b>								
Total déchets	voluntary	0,9	71%	1,4	45%	0,9	79%	milliers de tonnes metriques
Déchets générés par ventes	voluntary	26,0	71%	50,2	45%	13,3	79%	milliers de tonnes metriques / M€ ventes
Total déchets dangereux	voluntary	0,1	57%	0,1	34%			milliers de tonnes metriques
"Empreinte" de déchets dangereux	PAI 9	1,2	57%	1,5	34%	2,6	58%	tonnes / M€ investi

Positions portefeuille 31 12 2024 source Clartan

Dernières données ESG disponibles au 3/3/2025 source Bloomberg

Un PAI "obligatoire" n'est pas mentionné dans le tableau ci-dessus car le taux de couverture de l'indicateur est trop médiocre et la donnée par conséquent de mauvaise qualité.

Il s'agit du PAI 7 (Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité), le taux de couverture étant inférieur à 10%.

Indicateur	PAI / voluntary	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES D'ANTI-CORRUPTION</b>								
<b>INDICATORS FOR SOCIAL AND EMPLOYEE, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, ANTI-CORRUPTION AND ANTI-BRIBERY MATTERS</b>								
<b>Les questions sociales et de personnel / Social and employee matters</b>								
<b>Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>								
<b>Violations of UN Global Compact principles and OECD guidelines</b>								
Score de conformité au Pacte mondial des Nations Unies de 0 à 100 / UNGC compliance score from 0 to 100	PAI 10	82	89%	74	71%			estimé par Bloomberg basé sur les politiques et les mécanismes de surveillance de la société aux fins de se conformer aux 10 principes de l'UNGC
Conformité au principe 7 de l'UNGC ("approche de précaution face aux défis environnementaux") / UNGC principle 7 compliance ("precautionary approach to environmental challenges")	voluntary	100%	89%	96%	71%			Indicateur de conformité au principe 7 de l'UNGC calculé par Bloomberg sur la base des publications de l'entreprise
<b>Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>								
<b>Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines</b>								
Absence de mesures de conformité à l'UNGC et aux directives OCDE / lack of UNGC and OECD compliance processes	PAI 11	0%	100%	4%	100%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence tel que calculé par ESG Book, pondéré par l'actif net
Absence de politique en matière de Droits de l'Homme / Lack of a human rights policy	PAI additional	0%	89%	0%	64%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence, pondéré par l'actif net
<b>Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé / Unadjusted gender pay gap</b>								
Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes / Average unadjusted gender pay gap	PAI 12	16%	26%	16%	19%			
<b>Mixité au sein des organes de gouvernance / Board gender diversity</b>								
Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance / Average ratio of female to male board members	PAI 13	43%	97%	43%	100%	41%	100%	pourcentage du nombre total de membres des organes de direction
% de femmes cadres dirigeantes / % of women in management	voluntary	28%	64%	29%	46%	21%	100%	pourcentage du nombre total de cadres dirigeants
<b>Autres indicateurs de qualité de gouvernance / other indicators of governance quality</b>								
Taille du conseil d'administration / Size of board	voluntary	12	100%	12	100%	12	100%	
% de directeurs non exécutifs au conseil / % of non-executive directors on board	voluntary	90%	100%	91%	100%	90%	97%	
% de directeurs indépendants / % of independent directors	voluntary	64%	84%	58%	76%	60%	97%	
Age moyen des administrateurs / board average age	voluntary	60	86%	60	87%	59	91%	
Fourchette d'âge des administrateurs du conseil / board average age range	voluntary	25	86%	26	87%	28	91%	
Nombre de réunions du conseil par an / number of board meetings per year	voluntary	8	86%	9	82%	9	100%	
Taux de participation moyen / board meeting attendance percentage	voluntary	96%	81%	96%	79%	97%	97%	
% d'indépendants dans le comité d'audit / % of independent directors on audit committee	voluntary	83%	84%	76%	78%	82%	97%	
% d'indépendants dans le comité de nomination	voluntary	80%	75%	79%	72%	81%	92%	
<b>Exposition à des armes controversées *</b>								
Sociétés actives dans la fabrication ou à la vente d'armes controversées / companies involved in manufacture or selling of controversial weapons*	PAI 14	0%	0%	0%	0%	0%	0%	% de l'actif net
* Les armes non conventionnelles sont un secteur d'exclusion (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans ce secteur est écartée du champ d'investissement)								
/ Non-conventional weapons are a sectoral (any company generating more than 5% of its turnover in this sector is excluded from the investment universe)								



## What were the top investments of this financial product?

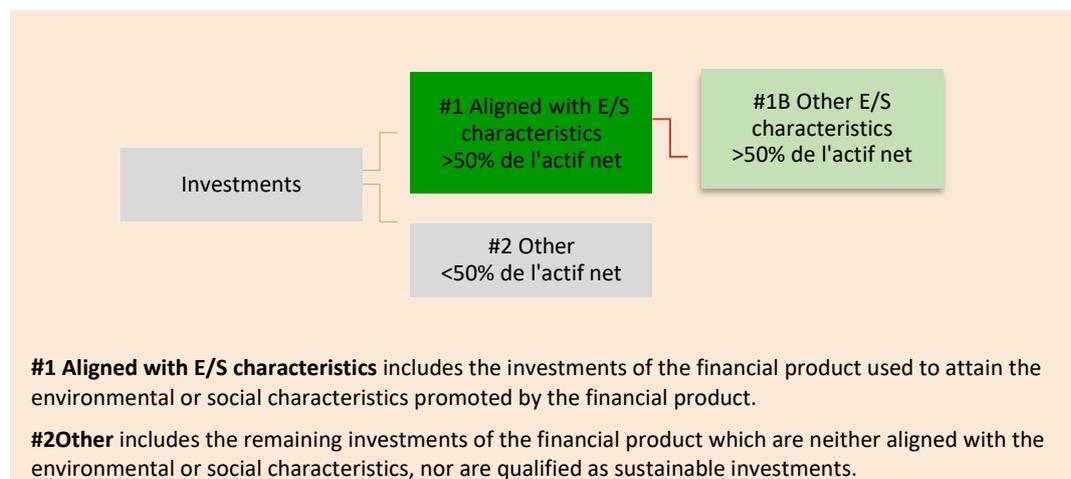
Action Top 15	Secteur	% Actif Net fin 2024	Pays
Technip Energies	Energie	3,6%	France
Accenture	Technologie	3,5%	Irlande
Co Financière Richemont	Conso. discrétionnaire	3,4%	Suisse
ASML Holding	Technologie	3,4%	Pays-Bas
Publicis Groupe	Conso. discrétionnaire	3,3%	France
BioMerieux	Santé	3,3%	France
Airbus	Industries	3,3%	France
Dassault Aviation	Industries	3,0%	France
Renault	Conso. discrétionnaire	2,9%	France
Legrand Holding	Industries	2,7%	France
Imerys	Matériaux de base	2,6%	France
Euronext	Sociétés Financières	2,6%	Pays-Bas
Cie de Saint-Gobain	Industries	2,5%	France
Page	Industries	2,4%	Royaume-Uni
Gaztransport et technigaz	Energies	2,4%	France

The list includes the investments constituting the **greatest proportion of investments** of the financial product during the reference period.

## What was the proportion of sustainability-related investments?

### ● What was the asset allocation?

**Asset allocation** describes the share of investments in specific assets.





Clartan Europe	% Actif Net fin 2024	Allocation
ACTIONS NOTEES A+ / A- / B+	77,1%	#1B Autres caractéristiques E/S
ACTIONS NOTEES B- OU NON NOTEES OPCVM et LIQUIDITES	19,0% 3,9%	#2 Autres

● **In which economic sectors were the investments made?**

Composition du fonds	% Actif Net fin 2024
<b>ACTIONS</b>	<b>96,1%</b>
Industries	34,1%
Consommation discrétionnaire	16,1%
Technologie	13,2%
Energie	10,3%
Sociétés Financières	9,9%
Matériaux de base	5,7%
Santé	3,3%
Consommation de base	2,1%
Services aux collectivités	1,4%
<b>OPCVM</b>	<b>2,0%</b>
<b>LIQUIDITES</b>	<b>1,9%</b>

[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]

To comply with the EU Taxonomy, the criteria for **fossil gas** include limitations on emissions and switching to fully renewable power or low-carbon fuels by the end of 2035. For **nuclear energy**, the criteria include comprehensive safety and waste management rules.

**Enabling activities** directly enable other activities to make a substantial contribution to an environmental objective.

**Transitional activities** are activities for which low-carbon alternatives are not yet available and among others have greenhouse gas emission levels corresponding to the best performance.



**To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?**

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.

● **Did the financial product invest in fossil gas and/or nuclear energy related activities complying with the EU Taxonomy<sup>1</sup>?**

- Yes:
- In fossil gas  In nuclear energy
- No

<sup>1</sup> Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

- **turnover** reflecting the share of revenue from green activities of investee companies.

- **capital expenditure** (CapEx) showing the green investments made by investee companies, e.g. for a transition to a green economy.

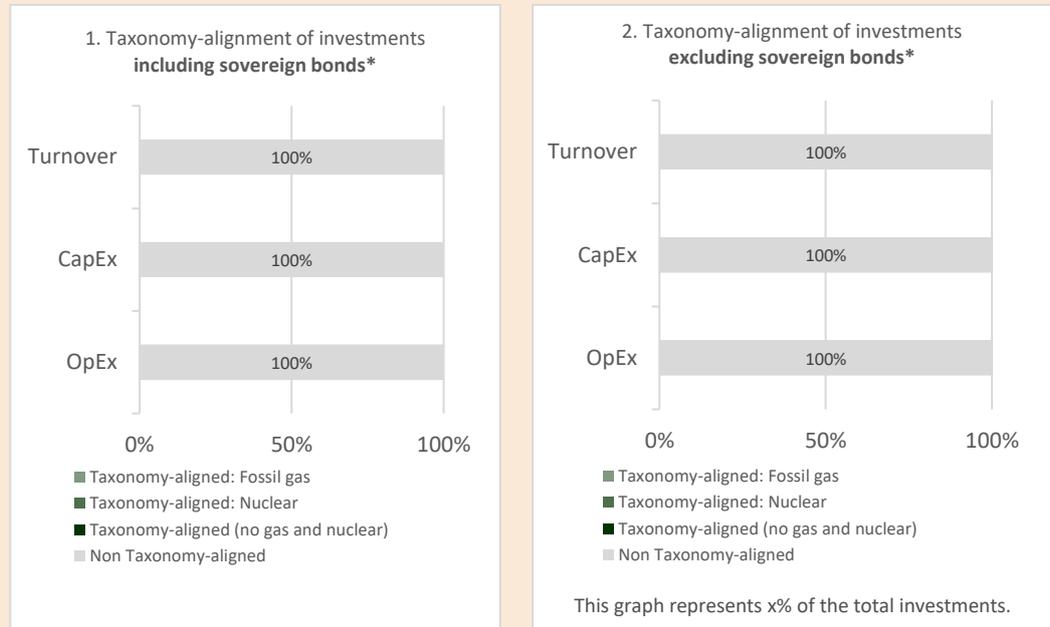
- **operational expenditure** (OpEx) reflecting green operational activities of investee companies.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities]



are sustainable investments with an environmental objective that **do not take into account the criteria** for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

The graphs below show in green the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy. As there is no appropriate methodology to determine the taxonomy-alignment of sovereign bonds\*, the first graph shows the Taxonomy alignment in relation to all the investments of the financial product including sovereign bonds, while the second graph shows the Taxonomy alignment only in relation to the investments of the financial product other than sovereign bonds.



\* For the purpose of these graphs, 'sovereign bonds' consist of all sovereign exposures.

● **What was the share of investments made in transitional and enabling activities?**

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

● **How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?**

Non applicable.



● **What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?**

Non applicable.



● **What was the share of socially sustainable investments?**

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables sur le plan social.



## What investments were included under “other”, what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Dans la catégorie «#2 Autres» figurent à fin 2024 :

- à hauteur de 19,0% de l’actif net : des actions dont le rating Ethos est B- (17,3%), C (0,4%) ou non notées (1,3%) et respectant au minimum les exclusions sectorielles et comportementales décrites ci-dessus,
- à hauteur de 2,0% un investissement dans l’OPCVM Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap (dont le rapport périodique décrivant les exigences environnementales et sociales est disponible) et à hauteur de 1,9% des liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



## What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

Le Compartiment a mis en place une politique contraignante d’exclusions sectorielles et comportementales, qui s’applique à 100% des investissements en actions et obligations d’entreprises, ainsi qu’une exigence d’au minimum 50% de l’actif net en actions et obligations les mieux notées par Ethos. La part de l’actif net investi en actions et obligations dans les meilleurs ratings du secteur (A+, A-, B+) est publiée mensuellement sur le site internet et sur le reporting mensuel de Clartan Associés.

Par ailleurs, un rapport de vote est publié périodiquement (<https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/>).



## How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Non applicable.

- **How does the reference benchmark differ from a broad market index?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform compared with the reference benchmark?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform compared with the broad market index?**  
Non applicable.

*[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]*

**Reference benchmarks** are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Dénomination du produit:  
Clartan Flexible

Identifiant d'entité juridique:  
2221005YJ5R25CWH6U35

## Environmental and/or social characteristics

### Did this financial product have a sustainable investment objective?

●● <input type="checkbox"/> Yes	●● <input checked="" type="checkbox"/> No
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with an environmental objective:</b> ___% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> </ul>	<input type="checkbox"/> It <b>promoted Environmental/Social (E/S) characteristics</b> and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of ___% of sustainable investments <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with a social objective</li> </ul>
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with a social objective:</b> ___%	<input checked="" type="checkbox"/> It promoted E/S characteristics, but <b>did not make any sustainable investments</b>

**Sustainable investment** means an investment in an economic activity that contributes to an environmental or social objective, provided that the investment does not significantly harm any environmental or social objective and that the investee companies follow good governance practices.

The **EU Taxonomy** is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of **environmentally sustainable economic activities**. That Regulation does not include a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental objective might be aligned with the Taxonomy or not.



### To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par Clartan Flexible (le « **Compartment** ») reposent sur trois piliers en matière d'investissement : **l'exclusion** de certains secteurs d'activités et de comportements via l'analyse de controverses dont peuvent faire l'objet certaines sociétés détenues en portefeuille, une approche « **best in class** » visant à investir dans des entreprises et des états qui

**Sustainability indicators** measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

se démarquent par leur bon niveau de prise en compte des critères extra-financiers par rapport à leurs pairs et enfin une démarche d'**actionnariat actif**.

**1) L'exclusion** s'applique uniquement aux investissements du Compartiment dans des actions de sociétés cotées et dans des obligations d'entreprises.

*Exclusions sectorielles :*

**Toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants est écartée du champ d'investissement :**

- Tabac
- Jeux de hasard et d'argent
- Pornographie
- Armes non conventionnelles
- Cannabis non thérapeutique
- Charbon thermique

*Exclusions comportementales :*

En s'appuyant à la fois sur la recherche d'Ethos et sur le travail d'analyse interne, les controverses auxquelles les sociétés peuvent être sujettes sont classifiées en 5 niveaux qualitatifs de gravité. Toute société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé sera scrutée systématiquement par le comité ESG de Clartan Associés et le cas échéant exclue (tout maintien devant être dûment justifié). **Le portefeuille fin 2024 ne comporte aucune société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé, hormis une exception dûment justifiée et documentée.**

**2) L'inclusion (ou approche Best-in Class)**

Clartan Associés a choisi de concentrer les investissements du Compartiment sur les entreprises et les états les plus performants de leur secteur d'un point de vue ESG. En s'appuyant sur la méthodologie d'Ethos, les entreprises font l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+, B- et C). Les états font également l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+ et B-). **Clartan Associés s'engage à ce que 50 % de l'actif net du Compartiment soit investi en actions de sociétés cotées et en obligations notées dans les meilleures catégories de notation (ratings meilleurs ou égaux à B+).**

**3) L'actionnariat actif**

Dans le cadre du vote aux assemblées générales, Clartan Associés a pour objectif de **voter au minimum sur 50% des encours en actions** détenues par le Compartiment.

Aussi, Clartan Associés s'engage à **établir un dialogue** sur les thématiques ESG avec les sociétés au cours des rencontres individuelles avec le management.

Le Compartiment n'a pas d'indice de référence désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

- **How did the sustainability indicators perform?**
- **...and compared to previous periods?**

Clartan Flexible	% Actif Net fin 2024	% Actif Net fin 2023	% Actif Net fin 2022	Objectif
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	81,0%	82,8%	87,0%	>50%
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES B- OU NON NOTEES OPCVM et LIQUIDITES	12,0%	13,1%	7,4%	<50%
	7,0%	4,1%	5,6%	

**Principal adverse impacts** are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

- **What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?**

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

- **How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?**

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*[Include a statement for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

*The EU Taxonomy sets out a “do not significant harm” principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.*

The “do no significant harm” principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities.

*Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.*



### **How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?**

Le Compartiment prend en considération les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact) sur les facteurs de durabilité, à travers l’analyse de durabilité effectuée par Ethos.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

<b>Principales incidences négatives</b>	<b>Considérations par le Compartiment</b>
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG) et les indicateurs relatifs à l’environnement que le compartiment entend suivre (cf. liste ci-dessous).
2. Empreinte carbone	
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le Compartiment tient à jour en fin d’année la liste des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles.
5. Part de consommation et de production d’énergie non renouvelable	Cette PAI est prise en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG)
6. Intensité de consommation d’énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI n’est pas prise en compte à ce stade.
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales et le Compartiment entend faire un suivi des émetteurs s’étant dotés d’une politique de biodiversité.
8. Rejets dans l’eau	Cette PAI est prise en compte lors de l’analyse ESG (rating ESG) ainsi qu’au travers des exclusions comportementales.

9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans le secteur des armes non conventionnelles est écartée du champ d'investissement).

Les PAI sont renseignés dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 2 PAI applicables aux émetteurs souverains :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
15. Intensité de GES	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)

Des informations additionnelles sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans ce rapport annuel, à travers le suivi d'indicateurs pour les émetteurs détenus au sein du portefeuille du Compartiment.

Indicateur	PAI / voluntary	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT</b>								
<b>CLIMATE AND OTHER ENVIRONMENT-RELATED INDICATORS</b>								
<b>Emissions de Gaz à Effet de Serre / Greenhouse gas emissions</b>								
<b>Emissions de GES / GHG emissions</b>								
Scope 1	PAI 1	1,7	100%	3,2	100%	3,8	98%	milliers de tonnes metriques
Scope 2	PAI 1	0,3	100%	0,7	100%	0,7	93%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2	PAI 1	2,0	100%	3,9	100%	4,7	93%	milliers de tonnes metriques
Scope 3	PAI 1	28,9	100%	37,0	98%	42,3	97%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2+3	PAI 1	30,9	100%	40,8	98%	46,8	91%	milliers de tonnes metriques
<b>Empreinte carbone / Carbon footprint</b>								
Scope 1+2	PAI 2	0,0	100%	0,1	100%	0,1	93%	tonnes metriques / M€ investi
Scope 1+2+3	PAI 2	0,7	99%	0,9	98%	1,2	91%	tonnes metriques / M€ investi
<b>Intensité de GES / GHG intensity</b>								
Intensité GES Scope 1 par ventes	PAI 3	60,8	100%	88,6	100%	136,9	98%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 2 par ventes	PAI 3	14,3	100%	22,2	100%	26,9	93%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par ventes	PAI 3	75,1	100%	110,3	100%	170,9	93%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 3 par ventes	PAI 3	1233,4	100%	1315,2	98%			tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2+3 par ventes	PAI 3	1308,5	100%	1425,4	98%	1481,0	200%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par employé	voluntary	35,9	72%	46,7	64%	76,6	193%	tonnes metriques / employé
<b>Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>								
Part d'investissement dans ces sociétés	PAI 4	8,3	100%	10,3	100%	9,7	100%	% de l'actif net
<b>Consommation d'énergie</b>								
Consommation d'énergie totale	voluntary	4,9	72%	10,8	68%	17,8	98%	GWh
Energie renouvelable utilisée	voluntary	0,3	52%	1,6	64%	5,1	86%	GWh
Part de consommation d'énergie non renouvelable	PAI 5	69%	50%	71%	64%	63%	86%	
Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	PAI 6	0,2	71%					GWh / M€ ventes
<b>Biodiversité</b>								
Part des entreprises ayant mis en place des mesures de protection de la biodiversité	voluntary	98%	78%	92%	65%	76%	100%	
<b>Eau</b>								
Retrait d'eau	voluntary	68,3	52%	383,2	39%	3906,5	74%	milliers de metres cubes
Rejets dans l'eau	PAI 8	0,0	5%	0,0	3%	0,1	57%	milliers de metres cubes
Intensité d'eau par ventes	voluntary	4,9	50%	35,8	38%	16,6	66%	en mètres cubes / M€ ventes
<b>Dechets</b>								
Total déchets	voluntary	0,3	64%	0,3	48%	3,4	92%	milliers de tonnes metriques
Déchets générés par ventes	voluntary	0,9	64%	1,5	48%	25,1	92%	milliers de tonnes metriques / M€ ventes
Total déchets dangereux	voluntary	0,0	45%	0,1	40%			milliers de tonnes metriques
"Empreinte" de déchets dangereux	PAI 9	0,5	45%	1,3	40%	2,1	69%	tonnes / M€ investi

Positions portefeuille 31 12 2024 source Clartan

Dernières données ESG disponibles au 3/3/2025 source Bloomberg

Un PAI "obligatoire" n'est pas mentionné dans le tableau ci-dessus car le taux de couverture de l'indicateur est trop médiocre et la donnée par conséquent de mauvaise qualité.

Il s'agit du PAI 7 (Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité), le taux de couverture étant inférieur à 10%.

Indicateur	PAI / voluntary	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE</b>								
<b>INDICATORS FOR SOCIAL AND EMPLOYEE, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, ANTI-CORRUPTION AND ANTI-BRIBERY MATTERS</b>								
<b>Les questions sociales et de personnel / Social and employee matters</b>								
<b>Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>								
<b>Violations of UN Global Compact principles and OECD guidelines</b>								
Score de conformité au Pacte mondial des Nations Unies de 0 à 100 / UNGC compliance score from 0 to 100	PAI 10	82	90%	70	77%			estimé par Bloomberg basé sur les politiques et les mécanismes de surveillance de la société aux fins de se conformer aux 10 principes de l'UNGC
Conformité au principe 7 de l'UNGC ("approche de précaution face aux défis environnementaux") / UNGC principle 7 compliance ("precautionary approach to environmental challenges")	voluntary	100%	90%	97%	77%			Indicateur de conformité au principe 7 de l'UNGC calculé par Bloomberg sur la base des publications de l'entreprise
<b>Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de</b>								
<b>Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines</b>								
Absence de mesures de conformité à l'UNGC et aux directives OCDE / lack of UNGC and OECD compliance processes	PAI 11	0%	96%	3%	98%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence tel que calculé par ESG Book, pondéré par l'actif net
Absence de politique en matière de Droits de l'Homme / Lack of a human rights policy	PAI additional	0%	90%	0%	67%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence, pondéré par l'actif net
<b>Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé / Unadjusted gender pay gap</b>								
Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes / Average unadjusted gender pay gap	PAI 12	14%	25%	14%	23%			
<b>Mixité au sein des organes de gouvernance / Board gender diversity</b>								
Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance / Average ratio of female to male board members	PAI 13	42%	98%	42%	100%	41%	100%	pourcentage du nombre total de membres des organes de direction
% de femmes cadres dirigeantes / % of women in management	voluntary	31%	68%	30%	50%	24%	97%	pourcentage du nombre total de cadres dirigeants
<b>Autres indicateurs de qualité de gouvernance / other indicators of governance quality</b>								
Taille du conseil d'administration / Size of board	voluntary	12	100%	12	100%	13	100%	
% de directeurs non exécutifs au conseil / % of non-executive directors on board	voluntary	93%	100%	92%	100%	91%	100%	
% de directeurs indépendants / % of independent directors	voluntary	67%	85%	65%	76%	69%	100%	
Age moyen des administrateurs / board average age	voluntary	61	94%	60	88%	60	94%	
Fourchette d'âge des administrateurs du conseil / board average age range	voluntary	24	94%	25	88%	26	94%	
Nombre de réunions du conseil par an / number of board meetings per year	voluntary	9	85%	9	80%	10	99%	
Taux de participation moyen / board meeting attendance percentage	voluntary	96%	85%	96%	79%	96%	98%	
% d'indépendants dans le comité d'audit / % of independent directors on audit committee	voluntary	83%	83%	76%	80%	83%	100%	
% d'indépendants dans le comité de nomination	voluntary	80%	78%	77%	78%	86%	98%	
<b>Exposition à des armes controversées *</b>								
Sociétés actives dans la fabrication ou à la vente d'armes controversées / companies involved in manufacture or selling of controversial weapons*	PAI 14	0%	0%	0%	0%	0%	0%	% de l'actif net
* Les armes non conventionnelles sont un secteur d'exclusion (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans ce secteur est écartée du champ d'investissement)								
/ Non-conventional weapons are a sectoral (any company generating more than 5% of its turnover in this sector is excluded from the investment universe)								



## What were the top investments of this financial product?

Action Top 10	Secteur	% Actif Net fin 2024	Pays
Wabtec	Industries	2,0%	Etats-Unis
Euronext	Sociétés Financières	2,0%	Pays-Bas
Ralph Lauren	Conso. discrétionnaire	2,0%	Etats-Unis
Technip Energies	Energie	2,0%	France
Deutsche Telekom	Télécommunications	1,9%	Allemagne
Publicis Groupe	Conso. discrétionnaire	1,9%	France
Co Financière Richemont	Conso. discrétionnaire	1,8%	Suisse
IBM	Technologie	1,8%	Etats-Unis
Novartis	Santé	1,8%	Suisse
BioMerieux	Santé	1,8%	France

Obligation Top 10	Secteur	% Actif Net fin 2024	Pays
Arcadis 4.875% 28.02.28	Industries	2,3%	Pays-Bas
Verallia 3.875% 04.11.32	Industries	2,1%	France
Wabtec 1.25% 03.12.27	Industries	2,0%	Pays-Bas
Technip Energies 1.125% 28.05.28	Energie	2,0%	Pays-Bas
Stora Enso 4% EMTN 01.06.26	Matériaux de base	2,0%	Finlande
BFCM 2.375% 24.03.26	Sociétés Financières	1,9%	France
Crédit Agricole 1% 22.04.26	Sociétés Financières	1,9%	France
BPCE 0% 25.06.26	Sociétés Financières	1,9%	France
Banca Transilvania 8.875% 07.12.28	Sociétés Financières	1,9%	Roumanie
Arval Serv Lease 4.125% 13.04.26	Sociétés Financières	1,8%	France

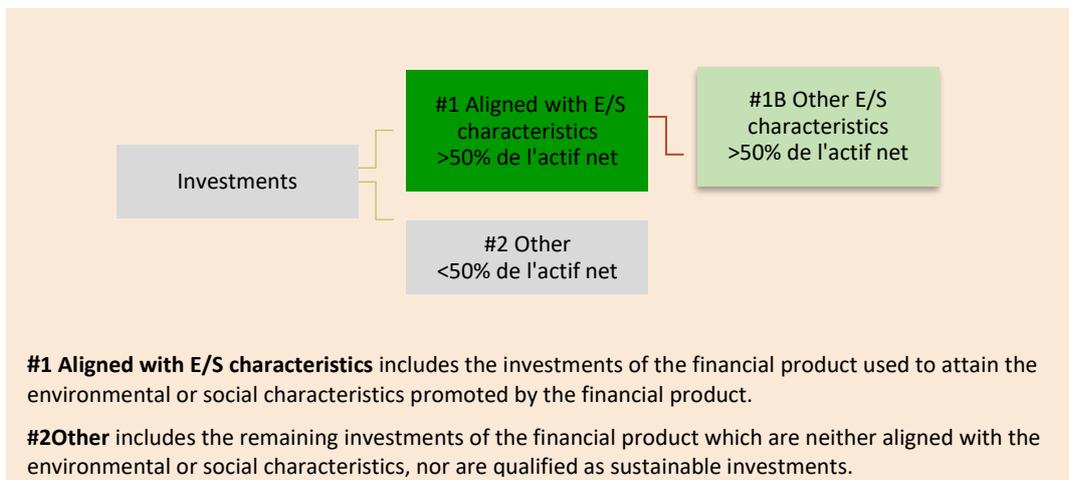
The list includes the investments constituting the **greatest proportion of investments** of the financial product during the reference period.



## What was the proportion of sustainability-related investments?

### ● What was the asset allocation?

**Asset allocation** describes the share of investments in specific assets.



Clartan Flexible	% Actif Net fin 2024	Allocation
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	81,0%	#1B Autres caractéristiques E/S
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES B- OU NON NOTEES OPCVM et LIQUIDITES	12,0% 7,0%	#2 Autres

● **In which economic sectors were the investments made?**

Composition du fonds	% Actif Net fin 2024
<b>ACTIONS</b>	<b>56,3%</b>
Industries	17,8%
Consommation discrétionnaire	10,7%
Santé	7,7%
Energie	6,3%
Consommation de base	4,0%
Technologie	3,2%
Sociétés Financières	3,1%
Télécommunications	1,9%
Services aux collectivités	1,6%
<b>OBLIGATIONS D'ENTREPRISES</b>	<b>36,7%</b>
<b>dont INVESTMENT GRADE</b>	<b>33,0%</b>
<b>dont AUTRES</b>	<b>3,7%</b>
Sociétés Financières	15,8%
Industries	13,6%
Matériaux de base	4,6%
Energie	2,0%
Consommation discrétionnaire	0,7%
<b>OPCVM</b>	<b>2,2%</b>
<b>LIQUIDITES</b>	<b>4,8%</b>

[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]

To comply with the EU Taxonomy, the criteria for **fossil gas** include limitations on emissions and switching to fully renewable power or low-carbon fuels by the end of 2035. For **nuclear energy**, the criteria include comprehensive safety and waste management rules.

**Enabling activities** directly enable other activities to make a substantial contribution to an environmental objective.

**Transitional activities are** activities for which low-carbon alternatives are not yet available and among others have greenhouse gas emission levels corresponding to the best performance.



**To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?**

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

- **turnover** reflecting the share of revenue from green activities of investee companies.

- **capital expenditure** (CapEx) showing the green investments made by investee companies, e.g. for a transition to a green economy.

- **operational expenditure** (OpEx) reflecting green operational activities of investee companies.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities]



are sustainable investments with an environmental objective that **do not take into account the criteria** for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

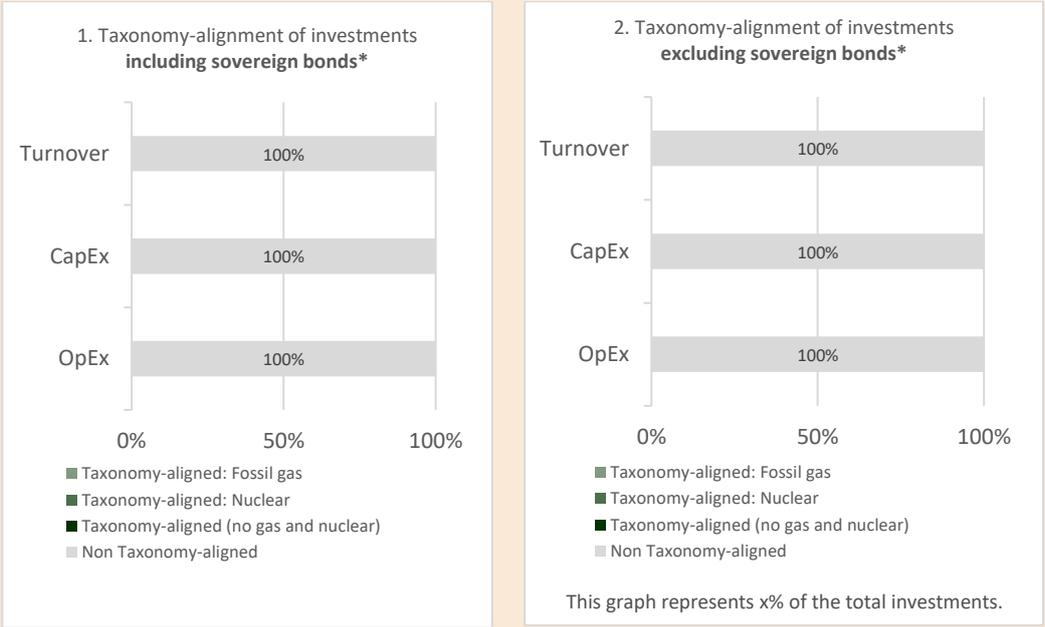
● **Did the financial product invest in fossil gas and/or nuclear energy related activities complying with the EU Taxonomy<sup>1</sup>?**

Yes:

In fossil gas  In nuclear energy

No

The graphs below show in green the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy. As there is no appropriate methodology to determine the taxonomy-alignment of sovereign bonds\*, the first graph shows the Taxonomy alignment in relation to all the investments of the financial product including sovereign bonds, while the second graph shows the Taxonomy alignment only in relation to the investments of the financial product other than sovereign bonds.



\* For the purpose of these graphs, 'sovereign bonds' consist of all sovereign exposures.

● **What was the share of investments made in transitional and enabling activities?**

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

● **How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?**

Non applicable.

<sup>1</sup> Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.



### What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?

Non applicable.



### What was the share of socially sustainable investments?

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables sur le plan social.



### What investments were included under "other", what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Dans la catégorie «#2 Autres» figurent à fin 2024 :

- à hauteur de 12,0% de l'actif net : des actions ou obligations d'entreprises dont le rating Ethos est B- (6,5%), C (1,0%) ou non notées (4,5%) et respectant au minimum les exclusions sectorielles et comportementales décrites ci-dessus,
- à hauteur de 2,2% un investissement dans l'OPCVM Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap (dont le rapport périodique décrivant les exigences environnementales et sociales est disponible) et à hauteur de 4,8% des liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



### What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

Le Compartiment a mis en place une politique contraignante d'exclusions sectorielles et comportementales, qui s'applique à 100% des investissements en actions et obligations d'entreprises, ainsi qu'une exigence d'au minimum 50% de l'actif net en actions et obligations les mieux notées par Ethos. La part de l'actif net investi en actions et obligations dans les meilleurs ratings du secteur (A+, A-, B+) est publiée mensuellement sur le site internet et sur le reporting mensuel de Clartan Associés.

Par ailleurs, un rapport de vote est publié périodiquement (<https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/>).



### How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Non applicable.

- **How does the reference benchmark differ from a broad market index?**

Non applicable.

*[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]*

**Reference benchmarks** are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.

- ***How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?***

Non applicable.

- ***How did this financial product perform compared with the reference benchmark?***

Non applicable.

- ***How did this financial product perform compared with the broad market index?***

Non applicable.

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Dénomination du produit:  
Clartan Patrimoine

Identifiant d'entité juridique:  
222100VUSP2BUN3U7E79

Environmental and/or social characteristics

**Did this financial product have a sustainable investment objective?**

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Yes</b>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>No</b>
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with an environmental objective:</b> ___% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> </ul>	<input type="checkbox"/> It <b>promoted Environmental/Social (E/S) characteristics</b> and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of ___% of sustainable investments <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with a social objective</li> </ul>
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with a social objective:</b> ___%	<input checked="" type="checkbox"/> It promoted E/S characteristics, but <b>did not make any sustainable investments</b>

**Sustainable investment** means an investment in an economic activity that contributes to an environmental or social objective, provided that the investment does not significantly harm any environmental or social objective and that the investee companies follow good governance practices.

The **EU Taxonomy** is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of **environmentally sustainable economic activities**. That Regulation does not include a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental objective might be aligned with the Taxonomy or not.



**To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?**

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par Clartan Patrimoine (le « **Compartment** ») reposent sur trois piliers en matière d'investissement : **l'exclusion** de certains secteurs d'activités et de comportements via l'analyse de controverses dont peuvent faire l'objet certaines sociétés détenues en portefeuille, une approche « **best in class** » visant à investir dans des entreprises

**Sustainability indicators** measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

et des états qui se démarquent par leur bon niveau de prise en compte des critères extra-financiers par rapport à leurs pairs et enfin une démarche d'**actionnariat actif**.

**1) L'exclusion** s'applique uniquement aux investissements du Compartiment dans des actions de sociétés cotées et dans des obligations d'entreprises.

*Exclusions sectorielles :*

**Toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants est écartée du champ d'investissement :**

- Tabac
- Jeux de hasard et d'argent
- Pornographie
- Armes non conventionnelles
- Cannabis non thérapeutique
- Charbon thermique

*Exclusions comportementales :*

En s'appuyant à la fois sur la recherche d'Ethos et sur le travail d'analyse interne, les controverses auxquelles les sociétés peuvent être sujettes sont classifiées en 5 niveaux qualitatifs de gravité. Toute société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé sera scrutée systématiquement par le comité ESG de Clartan Associés et le cas échéant exclue (tout maintien devant être dûment justifié). **Le portefeuille fin 2024 ne comporte aucune société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé, hormis une exception dûment justifiée et documentée.**

**2) L'inclusion (ou approche Best-in Class)**

Clartan Associés a choisi de concentrer les investissements du Compartiment sur les entreprises et les états les plus performants de leur secteur d'un point de vue ESG. En s'appuyant sur la méthodologie d'Ethos, les entreprises font l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+, B- et C). Les états font également l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+ et B-). **Clartan Associés s'engage à ce que 50 % de l'actif net du Compartiment soit investi en actions de sociétés cotées et en obligations notées dans les meilleures catégories de notation (ratings meilleurs ou égaux à B+).**

**3) L'actionnariat actif**

Dans le cadre du vote aux assemblées générales, Clartan Associés a pour objectif de **voter au minimum sur 50% des encours en actions** détenues par le Compartiment.

Aussi, Clartan Associés s'engage à **établir un dialogue** sur les thématiques ESG avec les sociétés au cours des rencontres individuelles avec le management.

Le Compartiment n'a pas d'indice de référence désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

- *How did the sustainability indicators perform?*
- *...and compared to previous periods?*

Clartan Patrimoine	% Actif Net fin 2024	% Actif Net fin 2023	% Actif Net fin 2022	Objectif
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	82,4%	83,8%	89,4%	>50%
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES B- OU NON NOTEES	13,2%	12,3%	3,3%	<50%
OPCVM et LIQUIDITES	4,4%	3,9%	7,3%	

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

- *What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

- *How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*[Include a statement for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

*The EU Taxonomy sets out a “do not significant harm” principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.*

The “do no significant harm” principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities.

*Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.*



### **How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?**

Le Compartiment prend en considération les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact) sur les facteurs de durabilité, à travers l’analyse de durabilité effectuée par Ethos.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

<b>Principales incidences négatives</b>	<b>Considérations par le Compartiment</b>
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG) et les indicateurs relatifs à l’environnement que le compartiment entend suivre (cf. liste ci-dessous).
2. Empreinte carbone	
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le Compartiment tient à jour en fin d’année la liste des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles.
5. Part de consommation et de production d’énergie non renouvelable	Cette PAI est prise en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG)
6. Intensité de consommation d’énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI n’est pas prise en compte à ce stade.
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales et le Compartiment entend faire un suivi des émetteurs s’étant dotés d’une politique de biodiversité.
8. Rejets dans l’eau	Cette PAI est prise en compte lors de l’analyse ESG (rating ESG) ainsi qu’au travers des exclusions comportementales.

9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans le secteur des armes non conventionnelles est écartée du champ d'investissement).

Les PAI sont renseignés dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 2 PAI applicables aux émetteurs souverains :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
15. Intensité de GES	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)

Des informations additionnelles sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans ce rapport annuel, à travers le suivi d'indicateurs pour les émetteurs détenus au sein du portefeuille du Compartiment.

Indicateur	PAI / voluntary	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT</b>								
<b>CLIMATE AND OTHER ENVIRONMENT-RELATED INDICATORS</b>								
<b>Emissions de Gaz à Effet de Serre / Greenhouse gas emissions</b>								
<b>Emissions de GES / GHG emissions</b>								
Scope 1	PAI 1	6,6	100%	13,5	100%	15,3	99%	milliers de tonnes metriques
Scope 2	PAI 1	2,0	100%	3,0	100%	3,4	92%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2	PAI 1	8,6	100%	16,5	100%	19,9	92%	milliers de tonnes metriques
Scope 3	PAI 1	170,2	100%	86,4	93%	264,2	98%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2+3	PAI 1	178,8	100%	102,9	93%	282,9	91%	milliers de tonnes metriques
<b>Empreinte carbone / Carbon footprint</b>								
Scope 1+2	PAI 2	0,1	100%	0,1	100%	0,1	92%	tonnes metriques / M€ investi
Scope 1+2+3	PAI 2	0,4	73%	0,7	93%	1,6	91%	tonnes metriques / M€ investi
<b>Intensité de GES / GHG intensity</b>								
Intensité GES Scope 1 par ventes	PAI 3	58,7	100%	101,1	100%	116,2	99%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 2 par ventes	PAI 3	16,7	100%	24,6	100%	21,9	92%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par ventes	PAI 3	75,5	100%	125,7	100%	147,0	92%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 3 par ventes	PAI 3	950,9	100%	553,5	93%			tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2+3 par ventes	PAI 3	1026,4	100%	678,8	93%	1159,0	200%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par employé	voluntary	19,1	66%	60,2	62%	53,0	192%	tonnes metriques / employé
<b>Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>								
Part d'investissement dans ces sociétés	PAI 4	2,9	100%	5,0	100%	5,1	100%	% de l'actif net
<b>Consommation d'énergie</b>								
Consommation d'énergie totale	voluntary	29,7	77%	50,9	70%	49,9	99%	GWh
Energie renouvelable utilisée	voluntary	3,5	60%	6,2	61%	14,2	91%	GWh
Part de consommation d'énergie non renouvelable	PAI 5	68%	59%	69%	61%	59%	91%	
Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	PAI 6	0,2	72%					GWh / M€ ventes
<b>Biodiversité</b>								
Part des entreprises ayant mis en place des mesures de protection de la biodiversité	voluntary	99%	79%	95%	70%	69%	100%	
<b>Eau</b>								
Retrait d'eau	voluntary	665,5	40%	1394,2	35%	1172,0	56%	milliers de metres cubes
Rejets dans l'eau	PAI 8	0,0	1%	0,0	1%	0,1	36%	milliers de metres cubes
Intensité d'eau par ventes	voluntary	15,8	40%	35,7	35%	21,3	55%	en mètres cubes / M€ ventes
<b>Dechets</b>								
Total déchets	voluntary	1,6	74%	1,5	51%	2,4	86%	milliers de tonnes metriques
Déchets générés par ventes	voluntary	0,4	74%	1,1	51%	12,0	86%	milliers de tonnes metriques / M€ ventes
Total déchets dangereux	voluntary	0,1	48%	0,2	33%			milliers de tonnes metriques
"Empreinte" de déchets dangereux	PAI 9	0,8	48%	1,5	33%	2,3	52%	tonnes / M€ investi

Positions portefeuille 31 12 2024 source Clartan

Dernières données ESG disponibles au 3/3/2025 source Bloomberg

Un PAI "obligatoire" n'est pas mentionné dans le tableau ci-dessus car le taux de couverture de l'indicateur est trop médiocre et la donnée par conséquent de mauvaise qualité.

Il s'agit du PAI 7 (Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité), le taux de couverture étant inférieur à 10%.

Indicateur	PAI / voluntary	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE BRIBERIE</b>								
<b>INDICATORS FOR SOCIAL AND EMPLOYEE, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, ANTI-CORRUPTION AND ANTI-BRIBERY MATTERS</b>								
<b>Les questions sociales et de personnel / Social and employee matters</b>								
<b>Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>								
<b>Violations of UN Global Compact principles and OECD guidelines</b>								
Score de conformité au Pacte mondial des Nations Unies de 0 à 100 / UNGC compliance score from 0 to 100	PAI 10	83	90%	73	80%			estimé par Bloomberg basé sur les politiques et les mécanismes de surveillance de la société aux fins de se conformer aux 10 principes de l'UNGC
Conformité au principe 7 de l'UNGC ("approche de précaution face aux défis environnementaux") / UNGC principle 7 compliance ("precautionary approach to environmental challenges")	voluntary	100%	90%	98%	80%			Indicateur de conformité au principe 7 de l'UNGC calculé par Bloomberg sur la base des publications de l'entreprise
<b>Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>								
<b>Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines</b>								
Absence de mesures de conformité à l'UNGC et aux directives OCDE / lack of UNGC and OECD compliance processes	PAI 11	0%	96%	2%	91%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence tel que calculé par ESG Book, pondéré par l'actif net
Absence de politique en matière de Droits de l'Homme / Lack of a human rights policy	PAI additional	0%	90%	0%	72%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence, pondéré par l'actif net
<b>Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé / Unadjusted gender pay gap</b>								
Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes / Average unadjusted gender pay gap	PAI 12	17%	22%	11%	21%			
<b>Mixité au sein des organes de gouvernance / Board gender diversity</b>								
Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance / Average ratio of female to male board members	PAI 13	44%	93%	41%	100%	32%	100%	pourcentage du nombre total de membres des organes de direction
% de femmes cadres dirigeantes / % of women in management	voluntary	30%	70%	28%	49%	16%	99%	pourcentage du nombre total de cadres dirigeants
<b>Autres indicateurs de qualité de gouvernance / other indicators of governance quality</b>								
Taille du conseil d'administration / Size of board	voluntary	13	100%	13	100%	11	100%	
% de directeurs non exécutifs au conseil / % of non-executive directors on board	voluntary	95%	100%	94%	100%	74%	100%	
% de directeurs indépendants / % of independent directors	voluntary	63%	89%	62%	79%	51%	100%	
Age moyen des administrateurs / board average age	voluntary	61	90%	61	88%	49	94%	
Fourchette d'âge des administrateurs du conseil / board average age range	voluntary	25	90%	24	88%	27	94%	
Nombre de réunions du conseil par an / number of board meetings per year	voluntary	11	89%	11	81%	8	98%	
Taux de participation moyen / board meeting attendance percentage	voluntary	96%	89%	96%	81%	77%	98%	
% d'indépendants dans le comité d'audit / % of independent directors on audit committee	voluntary	78%	88%	72%	78%	63%	100%	
% d'indépendants dans le comité de nomination	voluntary	72%	87%	74%	77%	60%	100%	
<b>Exposition à des armes controversées *</b>								
Sociétés actives dans la fabrication ou à la vente d'armes controversées / companies involved in manufacture or selling of controversial weapons*	PAI 14	0%	0%	0%	0%	0%	0%	% de l'actif net

\* Les armes non conventionnelles sont un secteur d'exclusion (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans ce secteur est écartée du champ d'investissement) / Non-conventional weapons are a sectoral (any company generating more than 5% of its turnover in this sector is excluded from the investment universe)



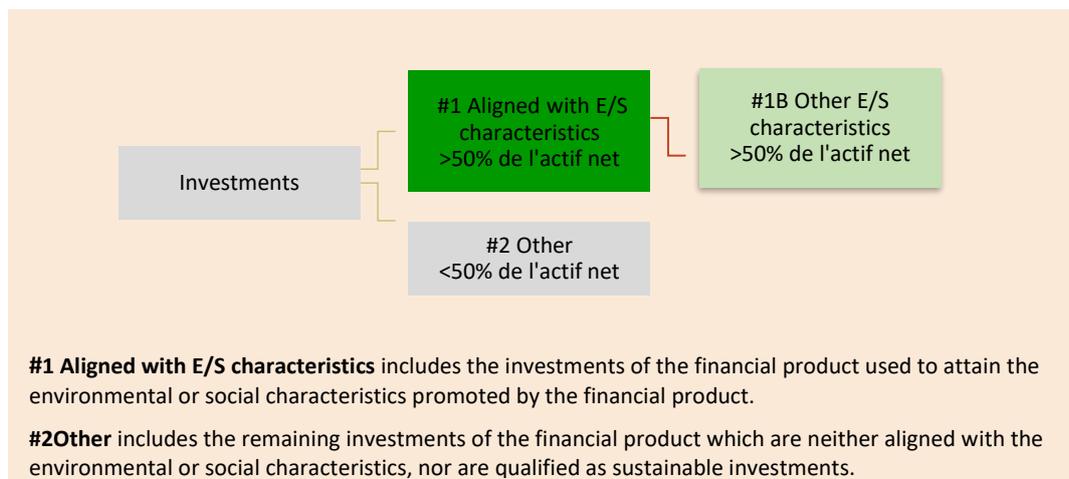
## What were the top investments of this financial product?

Obligation Top 15	Secteur	% Actif Net fin 2024	Pays
Arcadis 4.875% 28.02.28	Industries	4,1%	Pays-Bas
Intesa Sanpaolo 2.125% 26.05.25	Sociétés Financières	3,9%	Italie
Imerys 1.5% 15.01.27	Matériaux de base	3,6%	France
Arval Serv Lease 4.125% 13.04.26	Sociétés Financières	3,3%	France
Elis 1% 03.04.25	Industries	3,3%	France
BPCE 0% 25.06.26	Sociétés Financières	2,8%	France
Carrefour Banque 0.107% 14.06.25	Sociétés Financières	2,8%	France
Rexel 5.25% 15.09.30	Industries	2,7%	France
Forvia 3.125% 15.06.26	Industries	2,6%	France
Stora Enso 4% 01.06.26	Matériaux de base	2,6%	Finlande
Wienerberger 2.75% 04.06.25	Industries	2,5%	Autriche
Spie 2.63% 18.06.26	Industries	2,5%	France
Wabtec 1.25% 03.12.27	Industries	2,4%	Pays-Bas
Renault 2.5% 02.06.27	Conso. discrétionnaire	2,4%	France
Unicredit 2.2% 22.07.27	Sociétés Financières	2,3%	Italie

The list includes the investments constituting **the greatest proportion of investments** of the financial product during the reference period.

## What was the proportion of sustainability-related investments?

### ● What was the asset allocation?



**Asset allocation** describes the share of investments in specific assets.

Clartan Patrimoine	% Actif Net fin 2024	Allocation
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	82,4%	#1B Autres caractéristiques E/S
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES B- OU NON NOTEES	13,2%	#2 Autres
OPCVM et LIQUIDITES	4,4%	



● **In which economic sectors were the investments made?**

Composition du fonds	% Actif Net fin 2024
<b>OBLIGATIONS D'ENTREPRISES</b>	<b>86,1%</b>
<i>dont INVESTMENT GRADE</i>	<b>65,8%</b>
<i>dont AUTRES</i>	<b>20,3%</b>
Sociétés Financières	30,7%
Industries	28,5%
Consommation discrétionnaire	12,8%
Matériaux de base	9,2%
Santé	2,1%
Energie	1,8%
Services aux collectivités	1,1%
<b>ACTIONS</b>	<b>9,5%</b>
<b>OPCVM</b>	<b>3,1%</b>
<b>LIQUIDITES</b>	<b>1,2%</b>

[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]

To comply with the EU Taxonomy, the criteria for **fossil gas** include limitations on emissions and switching to fully renewable power or low-carbon fuels by the end of 2035. For **nuclear energy**, the criteria include comprehensive safety and waste management rules.

**Enabling activities** directly enable other activities to make a substantial contribution to an environmental objective.

**Transitional activities** are activities for which low-carbon alternatives are not yet available and among others have greenhouse gas emission levels corresponding to the best performance.



**To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?**

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.

● **Did the financial product invest in fossil gas and/or nuclear energy related activities complying with the EU Taxonomy<sup>1</sup>?**

- Yes:
- In fossil gas    In nuclear energy
- No

<sup>1</sup> Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

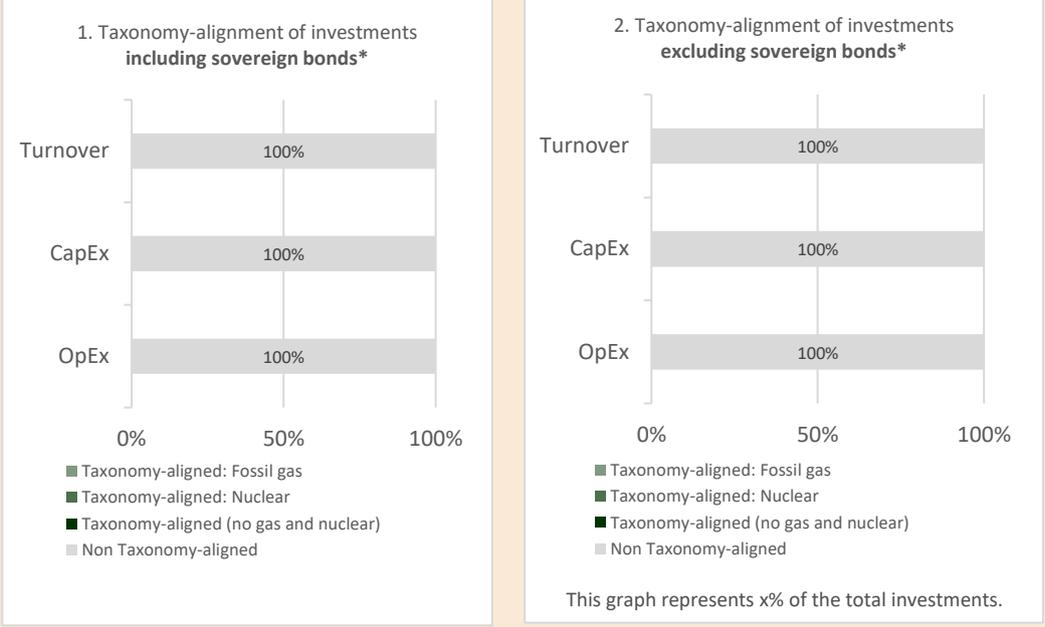
Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

- **turnover** reflecting the share of revenue from green activities of investee companies.
- **capital expenditure** (CapEx) showing the green investments made by investee companies, e.g. for a transition to a green economy.
- **operational expenditure** (OpEx) reflecting green operational activities of investee companies.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities]

are sustainable investments with an environmental objective that **do not take into account the criteria** for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

The graphs below show in green the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy. As there is no appropriate methodology to determine the taxonomy-alignment of sovereign bonds\*, the first graph shows the Taxonomy alignment in relation to all the investments of the financial product including sovereign bonds, while the second graph shows the Taxonomy alignment only in relation to the investments of the financial product other than sovereign bonds.



\* For the purpose of these graphs, 'sovereign bonds' consist of all sovereign exposures.

● **What was the share of investments made in transitional and enabling activities?**  
 Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

● **How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?**  
 Non applicable.

🌍 **What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?**

Non applicable.

👤 **What was the share of socially sustainable investments?**

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables sur le plan social.



## What investments were included under “other”, what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Dans la catégorie «#2 Autres» figurent à fin 2024 :

- à hauteur de 13,2% de l’actif net : des actions et obligations dont le rating Ethos est B- (9,5%), C (0,2%) ou non notées (3,5%) et respectant au minimum les exclusions sectorielles et comportementales décrites ci-dessus,
- à hauteur de 3,1% un investissement dans les OPCVM Clartan - Ethos ESG Europe Small & Mid Cap et Clartan – Flexible (dont les rapports périodiques décrivant les exigences environnementales et sociales sont disponibles) et à hauteur de 1,2% des liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



## What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

Le Compartiment a mis en place une politique contraignante d’exclusions sectorielles et comportementales, qui s’applique à 100% des investissements en actions et obligations d’entreprises, ainsi qu’une exigence d’au minimum 50% de l’actif net en actions et obligations les mieux notées par Ethos. La part de l’actif net investi en actions et obligations dans les meilleurs ratings du secteur (A+, A-, B+) est publiée mensuellement sur le site internet et sur le reporting mensuel de Clartan Associés.

Par ailleurs, un rapport de vote est publié périodiquement (<https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/>).



## How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Non applicable.

- **How does the reference benchmark differ from a broad market index?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform compared with the reference benchmark?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform compared with the broad market index?**  
Non applicable.

*[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]*

**Reference benchmarks** are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Product name:

Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap

Legal entity identifier:

54930043T01NZXYIFE71

## Environmental and/or social characteristics

**Did this financial product have a sustainable investment objective?** *[tick and fill in as relevant, the percentage figure represents sustainable investments]*

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Yes</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>No</b>
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with an environmental objective:</b> ___% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> </ul> <input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with a social objective:</b> ___%	<input type="checkbox"/> It <b>promoted Environmental/Social (E/S) characteristics</b> and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of ___% of sustainable investments <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with a social objective</li> </ul> <input checked="" type="checkbox"/> It promoted E/S characteristics, but <b>did not make any sustainable investments</b>

**Sustainable investment** means an investment in an economic activity that contributes to an environmental or social objective, provided that the investment does not significantly harm any environmental or social objective and that the investee companies follow good governance practices.

The **EU Taxonomy** is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of **environmentally sustainable economic activities**. That Regulation does not include a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental objective might be aligned with the Taxonomy or not.



**To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?**

Dans le cadre de ses investissements, Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap (le « Compartiment ») a appliqué les principes d’investissement socialement responsable (« ISR ») d’Ethos Services SA (« Ethos »), le conseiller du Compartiment en la matière. Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment le sont notamment grâce à l’approche qui est mise en œuvre dans le processus d’investissement à travers les piliers suivants :

**Sustainability indicators** measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

### **Exclusions**

- L'exclusion des entreprises dont les produits sont incompatibles avec les valeurs recherchées par le Compartiment
- L'exclusion des entreprises dont le comportement viole gravement les principes fondamentaux définis par Ethos

### **Sélection positive**

- L'évaluation des entreprises selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») et l'investissement en priorité dans celles qui bénéficient d'une évaluation ESG supérieure à la moyenne du secteur (approche « best in class »)
- L'évaluation des entreprises selon leur prise en compte des enjeux liés au changement climatique et l'investissement en priorité dans celles qui intègrent ces enjeux dans leur modèle d'affaires

### **Actionnariat actif**

- L'exercice systématique des droits de vote lors des assemblées générales selon les lignes directrices d'Ethos qui promeuvent le développement durable
- L'engagement du dialogue avec les instances dirigeantes des entreprises pour améliorer les pratiques sur des thématiques ESG spécifiques

Les principes d'Ethos pour l'ISR appliqués au Compartiment sont plus amplement décrits dans le lien ci-après: <https://www.ethosfund.ch/fr/principesISR>

En outre, le Compartiment n'a pas d'indice de référence désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

### ● ***How did the sustainability indicators perform?***

Actuellement, les indicateurs de durabilité sont utilisés ex post pour démontrer que l'approche de durabilité mise en place pour le Compartiment produit les résultats attendus. La liste non-exhaustive suivante présente des indicateurs utilisés dans les rapports extra-financier du Compartiment :

Indicateurs environnementaux	Unités	2024	% cov.	2023	% cov.	2022	% cov.
Intensités carbonées selon la méthode Carbon to Revenue (C/R), prenant en compte les scopes 1 et 2 du GHG Protocol	Tonnes de CO2e/EUR millions de chiffres d'affaires	116,3	100%	137	100%	138,4	100%
Intensités carbonées selon la méthode Weighted Average Carbon Intensity (WACI), prenant en compte les scopes 1 et 2 du GHG Protocol	Tonnes de CO2e/EUR millions de chiffres d'affaires	82,9	100%	110,4	100%	165,0	100%
Entreprises avec des objectifs 1.5°C selon la l'initiative « Science-based Target »	En pourcentage des actifs	68%	100%	49%	100%	42%	100%

*Méthode Carbon to Revenue : Les émissions de GES (tonnes CO2e) sont attribuées en fonction de la participation au capital des entreprises investies. Si le fonds possède 5% de la capitalisation boursière totale d'une entreprise, alors le fonds possède 5% de ses émissions de GES. Le chiffre d'affaires de l'entreprise (en millions d'EUR) est ensuite utilisé pour ajuster le résultat et obtenir une mesure d'intensité comparable entre fonds. Cette mesure est disponible dans le reporting mensuel du fonds.*

*Méthode WACI : Les émissions de GES (tonnes CO2e) de chaque entreprise sont divisées par le chiffre d'affaires de l'entreprise (en millions d'EUR). Le résultat final est obtenu par la pondération de chaque entreprise au sein du fonds.*

Indicateurs sociaux et de gouvernance	Unités	2024	% cov.	2023	% cov.	2022	% cov.
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%
Écart de rémunération moyen entre hommes et femmes aux sein des entreprises	Moyenne arithmétique sur les données disponibles	1,8%	34%	4,5%	22%	-	-
Diversité homme-femme au sein du conseil d'administration (> 50% de femmes)	Moyenne arithmétique sur les données disponibles	39,0%	100%	22,2%	100%	21,3%	100%
Nombre de titres d'entreprises ayant une politique de droits humains (entreprise ayant une politique)	En pourcentage d'entreprises	100,0%	100%	100,0%	100%	100,0%	100%
Nombre de titres d'entreprises ne disposant pas d'une politique en matière de droits humains (entreprises n'ayant pas de politique)	En pourcentage d'entreprises	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%

Exposition à des activités exclues	Unités	2024	% cov.	2023	% cov.	2022	% cov.
Armement conventionnel (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%
Armement non conventionnel (>0% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%
Charbon thermique (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%
Energie nucléaire (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%
Energies fossiles extraites par fracturation hydraulique (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%
Gaz et pétrole de l'Arctique (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%
Jeux de hasard (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%
Organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agrochimie (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%
Pornographie (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%
Sables bitumineux (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%
Tabac (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%
Transport par oléoducs et gazoducs et stockage d'énergies fossiles non-conventionnelles (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%

Exposition à des thèmes qui ont un impact positif	Unités	2024	% cov.	2023	% cov.	2022	% cov.
Agriculture, aquaculture et sylviculture résilientes	En pourcentage des actifs	1,1%	100%	1,0%	100%	3,3%	100%
Contrôle de la pollution	En pourcentage des actifs	0,8%	100%	-	100%	-	100%
Économie circulaire	En pourcentage des actifs	6,2%	100%	4,6%	100%	4,8%	100%
Énergies durables	En pourcentage des actifs	4,9%	100%	2,7%	100%	1,3%	100%
Enseignement, formation et culture	En pourcentage des actifs	3,0%	100%	2,0%	100%	-	100%
Finance durable	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	-	100%	-	100%
Gestion durable de l'eau	En pourcentage des actifs	1,9%	100%	-	100%	-	100%
Immobilier durable	En pourcentage des actifs	0,1%	100%	-	100%	1,6%	100%
Mobilité à faibles émissions de carbone	En pourcentage des actifs	3,7%	100%	1,5%	100%	1,8%	100%
Santé et bien-être	En pourcentage des actifs	4,7%	100%	3,2%	100%	0,7%	100%
Plusieurs thèmes	En pourcentage des actifs	0,0%	100%	12,5%	100%	9,6%	100%
Total	En pourcentage des actifs	26,4%	100%	27,4%	100%	23,1%	100%

*Les pourcentages de chiffre d'affaires des entreprises qui ont un impact positif sont définis par intervalle : 0-10% ; 10-25% ; 25-50% et 50-100%. Le point central de l'intervalle est pris en considération pour calculer les moyennes pondérées du fonds.*

### ● ...and compared to previous periods?

Les données historiques sont présentées dans les tableaux ci-dessus.

### ● What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?

Non applicable. Le Compartiment n'entendait pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

***How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?***

Non applicable. Le Compartiment n'entendait pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

*How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?*

Non applicable. Le Compartiment n'entendait pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

*Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:*

Non applicable. Le Compartiment n'entendait pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

**Principal adverse impacts** are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

*The EU Taxonomy sets out a “do not significant harm” principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.*

The “do no significant harm” principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities.

*Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.*



## How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?

Les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact en anglais) sur les facteurs de durabilité sont prises en compte à travers l'analyse de durabilité effectuée par Ethos et décrite précédemment.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG), lors de l'analyse de la prise en compte du changement climatique par les entreprises (rating Carbon) ainsi qu'au travers des exclusions sectorielles (charbon thermique et énergies fossiles d'origine non-conventionnelles).
2. Empreinte carbone	
3. Intensité de GES des entreprises bénéficiaires des investissements	
4. Exposition à des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse de la prise en compte du changement climatique par les entreprises (rating Carbon) ainsi qu'au travers des exclusions sectorielles (charbon thermique et énergies fossiles d'origine non-conventionnelles).
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse de la prise en compte du changement climatique par les entreprises (rating Carbon).
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse de la prise en compte du changement climatique par les entreprises (rating Carbon) ainsi qu'au travers des exclusions comportementales.
8. Rejets dans l'eau	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG) ainsi qu'au travers des exclusions comportementales.
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (énergie nucléaire) et comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles. Le Compartiment exclut toutes les entreprises impliquées dans des activités liées aux armes controversées.



## What were the top investments of this financial product?

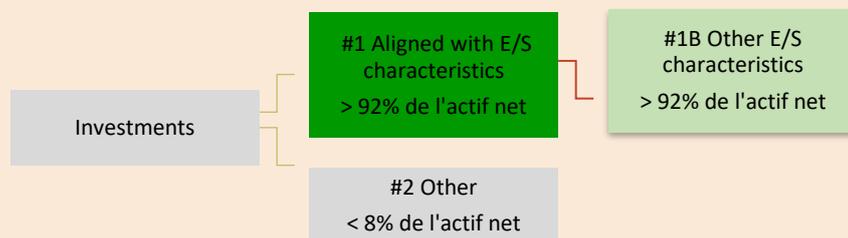
Action Top 15	Secteur	% Actif Net fin 2024	Pays
GEA	Industries	4,1%	Allemagne
Prysmian	Industries	3,8%	Italie
Hera	Services aux collectivités	3,6%	Italie
Munters	Industries	3,6%	Suède
Kingspan	Industries	3,5%	Irlande
BioMerieux	Santé	3,5%	France
Recordati	Santé	3,4%	Italie
Arcadis	Industries	3,4%	Pays-Bas
Euronext	Sociétés Financières	3,3%	Pays-Bas
Pearson	Conso. discrétionnaire	3,1%	Royaume-Uni
Tomra Systems	Industries	3,0%	Norvège
Thule	Conso. discrétionnaire	2,9%	Suède
Renault	Conso. discrétionnaire	2,8%	France
Straumann	Santé	2,7%	Suisse
Kion	Industries	2,7%	Allemagne

The list includes the investments constituting **the greatest proportion of investments** of the financial product during the reference period.



## What was the proportion of sustainability-related investments?

### ● What was the asset allocation?



**#1 Aligned with E/S characteristics** includes the investments of the financial product used to attain the environmental or social characteristics promoted by the financial product.

**#2 Other** includes the remaining investments of the financial product which are neither aligned with the environmental or social characteristics, nor are qualified as sustainable investments.

The category **#1 Aligned with E/S characteristics** covers:

- The sub-category **#1A Sustainable** covers environmentally and socially sustainable investments.
- The sub-category **#1B Other E/S characteristics** covers investments aligned with the environmental or social characteristics that do not qualify as sustainable investments.

**Asset allocation** describes the share of investments in specific assets.

Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap	% Actif Net fin 2024	Allocation
ACTIONS	96,9%	#1B Autres caractéristiques E/S
LIQUIDITES	3,1%	#2 Autres

● **In which economic sectors were the investments made?**

Composition du fonds	% Actif Net fin 2024
<b>ACTIONS</b>	<b>96,9%</b>
Industries	46,0%
Santé	13,5%
Consommation discrétionnaire	12,7%
Sociétés Financières	7,8%
Services aux collectivités	6,6%
Matériaux de base	4,9%
Technologie	3,4%
Energie	2,0%
<b>LIQUIDITES</b>	<b>3,1%</b>

*[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

To comply with the EU Taxonomy, the criteria for **fossil gas** include limitations on emissions and switching to fully renewable power or low-carbon fuels by the end of 2035. For **nuclear energy**, the criteria include comprehensive safety and waste management rules.

**Enabling activities** directly enable other activities to make a substantial contribution to an environmental objective.

**Transitional activities** are activities for which low-carbon alternatives are not yet available and among others have greenhouse gas emission levels corresponding to the best performance.



**To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?**

Les investissements du Compartiment ne correspondent pas à des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental, tels que définis par le règlement Taxinomie.

● **Did the financial product invest in fossil gas and/or nuclear energy related activities complying with the EU Taxonomy<sup>1</sup>?**

- Yes:
- In fossil gas  In nuclear energy
- No

<sup>1</sup> Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

- **turnover** reflecting the share of revenue from green activities of investee companies.
- **capital expenditure** (CapEx) showing the green investments made by investee companies, e.g. for a transition to a green economy.
- **operational expenditure** (OpEx) reflecting green operational activities of investee companies.

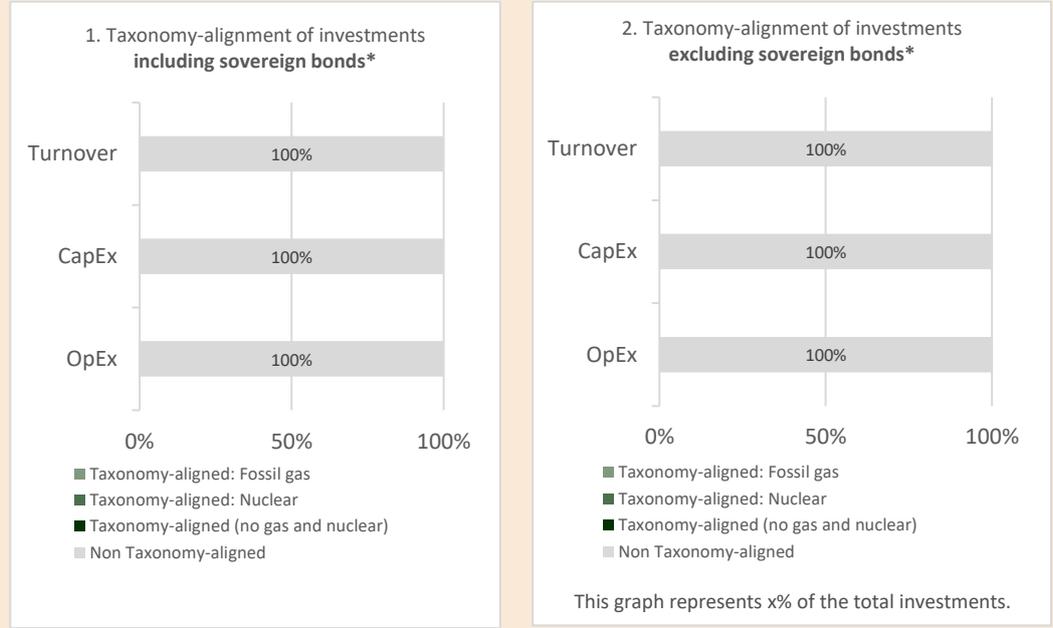
[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities]



are sustainable investments with an environmental objective that **do not take into account the criteria** for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.



The graphs below show in green the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy. As there is no appropriate methodology to determine the taxonomy-alignment of sovereign bonds\*, the first graph shows the Taxonomy alignment in relation to all the investments of the financial product including sovereign bonds, while the second graph shows the Taxonomy alignment only in relation to the investments of the financial product other than sovereign bonds.



\* For the purpose of these graphs, 'sovereign bonds' consist of all sovereign exposures.

● **What was the share of investments made in transitional and enabling activities?**

Le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

● **How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?**

Non applicable.



**What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?**

Le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas alignées sur la taxinomie de l'UE, cependant 26,4% de ses actifs nets sont investis dans les activités à impact positif selon Ethos.

La méthodologie Postive Impact d'Ethos est plus amplemet décrite dans le lien ci-après : [https://www.ethosfund.ch/fr/publications?view\\_publication=1652&lang=fr](https://www.ethosfund.ch/fr/publications?view_publication=1652&lang=fr)

## What was the share of socially sustainable investments?

Le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif social, tel que défini par la Taxinomie de l'UE.



## What investments were included under "other", what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Les investissements de la catégorie « Other » à fin 2024 sont constitués de 3,1% de liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



## What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

A tous moments de la période sous revue, le Compartiment a appliqué les principes d'investissement socialement responsable (« ISR ») d'Ethos. Le Compartiment a engagé des entreprises du portefeuille et candidats potentiels qui présentaient des enjeux sur des sujets environnementaux et/ou sociaux. Il a, en outre, systématiquement voté ses droits de vote selon les lignes directrices de vote d'Ethos. Le Compartiment publie périodiquement des rapports de vote (<https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/>).



## How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Un tel indice n'a pas été désigné.

- **How does the reference benchmark differ from a broad market index?**

Non applicable

- **How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?**

Non applicable

- **How did this financial product perform compared with the reference benchmark?**

Non applicable

- **How did this financial product perform compared with the broad market index?**

Non applicable

*[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]*

**Reference benchmarks** are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.

## Clartan - Valeurs

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2024

ISIN	Titre	Quantité	Cours en devise de cotation	Montant en EUR	%
<b>Actions</b>					<b>96,50</b>
IT0000072618	Intesa Sanpaolo SpA	7 347 022	3,86	28 381 546	5,09
FR0000130577	Publicis Groupe SA	273 465	103,00	28 166 895	5,06
IT0005239360	Unicredit SpA Reg	637 079	38,53	24 543 468	4,41
NL0000235190	Airbus SE	143 744	154,78	22 248 696	3,99
NL0010273215	ASML Holding NV	29 851	678,70	20 259 874	3,64
ES0113900J37	Banco Santander Reg SA	4 487 431	4,46	20 034 136	3,60
GB00BP6MXD84	Shell Plc	659 003	30,12	19 845 875	3,56
FR0000120271	Totalenergies SE	299 925	53,37	16 006 997	2,87
SE0007100581	Assa Abloy AB B	550 134	326,80	15 711 293	2,82
CH0012005267	Novartis AG Reg	155 653	88,70	14 708 324	2,64
DE000A1EWWW0	Adidas AG Reg	61 967	236,80	14 673 786	2,63
IE0004927939	Kingspan Group	200 829	70,45	14 148 403	2,54
US81762P1021	ServiceNow Inc Reg	13 225	1 060,12	13 534 209	2,43
FR0000121667	EssilorLuxottica SA	57 017	235,60	13 433 205	2,41
DE0008404005	Allianz SE Reg	44 554	295,90	13 183 529	2,37
IE00B4BNMY34	Accenture Plc	38 337	351,79	13 019 185	2,34
US5949181045	Microsoft Corp	31 882	421,50	12 972 549	2,33
SE0017486889	Atlas Copco AB A	866 892	168,85	12 791 676	2,30
SE0020050417	Boliden AB	471 407	310,50	12 791 428	2,30
FR0010307819	Legrand Holding SA	133 779	94,04	12 580 577	2,26
NL0015000IY2	Universal Music Group NV	503 319	24,72	12 442 046	2,23
US46120E6023	Intuitive Surgical Inc	23 776	521,96	11 980 038	2,15
FR0000131104	BNP Paribas SA A	193 469	59,22	11 457 234	2,06
GB0007188757	Rio Tinto Plc	187 415	47,23	10 707 979	1,92
NO0005052605	Norsk Hydro ASA	1 938 963	62,54	10 308 459	1,85
US9297401088	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	55 749	189,59	10 203 159	1,83
US00724F1012	Adobe Inc Reg	21 851	444,68	9 379 962	1,68
US22788C1053	CrowdStrike Holdings Inc Reg	28 283	342,16	9 341 936	1,68
FR0000121329	Thales SA	65 662	138,65	9 104 036	1,63
PTGAL0AM0009	Galp Energia SGPS SA B	549 403	15,95	8 762 978	1,57
CH1134540470	On Holding AG Partizsch	165 679	54,77	8 759 763	1,57
IE000S9YS762	Linde Plc	19 557	418,59	7 902 659	1,42
CH0418792922	Sika Ltd	34 266	215,80	7 877 654	1,41
FR0014003TT8	Dassault Systemes SA	209 219	33,50	7 008 837	1,26
IT0003132476	ENI SpA	528 451	13,09	6 917 424	1,24
GB0009895292	AstraZeneca Plc	52 052	104,68	6 591 532	1,18
CH0010645932	Givaudan SA Reg	1 453	3 966,00	6 139 039	1,10
CH0210483332	Co Financière Richemont SA	37 938	137,90	5 573 407	1,00
ES0148396007	Industria de Diseno Textil SA	105 528	49,64	5 238 410	0,94
ES0144580Y14	Iberdrola SA	359 620	13,30	4 782 946	0,86
FR0000124141	Veolia Environnement SA	163 851	27,11	4 442 001	0,80
FR0000121972	Schneider Electric SE	17 803	240,90	4 288 743	0,77
DE000SHL1006	Siemens Healthineers AG Reg	80 642	51,20	4 128 870	0,74
GB00B2B0DG97	Relx Plc	83 905	36,29	3 683 495	0,66
FR0000121014	LVMH Moët Hennessy L Vuit SE	4 695	635,50	2 983 673	0,54
US0378331005	Apple Inc Reg	9 874	250,42	2 386 955	0,43
CH0012032048	Roche Holding Ltd Pref	8 003	255,50	2 178 341	0,39
<b>OPCVM</b>					<b>0,44</b>
LU2225829469	Clartan Ethos Esg Europe Small & Mid Cap I	2 152	1 147,01	2 468 366	0,44
<b>Liquidités</b>				<b>17 030 681</b>	<b>3,06</b>
<b>Actif net du compartiment</b>				<b>557 106 272</b>	<b>100,00</b>

**Clartan - Europe****Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)**

au 31 décembre 2024

ISIN	Titre	Quantité	Cours en devise de cotation	Montant en EUR	%
<b>Actions</b>					<b>96,07</b>
NL0014559478	Technip Energies NV	95 173	25,70	2 445 946	3,63
IE00B4BNMY34	Accenture Plc	6 945	351,79	2 358 511	3,50
CH0210483332	Co Financière Richemont SA	15 641	137,90	2 297 793	3,41
NL0010273215	ASML Holding NV	3 372	678,70	2 288 576	3,40
FR0000130577	Publicis Groupe SA	21 774	103,00	2 242 722	3,33
FR0013280286	BioMerieux SA	21 219	103,50	2 196 167	3,26
NL0000235190	Airbus SE	14 170	154,78	2 193 233	3,26
FR0014004L86	Dassault Aviation SA	10 320	197,20	2 035 104	3,02
FR0000131906	Renault SA	41 378	47,05	1 946 835	2,89
FR0010307819	Legrand Holding SA	19 066	94,04	1 792 967	2,66
FR0000120859	Imerys SA	62 645	28,20	1 766 589	2,62
NL0006294274	Euronext NV	16 146	108,30	1 748 612	2,60
FR0000125007	Cie de Saint-Gobain SA	19 548	85,70	1 675 264	2,49
GB0030232317	Page Gr Plc	392 000	3,44	1 629 388	2,42
FR0011726835	Gaztransport et technigaz SA	12 531	128,60	1 611 487	2,39
FR0000130809	Société Générale SA	51 501	27,16	1 398 767	2,08
CH0012255151	Swatch Group AG	7 950	165,00	1 397 440	2,08
FR0013227113	Soitec	15 982	87,15	1 392 831	2,07
FR0010220475	Alstom	64 212	21,56	1 384 411	2,06
ES0113900J37	Banco Santander Reg SA	300 122	4,46	1 339 895	1,99
GB00BP6MXD84	Shell Plc	43 682	30,12	1 315 483	1,95
IE0004927939	Kingspan Group	18 650	70,45	1 313 893	1,95
IT0003132476	ENI SpA	98 706	13,09	1 292 062	1,92
FR0014003TT8	Dassault Systemes SA	37 326	33,50	1 250 421	1,86
FR0000120503	Bouygues SA	43 765	28,54	1 249 053	1,86
FR0010451203	Rexel SA	49 066	24,60	1 207 024	1,79
DE000KGX8881	Kion Group AG	37 712	31,86	1 201 504	1,78
SE0009806607	Munters Group AB B Reg	73 032	186,00	1 187 101	1,76
FR0000064271	STEF SA	8 824	131,20	1 157 709	1,72
NO0005052605	Norsk Hydro ASA	205 895	62,54	1 094 637	1,63
FR0013447729	Verallia SA Reg S	42 027	24,28	1 020 416	1,52
FR0010313833	Arkema	13 066	73,55	961 004	1,43
FR0000124141	Veolia Environnement SA	34 357	27,11	931 418	1,38
NL00150001Q9	Stellantis NV	73 155	12,64	924 972	1,37
NL0000226223	STMicroelectronics NV	37 444	24,01	899 030	1,34
SE0007100581	Assa Abloy AB B	30 318	326,80	865 853	1,29
FR0012757854	Spie SAS	28 714	30,04	862 569	1,28
FR0000121329	Thales SA	6 121	138,65	848 677	1,26
FR0013214145	SMCP SA	230 266	3,67	845 076	1,26
ES0148396007	Industria de Diseno Textil SA	16 950	49,64	841 398	1,25
FR0000131104	BNP Paribas SA A	13 185	59,22	780 816	1,16
FR0012435121	Elis SA	41 017	18,90	775 221	1,15
FR0000120693	Pernod-Ricard SA	6 813	109,00	742 617	1,10
ROTLVAACNOR1	Banca Transilvania SA	131 895	27,00	715 758	1,06
FR0000045072	Crédit Agricole SA	53 661	13,29	713 155	1,06
FR0000050809	Sopra Steria Group SA	3 957	171,00	676 647	1,01
FR0000130395	Remy Cointreau SA	11 038	58,40	644 619	0,96
SE0015658109	Epiroc AB A	35 141	192,55	591 315	0,88
FR0000120321	L'Oréal SA	1 025	341,85	350 396	0,52
FR0000120271	Totalenergies SE	5 140	53,37	274 322	0,41
<b>OPCVM</b>					<b>2,04</b>
LU2225829469	Clartan Ethos Esg Europe Small & Mid Cap I	1 200	1 147,01	1 376 412	2,04
<b>Liquidités</b>				<b>1 268 877</b>	<b>1,88</b>
<b>Actif net du compartiment</b>				<b>67 321 988</b>	<b>100,00</b>

## Clartan - Flexible

## Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2024

ISIN	Titre	Quantité	Cours en devise de cotation	Montant en EUR	%
<b>Actions</b>					<b>56,28</b>
US9297401088	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	5 163	189,59	944 930	2,01
NL0006294274	Euronext NV	8 635	108,30	935 171	1,99
US7512121010	Ralph Lauren Corp A	4 166	230,98	928 915	1,98
NL0014559478	Technip Energies NV	36 104	25,70	927 873	1,97
DE0005557508	Deutsche Telekom AG Reg	31 220	28,89	901 946	1,92
FR0000130577	Publicis Groupe SA	8 587	103,00	884 461	1,88
CH0210483332	Co Financière Richemont SA	5 821	137,90	855 153	1,82
US4592001014	IBM Corp	4 024	219,83	853 939	1,82
CH0012005267	Novartis AG Reg	8 879	88,70	839 015	1,79
FR0013280286	BioMerieux SA	8 008	103,50	828 828	1,76
US8175651046	Service Corp Intl	9 911	79,82	763 680	1,63
GB00B2B0DG97	Relx Plc	17 258	36,29	757 640	1,61
SE0009922164	Essity AB B Reg	29 108	295,70	752 186	1,60
FR0011726835	Gaztransport et technigaz SA	5 833	128,60	750 124	1,60
ES0144580Y14	Iberdrola SA	56 156	13,30	746 875	1,59
FR0000120578	Sanofi SA	7 759	93,74	727 329	1,55
IT0004176001	Prysmian SpA	11 791	61,66	727 033	1,55
DE0006602006	GEA Group AG	14 603	47,82	698 315	1,49
FR0012757854	Spie SAS	23 243	30,04	698 220	1,49
SE0007100581	Assa Abloy AB B	24 346	326,80	695 298	1,48
GB0009895292	AstraZeneca Plc	5 447	104,68	689 773	1,47
US9078181081	Union Pacific Corp	2 968	228,04	653 367	1,39
FO0000000179	Bakkafrost P/F Reg	11 399	634,00	614 359	1,31
FR0010307819	Legrand Holding SA	6 481	94,04	609 473	1,30
FR0000121329	Thales SA	4 258	138,65	590 372	1,26
FR0006174348	Bureau Veritas SA	19 834	29,34	581 930	1,24
FR0000064271	STEF SA	4 429	131,20	581 085	1,24
FR0012435121	Elis SA	30 681	18,90	579 871	1,23
ES0148396007	Industria de Diseno Textil SA	11 498	49,64	570 761	1,21
NL0006237562	Arcadis NV	9 554	58,80	561 775	1,20
US0758871091	Becton Dickinson & Co	2 388	226,87	522 990	1,11
FR0000120693	Pernod-Ricard SA	4 678	109,00	509 902	1,09
DE0008404005	Allianz SE Reg	1 712	295,90	506 581	1,08
IT0003132476	ENI SpA	37 961	13,09	496 909	1,06
US5949181045	Microsoft Corp	1 206	421,50	490 712	1,04
FR0000120271	Totalenergies SE	8 457	53,37	451 350	0,96
IE0004927939	Kingspan Group	6 317	70,45	445 033	0,95
GB00BP6MXD84	Shell Plc	11 269	30,12	339 366	0,72
FR001400AJ45	Michelin SA	8 011	31,80	254 750	0,54
FR0014003TT8	Dassault Systemes SA	5 290	33,50	177 215	0,38
<b>Obligations Investment Grade Corporate</b>					<b>33,02</b>
XS2594025814	Arcadis NV 4.875% 23/28.02.28	1 000 000	104,60	1 086 911	2,31
FR001400TRD7	Verallia SA 3.875% 24/04.11.32	1 000 000	99,62	1 002 206	2,13
XS2345035963	Wabtec Transportation Neth BV 1.25% 21/03.12.27	1 000 000	95,27	953 674	2,03
XS2347284742	Technip Energies NV 1.125% 21/28.05.28	1 000 000	93,45	941 198	2,00
XS2629062568	Stora Enso Oyj 4% EMTN 23/01.06.26	900 000	101,40	933 577	1,99
XS1385945131	Bq Fédérative du Crédit Mutuel 2.375% EMTN SUB 16/24.03	900 000	99,15	908 896	1,93
FR0013508512	Crédit Agricole SA VAR 20/22.04.26	900 000	99,39	900 757	1,92
FR0011952647	BPCE S.A. 0% 14/25.06.26	600 000	149,31	895 857	1,91
XS2724401588	Banca Transilvania SA VAR EMTN 23/07.12.28	800 000	108,54	872 146	1,86
FR001400F606	Arval Serv Lease SA 4.125% EMTN 23/13.04.26	800 000	101,24	833 584	1,77
FR0013370129	Bureau Veritas SA 1.875% 18/06.01.25	800 000	99,98	814 626	1,73
FR0013449972	Elis SA 1% EMTN 19/03.04.25	800 000	99,44	801 518	1,71
FR0013231768	Imerys SA 1.5% EMTN Ser 5 17/15.01.27	800 000	97,25	789 544	1,68
XS2104967695	Unicredit SpA VAR EMTN Ser 679 20/20.01.26	750 000	99,91	757 814	1,61
FR0013509098	Société Générale SA VAR EMTN 20/21.04.26	700 000	99,40	701 270	1,49
XS2179037697	Intesa Sanpaolo SpA 2.125% EMTN Sen Ser 942 20/26.05.2	610 000	99,65	615 649	1,31
XS2304664167	Intesa San Paolo 0.625% EMTN 21/24.02.26	500 000	97,49	490 080	1,04
XS2616733981	Banca Transilvania SA VAR EMTN Ser 1 23/27.04.27	400 000	105,93	447 851	0,95
FR001400M998	Imerys SA 4.75% EMTN 23/29.11.29	400 000	105,28	422 800	0,90
XS2831524728	Pandora A/S 3.875% EMTN 24/31.05.30	330 000	102,19	344 721	0,73
<b>Autres obligations</b>					<b>3,73</b>
FR001400H0F5	Nexans SA 5.5% 23/05.04.28	500 000	106,02	550 460	1,17
XS2553825949	Forvia SE 7.25% 22/15.06.26	432 000	103,41	448 034	0,95
XS2332306344	Rexel SA 2.125% 21/15.06.28	450 000	96,05	432 635	0,92
XS2655993033	Rexel SA 5.25% 23/15.09.30	300 000	105,28	320 444	0,68
<b>OPCVM</b>					<b>2,20</b>
LU2225829469	Clartan Ethos Esg Europe Small & Mid Cap I	900	1 147,01	1 032 309	2,20
<b>Liquidités</b>				<b>2 244 813</b>	<b>4,78</b>
<b>Actif net du compartiment</b>				<b>46 987 877</b>	<b>100,00</b>

## Clartan - Patrimoine

## Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2024

ISIN	Titre	Quantité	Cours en devise de cotation	Montant en EUR	%
<b>Obligations Investment Grade Corporate</b>					<b>65,84</b>
XS2594025814	Arcadis NV 4.875% 23/28.02.28	6 000 000	104,60	6 521 468	4,13
XS2179037697	Intesa Sanpaolo SpA 2.125% EMTN Sen Ser 942 20/26.05.25	6 090 000	99,65	6 146 393	3,90
FR0013231768	Imerys SA 1.5% EMTN Ser 5 17/15.01.27	5 700 000	97,25	5 625 502	3,57
FR001400F606	Arval Serv Lease SA 4.125% EMTN 23/13.04.26	5 000 000	101,24	5 209 898	3,30
FR0013449972	Elis SA 1% EMTN 19/03.04.25	5 200 000	99,44	5 209 865	3,30
FR0011952647	BPCE S.A. 0% 14/25.06.26	3 000 000	149,31	4 479 285	2,84
FR0014003Z81	Carrefour Banque 0.107% EMTN Ser 4 21/14.06.25	4 500 000	98,80	4 448 503	2,82
XS2629062568	Stora Enso Oyj 4% EMTN 23/01.06.26	4 000 000	101,40	4 149 230	2,63
AT0000A2GLA0	Wienerberger AG 2.75% Sen 20/04.06.25	3 900 000	99,96	3 960 165	2,51
XS2345035963	Wabtec Transportation Neth BV 1.25% 21/03.12.27	4 000 000	95,27	3 814 696	2,42
XS2207976783	Unicredit SpA VAR EMTN 20/22.07.27	3 700 000	98,94	3 696 742	2,34
FR0013508512	Crédit Agricole SA VAR 20/22.04.26	3 600 000	99,39	3 603 029	2,28
XS2616733981	Banca Transilvania SA VAR EMTN Ser 1 23/27.04.27	3 200 000	105,93	3 582 804	2,27
XS2555420103	Unicredit SpA VAR EMTN 22/15.11.27	3 100 000	105,21	3 284 489	2,08
XS2375836553	Becton Dickinson & Co 0.034% 21/13.08.25	3 300 000	98,35	3 246 030	2,06
FR001400M998	Imerys SA 4.75% EMTN 23/29.11.29	3 000 000	105,28	3 170 998	2,01
FR0013318102	Elis SA 2.875% EMTN Sen 18/15.02.26	3 000 000	99,97	3 074 360	1,95
XS2325733413	Stellantis NV 0.625% EMTN 21/30.03.27	3 000 000	94,97	2 863 398	1,81
XS1190632999	BNP Paribas SA 2.375% EMTN Sub 15/17.02.25	2 800 000	99,84	2 853 383	1,81
XS2347284742	Technip Energies NV 1.125% 21/28.05.28	3 000 000	93,45	2 823 595	1,79
FR001400SS04	RCI Banque SA 3.875% EMTN 24/30.09.30	2 600 000	100,51	2 638 603	1,67
XS2831524728	Pandora A/S 3.875% EMTN 24/31.05.30	2 500 000	102,19	2 611 523	1,66
FR0013516184	Crédit Agricole SA VAR EMTN Ser 586 20/05.06.30	2 500 000	99,13	2 501 587	1,59
XS2938562068	Kion Group AG 4% EMTN 24/20.11.29	2 300 000	101,95	2 355 150	1,49
XS2304664167	Intesa San Paolo 0.625% EMTN 21/24.02.26	2 300 000	97,49	2 254 370	1,43
FR001400H8D3	Arval Serv Lease SA 4.25% EMTN Ser 8 23/11.11.25	1 800 000	101,09	1 830 171	1,16
XS1288858548	Bq Fédérative du Crédit Mutuel 3% EMTN Sub 15/11.09.25	1 800 000	100,03	1 816 908	1,15
XS2724401588	Banca Transilvania SA VAR EMTN 23/07.12.28	1 600 000	108,54	1 744 291	1,11
FR0012949923	Veolia Environnement SA 1.75% EMTN Reg S Sen 15/10.09.25	1 700 000	99,32	1 697 645	1,08
XS2629064267	Stora Enso Oyj 4.25% EMTN 23/01.09.29	1 500 000	103,52	1 573 896	1,00
XS2682093526	Raiffeisen Bank Intl AG VAR EMTN 23/15.09.28	1 000 000	107,03	1 087 914	0,69
<b>Autres obligations</b>					<b>20,30</b>
XS2655993033	Rexel SA 5.25% 23/15.09.30	4 000 000	105,28	4 272 590	2,71
XS1963830002	Forvia SE 3.125% Sen Reg S 19/15.06.26	4 200 000	98,81	4 155 468	2,63
FR0013426376	Spie SAS 2.63% Sen 19/18.06.26	3 900 000	99,65	3 941 363	2,50
FR0014006W65	Renault SA 2.5% EMTN 21/02.06.27	3 800 000	98,60	3 801 788	2,41
XS2332306344	Rexel SA 2.125% 21/15.06.28	3 600 000	96,05	3 461 078	2,19
FR0013518081	SEB SA 1.375% Sen 20/16.06.25	3 400 000	99,17	3 397 191	2,15
FR001400H0F5	Nexans SA 5.5% 23/05.04.28	3 000 000	106,02	3 302 760	2,09
FR0013459765	RCI Banque SA VAR Sen Sub 19/18.02.30	3 200 000	99,69	3 262 674	2,07
XS2778270772	Fnac Darty SA 6% 24/01.04.29	1 500 000	105,08	1 598 428	1,01
XS2553825949	Forvia SE 7.25% 22/15.06.26	802 000	103,41	831 767	0,53
<b>Actions</b>					<b>9,49</b>
FR0013280286	BioMerieux SA	7 944	103,50	822 204	0,52
FR0000120578	Sanofi SA	8 369	93,74	784 510	0,50
FR0000130577	Publicis Groupe SA	7 402	103,00	762 406	0,48
CH0210483332	Co Financière Richemont SA	5 083	137,90	746 735	0,47
NL0006294274	Euronext NV	6 831	108,30	739 797	0,47
ES0144580Y14	Iberdrola SA	54 807	13,30	728 933	0,46
DE0008404005	Allianz SE Reg	2 393	295,90	708 089	0,45
FR0011726835	Gaztransport et technigaz SA	5 450	128,60	700 870	0,44
SE0009922164	Essity AB B Reg	26 394	295,70	682 053	0,43
CH0012005267	Novartis AG Reg	6 914	88,70	653 334	0,41
GB00B2B0DG97	Relx Plc	14 843	36,29	651 619	0,41
DE0006602006	GEA Group AG	13 135	47,82	628 116	0,40
FR0006174348	Bureau Veritas SA	21 000	29,34	616 140	0,39
SE0007100581	Assa Abloy AB B	21 333	326,80	609 250	0,39
US0758871091	Becton Dickinson & Co	2 595	226,87	588 325	0,36
FR0000120693	Pernod-Ricard SA	5 205	109,00	567 345	0,36
US4592001014	IBM Corp	2 673	219,83	567 242	0,36
US8175651046	Service Corp Intl	6 870	79,82	529 359	0,34
IT0003132476	ENI SpA	31 474	13,09	411 995	0,26
FR0000120271	Totalenergies SE	7 592	53,37	405 185	0,26
ES0148396007	Industria de Diseno Textil SA	7 980	49,64	396 127	0,25
FR0000064271	STEF SA	2 493	131,20	327 082	0,21
FR0000121329	Thales SA	2 214	138,65	306 971	0,19
DE0005557508	Deutsche Telekom AG Reg	10 582	28,89	305 714	0,19
US9078181081	Union Pacific Corp	1 366	228,04	300 707	0,19
GB00BP6MXD84	Shell Plc	9 885	30,12	297 687	0,19
FR0014003TT8	Dassault Systemes SA	4 561	33,50	152 794	0,10
<b>OPCVM</b>					<b>3,13</b>
LU2225829469	Clartan Ethos Esg Europe Small & Mid Cap I	2 152	1 147,01	2 468 366	1,56
LU1100077368	Clartan Flexible I	33	74 627,81	2 462 718	1,56
<b>Liquidités</b>				<b>1 969 395</b>	<b>1,25</b>
<b>Actif net du compartiment</b>				<b>157 772 063</b>	<b>100,00</b>

**Clartan - Ethos ESG Europe Small&Mid Cap**  
**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)**  
au 31 décembre 2024

ISIN	Titre	Quantité	Cours en devise de cotation	Montant en EUR	%
<b>Actions</b>					<b>96,93</b>
DE0006602006	GEA Group AG	31 854	47,82	1 523 258	4,06
IT0004176001	Prysmian SpA	23 344	61,66	1 439 391	3,84
IT0001250932	Hera SpA	389 427	3,43	1 336 513	3,57
SE0009806607	Munters Group AB B Reg	82 131	186,00	1 335 001	3,56
IE0004927939	Kingspan Group	18 780	70,45	1 323 051	3,53
FR0013280286	BioMerieux SA	12 766	103,50	1 321 281	3,53
IT0003828271	Recordati Ind Chim e Farm SpA	25 546	50,60	1 292 628	3,45
NL0006237562	Arcadis NV	21 925	58,80	1 289 190	3,44
NL0006294274	Euronext NV	11 283	108,30	1 221 949	3,26
GB0006776081	Pearson Plc	74 978	12,82	1 162 806	3,10
NO0012470089	Tomra Systems ASA	91 113	146,60	1 135 483	3,03
SE0006422390	Thule Group AB	36 266	341,60	1 082 627	2,89
FR0000131906	Renault SA	22 568	47,05	1 061 824	2,83
CH1175448666	Straumann Holding AG	8 263	114,25	1 005 718	2,68
DE000KGX8881	Kion Group AG	31 555	31,86	1 005 342	2,68
CH0011795959	Dormakaba Holding AG	1 464	644,00	1 004 405	2,68
AT0000606306	Raiffeisen Bank Intl AG	49 040	19,75	968 540	2,58
AT0000831706	Wienerberger AG	35 728	26,78	956 796	2,55
CH0012549785	Sonova Holding AG	3 010	296,30	950 124	2,54
CH0030170408	Geberit AG Reg	1 719	514,60	942 384	2,51
FR0000044448	Nexans SA	8 322	104,20	867 152	2,31
FR0000050809	Sopra Steria Group SA	4 948	171,00	846 108	2,26
FR0010220475	Alstom	35 720	21,56	770 123	2,05
NL00150003E1	Fugro NV	44 445	16,72	743 120	1,98
CH0014852781	Swiss Life Holding Reg	992	699,60	739 339	1,97
FR0000039620	Mersen	35 658	20,60	734 555	1,96
GB00BJDQQ870	Watches of Switzerland Gr PLC Reg	106 312	5,60	719 561	1,92
SE0009216278	MIPS AB Reg	17 361	470,40	713 680	1,90
DE000A1DAH0	Brenntag AG	12 168	57,88	704 284	1,88
FR0012757854	Spie SAS	22 427	30,04	673 707	1,80
LU1704650164	Befesa SA Reg	31 272	20,76	649 207	1,73
FR0012435121	Elis SA	34 085	18,90	644 207	1,72
FR0010451203	Rexel SA	24 516	24,60	603 094	1,61
PTCOR0AE0006	Corticeira Amorim SGPS SA Reg	65 411	8,05	526 559	1,40
FR0000124141	Veolia Environnement SA	18 288	27,11	495 788	1,32
CH0012100191	Tecan Group AG	2 229	202,60	481 096	1,28
FR0013447729	Verallia SA Reg S	19 768	24,28	479 967	1,28
FR0013227113	Soitec	4 942	87,15	430 695	1,15
NO0010657505	Borregaard ASA	26 310	182,40	407 955	1,09
FI0009005961	Stora Enso Oyj R	40 761	9,72	396 115	1,06
IT0005241192	Aquafil SpA	240 778	1,43	344 313	0,92
<b>Liquidités</b>				<b>1 149 141</b>	<b>3,07</b>
<b>Actif net du compartiment</b>				<b>37 478 075</b>	<b>100,00</b>